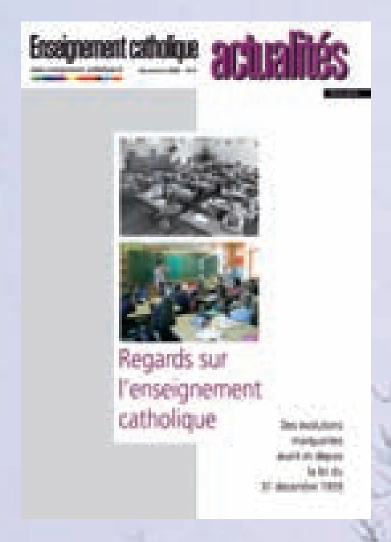
Enseignement catholique



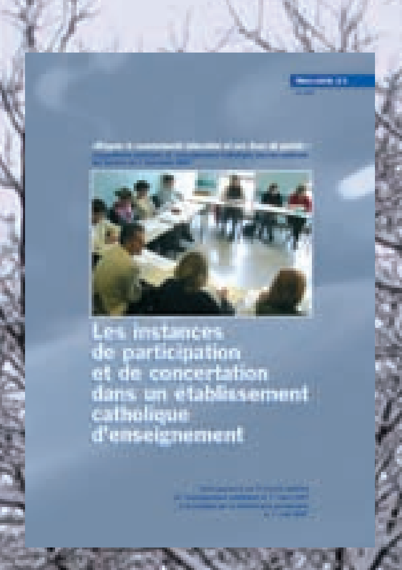


www.enseignement-catholique.fr N° 340, décembre 2010-janvier 2011, 5,50 €

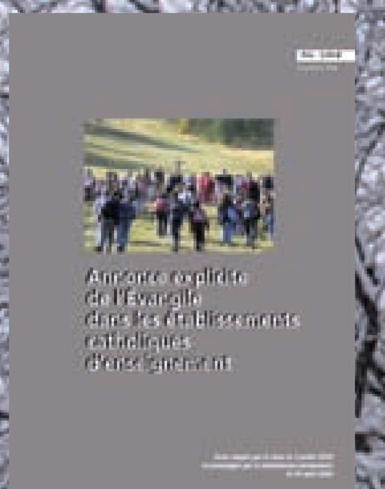
LE COLLÈGE EN QUÊTE DE SENS

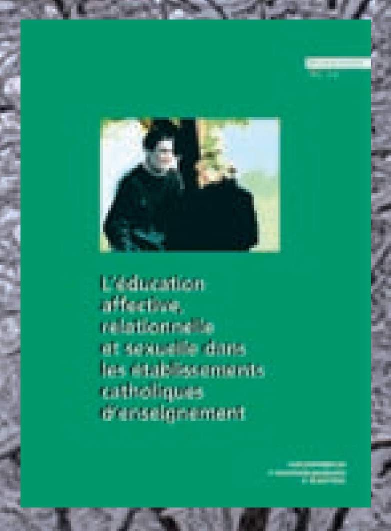












Des textes essentiels pour faire vivre le projet éducatif de l'enseignement catholique

Nom / Établissement : ....

Adresse : ....

Code postal : .... Ville : .... Souhaite recevoir :

« Regards sur l'enseignement catholique » : 10 € l'exemplaire. 7 € l'ex. à partir de 10 ex. / 5 € l'ex. à partir de 100 ex. (frais de port non compris).

« Être professeur dans l'enseignement catholique » : 2 € l'exemplaire (frais de port compris).

« Les instances de participation et de concertation… » : 2 € l'exemplaire (frais de port compris).

« L'accompagnement à l'orientation » : 4 € l'exemplaire. 3,50 € l'ex. à partir de 10 ex. (frais de port compris) / 2 € l'ex. à partir de 100 ex. (hors frais de port).

« Annonce explicite de l'Évangile… » : 3,50 € l'exemplaire. 2 € l'ex. à partir de 10 ex. (frais de port compris) / 1,50 € l'ex. à partir de 100 ex. (hors frais de port).

« L'éducation affective, relationnelle et sexuelle dans les établissements catholiques d'enseignement » : 4 € l'exemplaire.

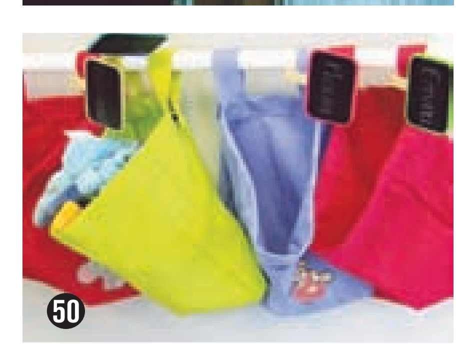
Ci-joint la somme de : .... €, par chèque bancaire à l'ordre de SGEC-Publications.

277 rue Saint-Jacques - 75240 Paris Cedex 05. Tél. : 01 53 73 73 71 - Fax : 01 46 34 72 79.

SOMMAIRE









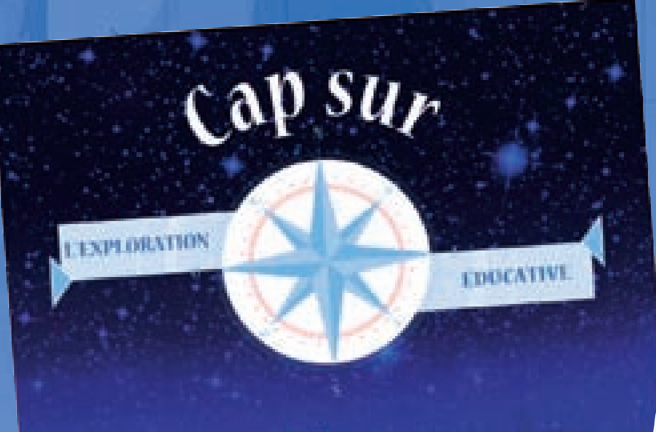
Photos couverture : D. Lacroix, S. Horguelin, N. Contant, D. R.
Photos sommaire : S. Horguelin, A. Sobocinski, Sgec/Département éducation, D. Lacroix.



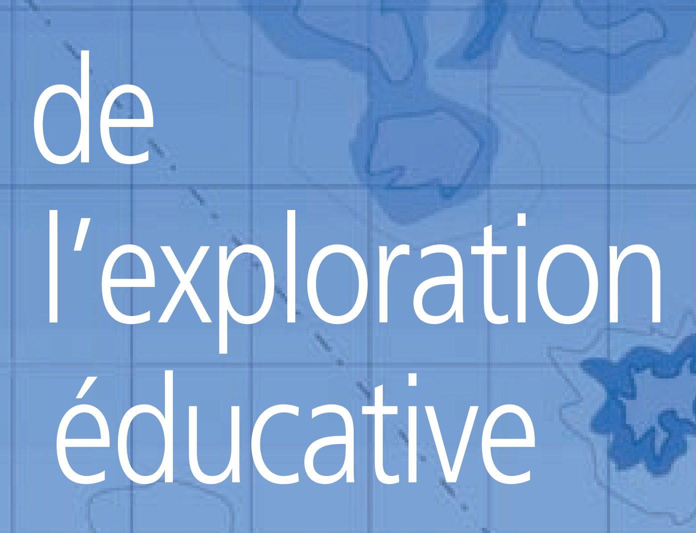
Au centre de ce numéro : un cahier détachable

Le collège en quête de sens

Avec ses enseignants qui « *n'y arrivent plus* » et ses élèves qui « *s'ennuient* », doit-on considérer le collège-petit lycée comme une aberration éducative ? Faut-il le relier au premier degré pour en faire essentiellement le lieu de la consolidation des connaissances fondamentales ? Est-il préférable de partir de l'expérience et des interrogations des jeunes pour susciter l'intérêt et favoriser la progression de chacun et de tous, tout à la fois ? Les adolescents d'aujourd'hui grandissent avec leurs langages, leurs représentations, leurs inquiétudes, leurs attentes. Face à ce constat, la seule attitude éducative et pédagogique ne se trouverait-elle pas d'abord dans l'attention, dans la confiance et dans la prise de responsabilité à laquelle les invitent les adultes ?



LA CARTE de l'exploration éducative



« Cap sur l'exploration éducative » **3 € l'exemplaire** (port compris)

Nom / Établissement : ....

Adresse : ....

Code postal : .... Ville : ....

Souhaite recevoir : .... ex. de « Cap sur l'exploration éducative » - Prix unitaire : 3 €.

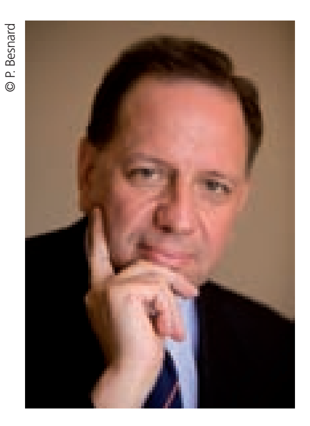
Ci-joint la somme de : .... €, par chèque bancaire à l'ordre de SGEC-Publications.

277 rue Saint-Jacques - 75240 Paris Cedex 05. Tél. : 01 53 73 73 71 - Fax : 01 46 34 72 79.

Enseignement catholique actualités
www.enseignement-catholique.fr

Publication officielle du Secrétariat général de l'enseignement catholique (SGEC)

Directeur de la publication > Éric Mirieu de Labarre
Rédacteur en chef > Gilles du Retail
Rédacteur en chef adjoint > Sylvie Horguelin
Ont participé à la rédaction de ce numéro > Sœur Nadia Aidjian, Jesùs Asurmendi, Christelle Aussandon, Claude Berruer, Philippe Cabrol, Christiane Durand, Pierre Dussère, José Guillemain, Danielle Lacroix, Marie Laumont, Virginie Leray, Nicole Priou, Aurélie Sobocinski, Dorothée Tardif, Isabelle Tinader.
Édition > Dominique Wasmer *(rédacteur-graphiste)*, René Troin *(secrétaire de rédaction)*
Diffusion et publicité > Dominique Wasmer, avec Géraldine Brouillet-Wane, Jean-Noël Ravolet, Marianne Sarkissian.
Rédaction, administration et abonnements > 277 rue Saint-Jacques, 75240 Paris Cedex 05.
Tél. : 01 53 73 73 71.
Fax : 01 46 34 72 79.
E-mail > eca@scolanet.org
Abonnement > 45 €/an
Numéro CPPAP > 0411 G 79858
Numéro ISSN > 1241-4301
Imprimeur > Vincent Imprimeries, 26 avenue Charles-Bedaux, BP 4229 37042 Tours Cedex 1.



© P. Besnard

« Nous vous en prions, frères : avertissez ceux qui vivent dans l'oisiveté, donnez du courage à ceux qui n'en ont pas beaucoup, soutenez les faibles, soyez patients envers tous. »
(Paul, 1 Th 5,14)

École, chantier d'avenir

Éric de Labarre

L'école peine. Qui pourrait prétendre l'inverse alors que la dernière enquête PISA vient confirmer les résultats déjà préoccupants des études antérieures ? Prétendre casser le thermomètre au prétexte qu'il ne serait pas fiable n'est pas à la hauteur de l'enjeu. Il faut se rendre à l'évidence : le taux d'illettrisme tend à croître ; 120 000 jeunes au moins sortent chaque année du système scolaire sans qualification ; la poursuite d'études ne garantit plus l'accès à l'emploi et l'emploi est souvent sous-qualifié ; les incivilités sont chroniques ; l'école reste très inégalitaire ; le tri scolaire par filières s'apparente souvent à un tri social ; de plus en plus d'élèves sont en rupture de ban avec l'école…

Une tentation bien française serait de répondre à ce défi par de nouvelles réformes des programmes, des filières ou des diplômes, voire par une fuite en avant consistant à allouer toujours plus de moyens.

Ce dont ont besoin des équipes désorientées par des orientations dont elles ne comprennent pas le sens, des parents inquiets mais qui croient encore à l'école comme instrument de promotion sociale, des jeunes qui ne voient pas le lien entre ce qu'ils doivent apprendre et leur vie future, c'est d'un grand dessein éducatif. La question de l'avenir du collège, qui fait l'objet du dossier de ce numéro, peut être l'occasion de cet *aggiornamento* de l'école française.

Il ne s'agit plus d'administrer l'école, il s'agit de la mettre en projet. Et pour ce faire, chacun connaît la solution : faire le pari de la confiance. Confiance dans l'établissement scolaire qui est le seul niveau pertinent de la décentralisation du système éducatif, confiance dans le corps enseignant qui doit disposer d'une liberté pédagogique beaucoup plus large dans le cadre d'orientations travaillées en équipe.

Il ne s'agit plus d'affirmer l'égalité des droits, il s'agit de faire de l'égalité des chances une priorité absolue. L'avenir de l'école ne réside plus dans sa capacité à hiérarchiser, mais dans son aptitude à diversifier.

Le chantier de l'avenir de l'école est devant nous. Au seuil d'une nouvelle année, je forme le vœu que l'enseignement catholique, c'est-à-dire chacun d'entre nous, y apporte sa pierre.

Bonne et fructueuse année 2011.

Éric de Labarre
Secrétaire général de l'enseignement catholique

QUE CETTE ANNÉE 2011 NOUS DONNE L'OCCASION DE FAIRE DE NOS ACTES PÉDAGOGIQUES, ÉDUCATIFS OU D'INFORMATION, DES MOMENTS D'HUMANITÉ ET DE PAIX. La rédaction d'*Enseignement catholique actualités*

PROGRESSION DES EFFECTIFS. L'enquête définitive pour la rentrée 2010 montre que les effectifs de l'enseignement catholique (hors enseignement agricole) progressent de 7 045 élèves, dont - 1 321 enfants dans le premier degré, + 5 471 collégiens et + 2 895 lycéens et étudiants post-bac en lycée. L'ensemble des données sera diffusé et analysé dans le dossier d'*ECA* daté de février-mars 2011.

Recrutement et formation des enseignants

Des pistes pour un défi majeur

Comment faire le plein dans les masters enseignement et éducation – 1er et 2d degrés – que propose l'enseignement catholique dans le cadre de la réforme de la formation initiale des maîtres ?

Les représentants des universités catholiques, des Isfec, des Caac, des Saar[1] et de Formiris, ainsi que les secrétaires généraux de Caec[2], ont été conviés par le Secrétariat général de l'enseignement catholique et l'Udesca[3] le 24 novembre dernier, à Issy-les-Moulineaux. L'objectif : élaborer des stratégies de communication pour rejoindre, dès leur année de terminale et jusqu'au master et au-delà, les jeunes – et moins jeunes – susceptibles de devenir enseignants.
« Après le temps de la négociation avec l'État, qui a permis d'assurer la stabilisation du cadre et le financement des masters, s'ouvre celui de la mise en œuvre du nouveau système de recrutement de nos maîtres. La question est désormais celle de notre capacité à nous installer dans cette réforme. L'enseignement catholique a besoin de cadres formés à son projet ! » a enjoint Éric de Labarre en ouvrant cette journée de réflexion.
« Les leçons des premiers temps d'installation des nouveaux masters ont été tirées, un enjeu de clarification, de lisibilité, de mobilisation et de mutualisation de l'offre des parcours de formation vers les métiers de l'enseignement est nécessaire. Nous devons apparaître comme un espace professionnel attractif », a ajouté le secrétaire général de l'enseignement catholique, insistant sur le partenariat étroit avec l'Udesca dans ce travail de co-élaboration. *« La préoccupation centrale aujourd'hui,* souligne Bernard David, ex-directeur de l'Ifucome[4] d'Angers, *n'est en effet pas tant celle de l'attractivité de notre concours – sur les quatre dernières années, la baisse des inscriptions au Capes a été plus forte (- 32,42 %) que pour le Cafep (- 24,4 %), mais celle de l'attractivité de nos masters en particulier pour le 2d degré. »*
Une nouvelle campagne – annonces dans la presse nationale et tractage dans les universités – sera lancée en mars prochain, ainsi qu'une nouvelle version du site *www.devenir-enseignant.org* ; sans oublier la mise en place d'un véritable outil de FOAD[5].
Au-delà, les idées ne manquent pas : de la proposition de stages de 3e au sein d'un établissement scolaire à celle de stages de préprofessionnalisation en L2-L3 ; de la mobilisation des chefs d'établissement et des enseignants eux-mêmes pour parler de leur métier à la sensibilisation des parents, de l'utilisation des réseaux sociaux virtuels (*Facebook*, *Twitter*, plate-forme de blogs, forums de discussion) à la prise de contact plus systématique avec chacun des CIO[6] et services d'orientation des universités… La mise en place d'équivalences avec la VAP et la VAE[7], le souci d'accueillir en stage les étudiants inscrits dans les masters enseignement des universités publiques, de même que les mouvements et services d'Église, jamais sollicités jusqu'ici sur cette question, ont également été évoqués comme des pistes prometteuses.
« La balle est dans notre camp, a conclu Éric de Labarre. *Faisons résonner cet élan vers la formation des maîtres au niveau national et organisons-nous au niveau local ! »* Accroître les relations entre tous les acteurs dans un souci de partage et de cohérence constituera la clef de voûte de la mise en œuvre de cette formation. **AS**

1. Respectivement : Instituts supérieurs de formation de l'enseignement catholique, Commissions d'accueil et d'accord collégial, Services d'accueil et d'aide au recrutement.
2. Comité académique de l'enseignement catholique.
3. Union des établissements d'enseignement supérieur catholique.
4. Institut de formation de l'Université catholique d'Angers aux métiers de l'enseignement.
5. Formation ouverte et à distance.
6. Centres d'information et d'orientation.
7. Respectivement : Validation des acquis professionnels/de l'expérience.

Les Caec travaillent sur la rentrée 2011

Les hypothèses de préparation de la rentrée 2011 ont été validées à l'occasion de la dernière réunion des secrétaires généraux de Caec, début novembre. Quatre critères indicatifs ont été retenus afin d'étudier le retrait des emplois appliqué à l'enseignement privé sous contrat. D'abord, le redéploiement afin de poursuivre l'effort visant à rapprocher les taux d'encadrement des différentes académies. Deuxièmement, le retrait d'une partie des moyens affectés à la scolarisation des enfants de moins de trois ans. Ensuite, un retrait de la dotation globale horaire (DGH) totale des lycées professionnels et de celle des lycées généraux afin de prendre en compte les économies réalisables en application des réformes de ces formations. Enfin, un retrait d'emplois lié à la réduction du nombre de divisions à petits effectifs à partir d'une étude précise établie établissement par établissement.
À partir de ces quatre critères ainsi que des politiques locales et interdiocésaines de chaque académie, chaque Caec devra trouver son point l'équilibre. Ce sera l'objet de la prochaine réunion des secrétaires généraux de Caec, qui devra prendre notamment en compte le vote, dans le cadre de la loi de finances,

d'un amendement transférant 4 millions d'euros à l'enseignement privé sous contrat. Ce transfert intervient pour diminuer les retraits d'emplois, qui passent de - 1 633 à - 1 383, compte tenu de la spécificité de ces derniers. Dans l'enseignement privé, ils sont tous assignés à l'enseignement sans autres affectation ni dispersion.
Par ailleurs, le groupe interne à l'enseignement catholique de concertation sur les moyens, qui réunit les chefs d'établissement, directeurs diocésains et syndicats de salariés, a examiné le 22 décembre les propositions alternatives formulées par le Sgec en la matière. Elles feront l'objet en ce début d'année 2011 d'un travail spécifique avec la direction des affaires financières du ministère. **GDR**

Embarquement pour les États généraux de l'animation

Classes passerelles, cahiers de réussites, rencontres intergénérationnelles, travail interdisciplinaire… Les nombreuses rencontres qui se sont déroulées en novembre et décembre dans les établissements à l'occasion du rendez-vous des communautés éducatives ont donné lieu à des présentations et à des lectures des explorations à poursuivre, à démultiplier et à entreprendre. Elles ont notamment trouvé toute leur place lors de rassemblements diocésains ou académiques qui se sont tenus dernièrement. Ainsi, dans les Vosges, dans l'Orne, en Bretagne, en Languedoc-Roussillon, en Aquitaine... les explorations qui ont été déclinées – principalement celle du vivre-ensemble – donnent de véritables clefs d'optimisme. Pour Éric de Labarre, Claude Berruer, Christiane Durand, Françoise Maine et Yves Mariani, qui ont participé à ces manifestations, la richesse des actions menées actuellement montre à quel point, malgré des inquiétudes, des fatigues et des attentes insatisfaites, les communautés éducatives ne sont ni en manque d'aspirations ni en manque d'idées. De nouvelles formes de dynamiques éducatives, de solidarités, de mutualisations et d'engagements apparaissent. Il devient donc nécessaire de les reconnaître, de les consolider et d'en faire une espérance éducative collective.



L'archipel du Vivre-ensemble inspire de nombreux explorateurs éducatifs.

Les États généraux de l'animation de l'enseignement catholique se dérouleront les 14, 15 et 16 février 2011 dans l'ensemble scolaire Saint-Nicolas d'Issy-les-Moulineaux. Ils seront l'un des rendez-vous de l'exploration éducative, engagée pour les trois années à venir et représenteront un levier déterminant. Ils auront pour objet de permettre à chacun de mieux maîtriser, dans sa responsabilité propre, la contribution qu'il peut apporter à l'animation de l'ensemble de l'Institution. Ils viseront donc à déterminer des stratégies d'animation qui aideront chaque « lieu de vie » (établissement, diocèse, congrégation, académie, région, territoire…) à prendre de nouveaux rendez-vous pour poursuivre l'exploration éducative.
« Autour du Secrétariat général, des directions diocésaines, des responsables de congrégation, des chefs d'établissement, solidairement chargés de l'animation institutionnelle, les acteurs de l'enseignement catholique doivent se mobiliser pour conduire le changement. Ces États généraux de l'animation commenceront par un état des lieux qui conduira à des travaux de groupe pour se former ensemble à mieux hiérarchiser les chantiers à ouvrir, à mieux problématiser les questions essentielles et à se donner des repères pour des chemins d'animation renouvelés. Des éclairages sur la sociologie des organisations, sur le management et le pilotage au regard de l'anthropologie chrétienne soutiendront la réflexion. Des témoignages aideront à percevoir de nécessaires changements de posture. Des initiatives diverses seront partagées pour dynamiser la mutualisation de bonnes pratiques », précise Claude Berruer. Six cents personnes sont attendues pour vivre cette démarche. Elles seront issues essentiellement de délégations diocésaines actuellement en cours de constitution. **GDR**

L'Ugsel se lance dans la formation PSC1

Par arrêté du 29 novembre 2010 (*JO* n° 0283 du 7 décembre 2010), l'Ugsel nationale vient d'obtenir l'agrément pour les formations aux premiers secours PSC1*. L'obtention de l'attestation de prévention et secours civiques de niveau 1 est une nouvelle capacité à acquérir par tous les collégiens, inscrite dans le socle commun de connaissances et de compétences.

1. Prévention et secours civiques de niveau 1.

Le Cneap veut être entendu

Devant les très nombreux problèmes qu'ils rencontrent, les chefs d'établissement de l'enseignement agricole privé et les responsables du Cneap, en présence de Fernand Girard, délégué général de l'enseignement catholique, ont tiré la sonnette d'alarme le 6 décembre 2010 auprès de Marion Zalay, directrice générale de la DGER, de Jean-Pascal Fayolle, directeur général adjoint, responsable du service de l'enseignement technique et de Véronique Gueguen, responsable du Bureau des relations contractuelles. *« Pour éviter d'atteindre prochainement un point de rupture, il nous faut des réponses précises aux problèmes posés »,* a affirmé Louis de Lansalut, président de l'Uneap, avant de faire l'inventaire des inquiétudes des chefs d'établissement.
Si la tension est vive, notamment en raison des suppressions de postes, du non-financement des remplacements d'absences pour maladie de moins de 90 jours malgré la demande du ministre de l'Agriculture que tous les cours soient assurés, de la non-prise en compte des documentalistes dans les besoins en postes des établissements, des déficiences de financement des missions de la loi Rocard autres que la formation scolaire initiale, elle l'est également du fait de difficultés quotidiennes qui pourraient, elles, trouver rapidement des solutions si elles étaient entendues par le ministère de l'Agriculture. Huit questions sont à traiter d'urgence, a souligné Louis de Lansalut, parmi lesquelles les heures supplémentaires annuelles (HSA) ; le manque d'autonomie des établissements (recrutement des élèves, désignation de professeurs principaux…) ; la réforme des formations supérieures ; la mise en œuvre des réformes de la voie professionnelle et du lycée ainsi que celle de la formation initiale des maîtres. Marion Zalay a indiqué son intention de lancer un groupe de travail. **GDR**

Le Spelc contre les suppressions d'emplois

Les 17 et 18 novembre dernier, le Spelc[1] a tenu son assemblée générale à Paris. À l'issue de ces deux journées, ce syndicat a diffusé une *Lettre ouverte à tous les responsables de l'enseignement catholique*. Les délégués à l'assemblée générale des Spelc y « *protestent avec la plus grande vigueur contre le projet gouvernemental de suppressions massives d'emplois* ». Ils regrettent, par ailleurs, que le Secrétariat général de l'enseignement catholique (Sgec) affirme être prêt à *« apporter sa contribution* […] *à la réduction de l'emploi public »* et demandent que les solutions alternatives imaginées par le Sgec soient examinées avec les organisations de personnels. *« On n'est pas opposé à la discussion mais on exige d'être consulté,* expose Luc Viehé, le secrétaire général, *car il s'agit de nos emplois ! »*


© S. Horguelin

Autre sujet brûlant abordé lors de cette AG : la refonte des classifications des personnels Ogec[2]. *« Nous sommes scandalisés par la réaction de certains qui disent ne pas pouvoir appliquer l'accord du 7 juillet dernier, alors que nous, Spelc, l'avons signé avec l'engagement du collège employeur de le mettre en œuvre »,* explique Luc Viehé. Cet accord permet la *« remise à plat des relations entre employeurs et salariés »* grâce à l'entretien annuel d'activité et de développement (EAAD). Or, en de nombreux endroits, les entretiens n'ont pas commencé, souligne-t-on au Spelc. Mais c'est l'ajustement des salaires qui pose le plus de problèmes. Autre temps fort de ce rassemblement, l'intervention très appréciée de Roger Gaborit, venu exposer comment les restrictions budgétaires mettent à mal la formation continue des enseignants. L'occasion pour les adhérents d'échanger avec le secrétaire général de Formiris sur les obstacles rencontrés pour partir se former, tout particulièrement dans le premier degré. **SH**

1. Syndicat professionnel de l'enseignement libre catholique, 192 *bis*, rue de Vaugirard, 75015 Paris. Internet : www.spelc-fed.fr
2. Cf. *ECA* 338, pp. 24-25.

UN NOUVEAU PRÉSIDENT POUR LA FNOGEC


© Fnogec

Michel Quesnot *(notre photo)* a été élu président de la Fnogec le 11 décembre 2010. Représentant le Val-d'Oise à l'Urogec d'Ile-de-France, il sait depuis de nombreuses années donner de son temps aux institutions de l'Église, dont l'enseignement catholique. Sa grande rigueur lui a notamment permis de régler la question de la restructuration de la prévoyance pour l'enseignement catholique. Il succède à Jacques Giroux dont les talents d'écoute et de prise en compte du projet éducatif de l'enseignement catholique ont particulièrement marqué le mandat.

INTERSYNDICALE DES CHEFS D'ÉTABLISSEMENT
Un nouveau regard social


D.R.

Hervé Sérieyx.

Il n'est pas facile d'abandonner *« une relation* [qui repose] *sur l'affect pour une relation professionnelle »,* a rappelé Yves Ruellan, le président du Synadic[1] en ouverture de la journée du social organisée le 17 novembre dernier par l'intersyndicale des chefs d'établissement à Issy-les-Moulineaux. Ce chemin, les chefs d'établissements l'ont parcouru. En témoigne, entre autres, la signature le 7 juillet dernier de l'accord relatif au nouveau régime de rémunération et de classification des salariés des établissements privés relevant de la convention collective PSAEE[2].

Cet accord, a souligné Claude Dalverny, le président du Synadec[3], traduit le *« regard nouveau »* que les chefs d'établissement portent sur leurs communautés de travail, sur les fonctions de leurs collaborateurs, dont ils ont le souci de reconnaître et de valoriser les compétences. Cet accord, a poursuivi Claude Dalverny, est aussi l'occasion pour les chefs d'établissement d'*« affirmer leur rôle essentiel comme pilotes »*. Des pilotes qui doivent avoir le souci d'établir et de conserver la confiance de leurs collaborateurs et qui, pour ce faire, mettront en œuvre les 10 clefs de la confiance développées par Hervé Sérieyx : cohérence, coopération, communication, convivialité, courage…

C'est au président du Snceel[4], Louis-Marie Fillon, qu'il est revenu de conclure la journée. Mettant en garde ses collègues contre les deux *« tentations réformatrices »* à l'œuvre aujourd'hui dans l'enseignement catholique – celle de la privatisation qui consiste à *« considérer que la structure de gestion peut à son gré gérer l'établissement sans référer son action à un projet éducatif »* et celle d'une *« gestion territoriale centralisée qui produirait de l'administration »* –, Louis-Marie Fillon a invité les 8 000 chefs d'établissement à être de véritables *« patrons »* soucieux de promouvoir la confiance dans les relations de travail. *« Soyons au cœur du dialogue social, nous qui sommes les seuls à gérer dans un même quotidien le versant privé et le versant public »,* a insisté le président du Snceel. **GDR**

1. Syndicat national des directeurs d'établissements catholiques d'enseignement du second degré sous contrat. Internet : www.synadic.fr
2. Personnels des services administratifs et économiques, personnels d'éducation et des documentalistes des établissements d'enseignement privés.
3. Syndicat national des directeurs et directrices d'écoles catholiques. Internet : www.synadec.org
4. Syndicat national des chefs d'établissement d'enseignement libre. Internet : www.snceel.org

Orientation active, mode d'emploi

Gros succès pour la journée d'information sur l'animation diocésaine et académique de l'accompagnement à l'orientation post-bac, avec 150 représentants des diocèses, de l'Apel, des psychologues scolaires ou de l'enseignement catholique supérieur. De quoi élaborer *« un tissu de référents locaux et une ingénierie pédagogique et sociale qui, signe de l'attention à la personne, participe à la valeur ajoutée de l'enseignement catholique »,* s'est félicité Fernand Girard, délégué général du Sgec et président de Renasup. Les moyens de faire vivre le caractère propre à travers les nouveaux dispositifs numériques de l'Onisep ou le système d'admission post-bac ont été présentés. Ces ressources sont renforcées par *« l'information dynamique proposée sur www.renasup.org et visant à donner visibilité au réseau catholique supérieur ainsi qu'aux aides qu'il propose pour favoriser l'égalité des chances »,* a assuré Jean-Marc Petit, délégué général de Renasup. **VL**


© V. Leray

Pour Fernand Girard, « l'orientation est une piste féconde pour la réforme du système ».

Un livret peut en cacher un autre !

Deux livrets de compétences sont apparus à la rentrée : le premier, du CE1 à la 3e, valide les compétences du socle commun, le deuxième pour les lycéens (voire les collégiens) s'ouvre aux compétences acquises en dehors du cadre scolaire[1].

S'agissant du premier, le livret personnel de compétences (LPC), appellation délaissée pendant deux ans, il est aujourd'hui rétabli. L'arrêté du 14 juin 2010, publié au *Bulletin officiel* du 8 juillet 2010, en fixe la mise en œuvre à compter de la rentrée 2010, sur la base d'un modèle national de livret.

Le LPC atteste l'acquisition des connaissances et des compétences du socle commun, de l'école primaire à la fin de la scolarité obligatoire. À l'école primaire, le LPC est renseigné en CE1 et en CM2, au moyen des fiches d'attestation de palier 1 et de palier 2 du socle commun, et au collège en fin de 3e (fiches d'attestation de palier 3). La validation concerne les compétences du socle commun : au palier 1, la compétence 1 (« Maîtrise de la langue française »), la compétence 3 (« Principaux éléments de mathématiques ») et la compétence 6 (« Compétences sociales et civiques »). S'y ajoutent, aux paliers 2 et 3, les quatre autres compétences du socle.



Autre nouveauté : la circulaire du 28 décembre 2009, parue au *BO* du 7 janvier 2010, précise les modalités de l'expérimentation du livret de compétences instauré par la loi relative à l'orientation et à la formation professionnelle tout au long de la vie. Ce livret, entré en vigueur dès septembre 2010, est expérimenté pour les deux années scolaires et concerne le second degré. Dix établissements ont été retenus dans l'enseignement catholique[2]. Ce livret doit permettre aux élèves de *« valoriser leurs acquis »* à travers les compétences développées dans les cadres scolaire et extrascolaire et les expériences de découverte du monde professionnel et des voies de formation. Il doit permettre aussi de rendre les élèves acteurs de leurs apprentissages et de leur formation en contribuant à développer leur autonomie et en incluant une démarche d'auto-évaluation. Il doit *« conduire une réflexion plus éclairée sur les choix possibles d'orientation »* des jeunes. Ce livret de compétences expérimental doit bien sûr s'articuler avec les outils existants dans les établissements. On pourrait, par exemple, y insérer le LPC. **Philippe Cabrol**

1. Pour en savoir plus sur le « livret personnel de compétences » et le « livret de compétences expérimental », rendez-vous sur le site : www.deslyceesdeprojets.fr
2. On en trouvera la liste sur internet (*cf.* adresse ci-dessus).

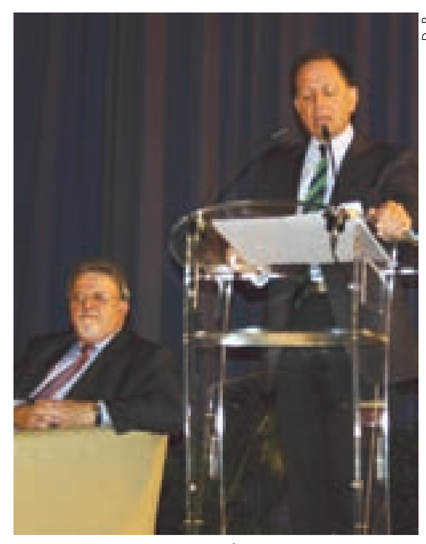
Gabriel est né

Avant d'être un projet technique qui concerne les systèmes d'information, il s'agit d'une nouvelle façon de travailler ensemble sur un projet de décloisonnement de nos informations. » Tel est l'enjeu de Gabriel[1], qui vise la création d'*« un portail unique d'applications et d'informations pour tous »* au sein de l'enseignement catholique (établissements, structures diocésaines, académiques, nationales et autres comme l'Opca[2], les élèves, les parents, les enseignants…). *« Nous sommes dans la phase à la fois difficile et exaltante des fondations et du gros œuvre. Cela va permettre l'élaboration d'un système le plus évolutif et proactif possible dans le temps, plus compatible aussi avec d'autres systèmes d'information, à commencer par celui de l'Éducation nationale, et privilégiant enfin un critère devenu essentiel qu'est celui de la sécurité et de la protection des données »,* explique Pierre Marsollier, directeur du service des études et de la prospective au Sgec. Pour prendre corps, Gabriel doit relever aujourd'hui un véritable défi du point de vue du réseau humain de la collecte et de l'exploitation des données, en optimisant notamment les efforts demandés aux chefs d'établissement lors de la saisie des banques de données. *« Ce qui est déterminant à cette phase, c'est l'appropriation par tous »,* insiste Pierre Marsollier. Dans cette optique, un texte d'orientation a été voté lors du Cnec du 19 novembre dernier, actant la naissance de Gabriel et la création, pour le porter, d'une structure associative nouvelle. **AS**

1. Gestion associée des bases et réseaux d'information de l'enseignement libre.
2. Organisme paritaire collecteur agréé.

Renasup renforce le bien-fondé des BTS

Sept ans après la mise en place du LMD[1] dans les universités, le diplôme bac + 2 de technicien supérieur, que l'on craignait menacé, se porte bien. Plébiscité par un tiers des bacheliers, champion de l'insertion professionnelle, facteur de mixité sociale et d'égalité des chances, le BTS devient aussi un tremplin vers la poursuite d'études grâce notamment à la mobilisation des éducateurs pour en faire un parcours de qualification et d'insertion à bac + 2/bac + 3 et au dynamisme des « Cordées de la réussite ». L'enseignement catholique, qui a largement milité pour que ce diplôme donne lieu à des crédits d'équivalence européens, accompagne bien sûr cette évolution. Ainsi, le 24 novembre dernier, une journée d'étude sur le BTS, organisée par Renasup[2], a réuni quelque 400 chefs d'établissement et enseignants pour réfléchir à l'appel à expérimentation lancé par la ministre de l'Enseignement supérieur, Valérie Pécresse. En effet, dès la rentrée 2011, cinq référentiels de BTS seront modularisés pour ouvrir des passerelles entre les différentes voies du supérieur. De plus, un million d'euros financera les innovations visant à *« augmenter le taux de réussite en STS[3], en individualisant les parcours, accompagner la poursuite d'études depuis les formations technologiques et professionnelles du lycée aux plus hauts niveaux de qualification, et enfin, améliorer l'insertion professionnelle en articulant mieux formation initiale et continue »*. Les débats et échanges d'expériences ont donc porté sur des dispositifs de rattrapage pour les décrocheurs de la fac ou des IUT et pour les élèves issus de la filière professionnelle, en effectifs croissants. Ces derniers peuvent aussi être préparés au BTS en amont, grâce aux nouveaux parcours individualisés du lycée. La plate-forme d'enseignement à distance Loread[4] a été évoquée comme modèle pour mutualiser les moyens tout en gardant une offre de proximité. Le déploiement territorial de Renasup et ses nombreux outils en ligne, tels qu'un annuaire interactif, viendront renforcer la cohérence de la politique de réseau et de mutualisation entre établissements indispensable à cette rénovation. Et notamment aux partenariats permettant la poursuite d'études, noués au sein du réseau, avec des universités publiques *via* des conventions pédagogiques consistantes, ou encore avec des universités européennes. Ces associations transfrontalières – avec l'anglo-saxonne Coventry, par exemple – peuvent mener à l'obtention d'un titre reconnu par l'État français et donc ouvert à l'apprentissage, à des mobilités étudiantes mais aussi à la préparation en France de diplômes européens. Elles présentent par ailleurs un fort potentiel d'attractivité. De quoi contribuer à bâtir *« l'*open college *ou université sans murs »*, rêvée par Fernand Girard, le président de Renasup. **VL**


D. R.

Fernand Girard et Éric de Labarre.

1. La réforme LMD (Licence-Master-Doctorat) s'inscrit dans le schéma préconisé par le processus de Bologne. Elle recouvre les mesures prises pour adapter l'enseignement supérieur français aux standards européens.
2. Réseau national d'enseignement supérieur privé. Internet : www.renasup.org
3. Sections de techniciens supérieurs.
4. Mise en place par l'enseignement catholique de Lorraine (cf. *ECA* 329, pp. 36-37).

Bac pro : La réforme continue

La réforme du baccalauréat professionnel en trois ans touche enfin le secteur sanitaire et social. *« Cette évolution était attendue et demandée depuis longtemps,* commente Fernand Girard, délégué général du Sgec. *Nous espérons que tout sera prêt pour la rentrée 2011 et savons déjà que ce nouveau bac professionnel intégrera deux options – l'une portant sur le domaine de la santé, l'autre sur le domaine social. »* La réforme du bac pro s'appliquant dans toutes ses conséquences au secteur, le BEP Carrières sanitaires et sociales devient une certification intermédiaire, ajoute Jean-Marc Petit, en charge du pôle lycée au Sgec, après une rencontre récente avec le sous-directeur chargé de l'enseignement professionnel et du lycée au sein de la Dgesco[1]. Par ailleurs, le bac pro Services de proximité et Vie locale (SPVL), maintenu, se préparera désormais uniquement en trois ans. *« Ces évolutions des formations du ministère de l'Éducation viennent compléter la mise en place du bac pro Services en milieu rural (SMR) du ministère de l'Agriculture,* précise Philippe Poussin, secrétaire général du Cneap[2]. *Elles méritent qu'une réflexion soit menée à tous les niveaux sur les questions de complémentarité/cohérence avec les formations proposées par les autres ministères (Santé, Affaires sociales) ainsi qu'au niveau des équilibres territoriaux. »* Dans cette optique, la commission « Avenir de l'enseignement professionnel », qui rassemble au Sgec les parties prenantes au débat, propose un travail spécifique de concertation dans les Caec[3], qui viserait à établir un état des lieux de l'existant afin d'aboutir à un plan concerté dans le cadre des schémas prévisionnels régionaux. Satisfaite de cette évolution qui va permettre aux filières sanitaires et sociales de gagner en lisibilité, Brigitte Chibani-Mandeville, coresponsable du dossier à l'Unetp[4] et chef d'établissement du lycée polyvalent Notre-Dame à Paris, n'en demeure pas moins inquiète sur le discrédit dont souffre parallèlement le bac technologique ST2S[5]. Elle alerte aussi sur le défi à relever par l'enseignement catholique face au positionnement nouveau de l'enseignement public dans le domaine de l'aide médico-psychologique *via* la création de pôles thématiques proposant un panel complet de formations post-bac (aide-soignant, AMP…). Un autre secteur est également concerné par la réforme du bac pro trois ans : l'hôtellerie, sans que soit remis en cause le baccalauréat technologique Hôtellerie, qui sera prochainement rénové. **AS**

1. Direction générale de l'enseignement scolaire.
2. Conseil national de l'enseignement agricole privé.
3. Comités académiques de l'enseignement catholique.
4. Union nationale de l'enseignement technique privé.
5. Sciences et techniques de la santé et du social, ex-« SMS ».

Saint-Nicolas reçoit Luc Chatel

« Je suis venu pour rappeler une vérité simple : que l'enseignement privé sous contrat est partie intégrante de notre système public d'Éducation nationale », a souligné Luc Chatel, lors de sa visite le 18 novembre 2010 au lycée parisien Saint-Nicolas[1], en présence d'Éric de Labarre, secrétaire général de l'enseignement catholique, de Frédéric Gautier, directeur diocésain, et de Patrick Gérard, recteur de l'académie de Paris. L'occasion pour le ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et de la Vie associative, d'échanger sur la mise en place de la réforme en seconde avec l'équipe éducative de ce lycée général, technologique et professionnel des domaines industriel et tertiaire, qui scolarise 1 350 élèves et 75 apprentis.


© S. Horguelin

Luc Chatel et Éric de Labarre à la rencontre des élèves.

Les changements ont été nombreux depuis la rentrée pour les quatre secondes, avec la mise en place de cinq enseignements d'exploration (principes fondamentaux de l'économie et de la gestion, sciences économiques et sociales, création et activités artistiques, sciences de l'ingénieur, création et innovation technologiques) ; mais aussi l'introduction de l'accompagnement personnalisé, axé sur la méthodologie, le soutien, la remédiation et l'aide à l'orientation. *« J'assure un soutien en français avec des élèves en difficulté que je n'ai pas en classe. J'étais sceptique mais je commence à changer d'avis… »,* a expliqué Françoise Timmerman. *« J'ai élaboré un livret de suivi pour l'élève »,* a poursuivi Damien Charles, professeur de technologie. *Il permet d'évaluer les compétences et de rendre compte du projet de vie. »* Des enseignants fortement impliqués dans la réforme, donc, malgré des zones d'ombre que n'a pas voulu occulter Michel Farouil, le chef d'établissement : *« Nous n'avons pas de référent culturel, ni de prof capable de donner un cours technique dans une langue étrangère, et nous manquons de personnes pour le tutorat… »* Autre sujet d'inquiétude, *« la réforme en cours de la filière STI devenue trop théorique au niveau des enseignements technologiques ». « J'ai peur qu'on perde cette frange d'élèves qui réussit dans l'enseignement supérieur en passant par un BTS ou un IUT »,* a confié le directeur au ministre attentif. Luc Chatel, après avoir visité les ateliers menuiserie et technicien d'usinage à la rencontre des élèves, a reconnu que cet échange lui était très utile. Et le ministre de conclure sur la nécessité de *« sortir de la logique du toujours plus de matières »,* en rendant hommage à l'enseignement privé qui a *« une expérience ancienne dans l'accompagnement des élèves et l'aide à l'orientation ».* **SH**

1. Adresse : 92 rue de Vaugirard, 75006 Paris. Internet : www.lyceesaintnicolas.com

Réinsertion scolaire : deux établissements pionniers

Pionniers dans l'enseignement catholique, deux établissements, l'ensemble scolaire polyvalent Fénelon à Vaujours (Seine-Saint-Denis) et le lycée professionnel Saint-Jean à Sannois (Val-d'Oise), ont ouvert un établissement de réinsertion scolaire (ERS). Le principe de ces établissements *« correspond pleinement au projet de l'enseignement catholique de s'associer au traitement de la grande difficulté scolaire et de la déscolarisation »,* explique Fernand Girard, délégué général du Sgec. À Vaujours comme à Sannois, une progressivité dans l'ouverture a été décidée pour éviter les difficultés largement médiatisées auxquelles ont dû faire face Craon (Mayenne) et Portbail (Manche). Par ailleurs, dans le cadre de l'opération « Internats d'excellence », l'enseignement catholique a déposé, au total, 2 747 demandes de labellisation de places. *« À ce jour, nous sommes dans l'attente d'un engagement plus important des pouvoirs publics à l'égard de nos propositions »,* insiste Fernand Girard : seules une soixantaine de places ont été attribuées par les inspections académiques. **AS**

AVS : Un travail de clarification nécessaire

Depuis la rentrée, les problèmes liés à la scolarisation des enfants en situation de handicap remontent au Secrétariat général, notamment en raison des difficultés de mise à disposition des auxiliaires de vie scolaire (AVS). Il existe deux types d'AVS : les AVSi (i pour individuel) et les EVS (emplois vie scolaire). Les premiers, salariés des établissements publics locaux d'enseignement (EPLE), sont mis à la disposition des enfants au vu des notifications de droit des Maisons départementales des personnes handicapées (MDPH). Or, une lecture « erronée » d'une succession d'articles du Code de l'éducation provoque de la part des rectorats et des inspections académiques des retraits d'AVS lorsque ces enfants sont scolarisés dans le privé, au motif que la mise à disposition d'un salarié d'EPLE dans un établissement privé sous contrat ne serait pas possible. L'enseignement privé sous contrat dispose aujourd'hui d'un quota de 900 emplois de ce type. S'agissant des EVS faisant fonction d'AVS embauchés dans le cadre d'un CUI[1] par les Ogec, 1 850 supports d'emplois sont aujourd'hui subventionnés, dont 450 au titre du plan de relance. Ces derniers sont appelés à disparaître. Ayant déjà permis de faire le point sur le nombre d'emplois disponibles, le travail de clarification en cours sur la situation de ces personnels se poursuit avec le ministère de l'Éducation nationale. Prochaine étape : le recensement des emplois effectivement attribués à l'enseignement privé. Ce travail, qui va être demandé aux directions diocésaines, *« permettra de contrôler que l'ensemble des postes prévus au budget sont bien présents sur le terrain »,* précise Yann Diraison, délégué général du Sgec. **AS**


© E. du Closel

1. Contrat unique d'insertion.

L'Apel concernée par les enjeux du numérique

Le 11 décembre dernier, la délégation nationale de l'Apel[1], réunie en journée statutaire, a décidé de *« déplacer son effort de solidarité immobilière en faveur de l'équipement numérique des établissements afin d'inciter nos écoles à prendre ce virage inéluctable et en misant sur l'attractivité des Tice comme levier d'augmentation des effectifs »*, selon les termes de la présidente, Béatrice Barraud. Lors d'une table ronde consacrée aux enjeux des usages numériques, Françoise Maine, du département éducation, a assuré que le Sgec veillait à ce que *« l'outil ne prenne pas la place centrale qui revient à l'élève »*, et à ce que *« la relation école-famille ne se réduise pas aux ENT »*. Dans cet esprit, l'opération « Dix jours sans écran », initiée par Jérôme Gaillard, directeur de l'école Saint-Martin du Mans et cofondateur de la plate-forme de travail en ligne *Takabosser*, a permis de nombreux échanges au sein de la communauté éducative. Le lycée professionnel de Wittenheim, lui, a créé *l@ bOscOmobile* (notre photo), conçue par et avec les élèves de Segpa, faisant de cette antenne numérique nomade un puissant vecteur de liens. **VL**



© don-bosco.net

1. Association des parents d'élèves de l'enseignement libre. Internet : www.apel.fr

L'Addec : Justice et miséricorde

Cette année les membres de l'Addec[1] dont la convivialité est un facteur de rassemblement de l'enseignement catholique, ont entrepris une réflexion surprenante pour leur session annuelle de novembre dernier à Tours.

Dès son introduction, Mgr Henri Brincard a donné le « la » de cette session : *« Dans un monde qui tente de s'expliquer par lui-même et pour lequel Dieu est devenu superflu et encombrant, il est important pour redonner le sens de Dieu de parler en premier lieu de la miséricorde divine, une miséricorde dont les chrétiens doivent être les apôtres courageux. Mais que faut-il entendre par miséricorde divine ? Un amour gratuit, un amour prévenant, un amour surabondant, un amour qui pardonne, un amour tout-puissant, un amour qui sollicite, sans jamais se lasser, le cœur de l'homme, si fermé soit-il. Pour saint Yves, comme pour tout chrétien, la miséricorde divine est une personne : Jésus-Christ…* [Or,] *il est souvent reproché à l'Église d'oublier les exigences de la justice en exaltant les grandeurs de la miséricorde… Il est* [ainsi] *plus important que jamais de faire comprendre qu'en Dieu, miséricorde et justice, non seulement ne s'opposent pas mais se rencontrent car l'une et l'autre ont pour unique source l'amour infini de Dieu pour les hommes. La miséricorde divine est un amour comblant l'homme de ses prévenances et la justice divine est l'amour réclamant son dû. Et le dû de l'amour, c'est l'amour. »*

André Antibi, chercheur en didactique, Mgr Henri Brincard, président de l'Addec, et Thierry Aillet, directeur diocésain.

© G. du Retail

Citant alors le pape Benoît XVI rappelant que Dieu veut que nous devenions des saints, le T.R.P. Dom Antoine Forgeot, abbé de Notre-Dame-de-Fontgombault, a confié aux membres de l'Addec que *« la vocation de l'enseignement catholique est de faire grandir les élèves comme des hommes et des femmes dignes de Dieu »*. Mais, a-t-il indiqué, *« pour être une école de vie du Seigneur, vos élèves doivent se savoir aimés de leur maître »*, à l'instar de saint Benoît qui, dans sa règle, précise que la sollicitude de l'abbé est de ne perdre aucune des brebis qui lui sont confiées et que la rigueur du maître va de pair avec la tendresse d'un père. Et, d'ajouter : *« Les responsables éducatifs doivent par leur témoignage rendre compte et inciter à la justice et à la miséricorde. »*

L'attention à cette idée de justice et de miséricorde qui s'embrassent et fondent l'autorité se retrouve notamment dans les évaluations des élèves et dans l'exercice de la responsabilité des chefs d'établissement. Ainsi, André Antibi a souligné la nécessité *« de lutter contre des attitudes éducatives qui consistent à apprécier l'élève non pas par la mesure de l'échec mais par celle de la réussite en fonction de critères clairement exprimés »*. Et Hélène Michon de noter *« qu'il faut mettre ensemble la justice et la force, et pour cela, faire que ce qui est juste soit fort ou que ce qui est fort soit juste »*. Il reste à chacun dans son action pédagogique à s'interroger sur le sens d'une justice qui rencontre la miséricorde en donnant à chaque élève des raisons d'espérer et d'aller à la rencontre de Celui qui exprime la vérité universelle de l'amour et du sens de l'humanité. **GDR**

1. Alliance des directeurs et directrices de l'enseignement chrétien. Internet : http://addec.free.fr

L'Afocal fête ses 30 ans

L'Afocal[1] a préparé, depuis sa création, 130 000 personnes aux diplômes de l'animation (BAFA, BAFD). Fondé en 1979, à l'initiative d'associations pour la plupart d'inspiration chrétienne (dont l'Apel nationale et l'Ugsel), cet organisme a pour mission de former des cadres dans le domaine de la Jeunesse, de l'action sociale et des loisirs. Le 26 novembre dernier, l'Afocal a fêté ses 30 ans au Collège des Bernardins, à Paris, en organisant une rencontre sur le thème *« Pourquoi aujourd'hui s'engager dans l'éducation populaire ? »*. L'association en a profité pour renforcer sa visibilité auprès des 17-25 ans, en redynamisant son site présenté comme un blog et en mobilisant les réseaux sociaux. Sur le blog, on trouvera la liste des prochaines sessions BAFA (pour devenir animateur) et BAFD (pour devenir directeur). **SH**

1. Association pour la formation des cadres de l'animation et des loisirs. Siège national : 29-31 rue Michel-Ange, 75016 Paris. Site : www.afocal.asso.fr



Ce n'est que progressivement qu'acteurs et partenaires de l'enseignement catholique se sont lancés dans la création de sites internet, aujourd'hui très nombreux. Au fil des numéros, cette nouvelle rubrique en présentera cinq, choisis pour leur originalité et/ou leur identité visuelle, mais surtout leur pertinence, leur facilité de navigation et leur actualisation.

La webthèque de l'enseignement catholique

D'abord accueillir

1 Sur le site de l'enseignement catholique de l'académie de Grenoble, l'internaute se voit, avant toute chose, souhaiter la *« bienvenue »*. Il est invité à mieux connaître l'enseignement catholique par le biais des six résolutions des Assises de 2001. Pas d'actus, mais un point fort : une recherche aisée des établissements par département ou par cycle et spécificité de formation. En revanche, pour ce qui concerne les formations ou les concours, l'info reste succincte, car les prises de contact directes avec les directions diocésaines, Formiris, les organismes de formation, etc. sont privilégiées. Coordonnées et plans d'accès sont dans ce but clairement indiqués.

www.scolalp.org/index.html

Information pour tous

2 *« Vivre et grandir ensemble »* est le slogan retenu par le nouveau site de Fénelon/Notre-Dame de La Rochelle. Chacune de ses sections vise un public précis tandis qu'une rubrique générale recouvre l'ensemble du groupe scolaire. Des onglets colorés donnent accès à l'organisation de chaque niveau (école, collège, lycée et post-bac), à leurs actualités et thèmes propres. Au sommaire : plusieurs documents en téléchargement (livret de présentation du groupe scolaire ; projet d'établissement ; *Le Grand Journal*, support d'expression des enseignants, des parents et des élèves), le blog de l'Apel du primaire, deux accès réservés l'un aux enseignants, l'autre aux familles.

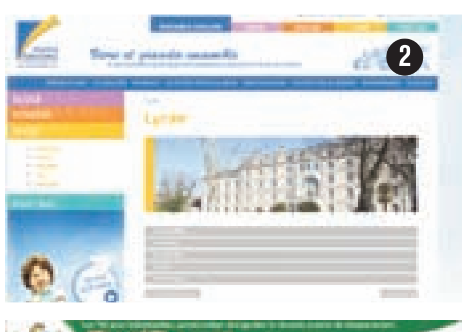
www.fenelon-notredame.fr

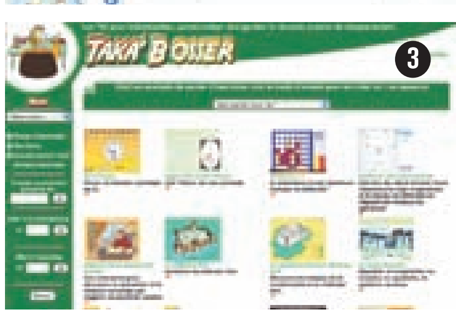
Apprentissage ludique et sur mesure

3 *Takabosser* est un site interactif. Son objectif : apprendre aux enfants des trois cycles de l'école élémentaire à utiliser, dans un cadre pédagogique et à bon escient, l'outil internet. En soutien scolaire, il peut servir à reprendre autrement des notions plus ou moins acquises. L'internaute en herbe, grâce à une interface ludique, navigue dans un manuel numérique qui se présente comme un tableau de mini-écrans. À lui de cliquer pour accéder à des documents issus de plusieurs centaines de sites. Lectures, jeux éducatifs divers, textes historiques, éveil aux sciences... : il lui suffit de *« remplir son panier »* comme dans un supermarché ! En outre, *Takabosser* implique la famille. Plusieurs sections favorisent l'interaction entre l'enfant et ses parents. Quant à l'enseignant, il dispose d'un « espace prof » dont le contenu est en adéquation avec les programmes officiels. Il y trouve de nombreux exercices, des poésies, etc. et peut y ajouter ses propres productions. Un annuaire recense des sorties pédagogiques possibles, des hébergements pour des classes de découverte. Derrière ce site : une équipe dynamique d'enseignants et de pédagogues, tous issus de l'enseignement catholique !

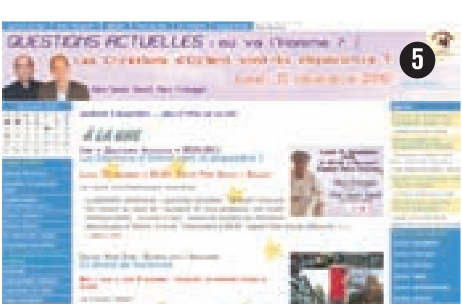
www.takabosser.net











Sur l'école numérique

4 Le département éducation du secrétariat général de l'enseignement catholique anime cet espace dédié au développement de la culture numérique à l'école, au collège et au lycée. Les rubriques reprennent les actualités, les manifestations, les initiatives et innovations, etc. Sans oublier la recension d'ouvrages et de publications. On peut suivre comme un feuilleton, l'expérience *« Dix jours sans écran »* qui s'est déroulée à l'école Saint-Martin du Mans. On lira aussi la présentation et l'analyse du nouveau plan numérique annoncé par Luc Chatel. Ce site est régulièrement alimenté. Il faut donc y venir et y revenir...

www.ecolenumeriquepourtous.fr

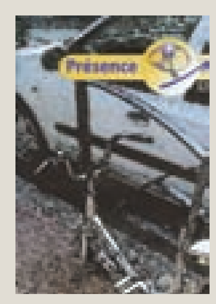
Au rythme d'un ensemble scolaire

5 *« Ce site est en perpétuelle évolution, au rythme même des activités »*, explique avec justesse son directeur. Et c'est son grand mérite, malgré une présentation un peu rigide, de rendre parfaitement compte de la vie des établissements de l'ensemble scolaire Edmond-Michelet de Brive. La rubrique *« En direct de l'école »* annonce la couleur en proposant *« toutes les infos d'une école qui bouge, au jour le jour »*, niveau par niveau. Les textes courts sont très documentés et illustrés de nombreuses photos. À visiter, la mobilisation de la communauté éducative en solidarité avec Haïti ou la réception d'auteurs dans les classes à l'occasion de la Foire du livre de Brive. Les informations à destination des parents et des futurs élèves sont pratiques et complètes. Enfin, des prises de parole multiples donnent du sens aux événements rapportés.

www.edmichelet-brive.fr

Danielle Lacroix

À la une des revues de l'enseignement catholique



À l'aube d'une nouvelle civilité

Après avoir explicité les concepts de civisme, de citoyenneté et de civilité, *Présence mariste* propose un dossier sur cette dernière notion. Faisant le constat que la civilité change avec les lieux et les époques, la revue se demande si de nouvelles règles ne sont pas en gestation. En effet, la mondialisation et les techniques modernes de communication bouleversent les repères d'antan. Notre société en mutation les aurait perdus. Toutefois, à travers des témoignages d'élèves, de parents et d'enseignants, les Pères maristes veulent croire qu'une nouvelle civilité émergera.

Présence mariste, n° 265, octobre 2010, pp. 9-20.

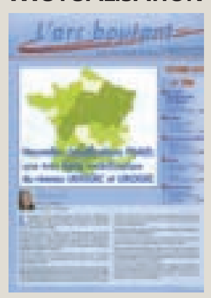
Loi Debré : au service de la personne



« […] *l'école catholique ne doit pas être seulement un lieu d'enseignement, d'apprentissage du savoir et du savoir-faire, mais un lieu de vie, de rencontre entre les personnes, de développement et de promotion de chacune des personnes* », rappelle Mgr Ginoux, évêque de Montauban, dans un texte publié en janvier 2010 à l'occasion du 50e anniversaire de la loi Debré. *La Documentation catholique* accompagne ce texte d'un article de Bruno Poncet qui revient sur l'histoire de la loi et de son évolution.

La Documentation catholique, n° 2452, 5-19 septembre 2010, pp. 784-795.

Mutualisation et réseaux pour demain



L'observatoire INDICES, outil de veille de la Fnogec, alerte régulièrement sur les difficultés financières dans lesquelles se trouvent de nombreux établissements. Si ces constats économiques sont inquiétants, la fédération estime néanmoins que des marges de manœuvre existent. Elle identifie plusieurs enjeux pour l'enseignement catholique. « L'académisation » de l'Éducation nationale et les évolutions démographiques appellent à une mutualisation et à un fonctionnement en réseau des établissements scolaires.

L'Arc boutant, n° 506, octobre 2010, pp. 3-5.

Les formateurs se forment aussi

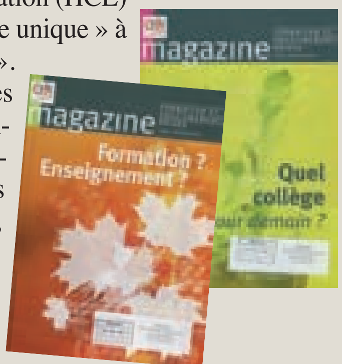


« Formateurs… en formation », tel est le sujet du numéro de novembre de *Chantiers Formations et Pratiques*, la revue de l'Association nationale des formateurs en instituts et centres de formation pédagogique (AFICFP). Engagés dans un souci constant d'amélioration de leurs compétences, des formateurs de l'enseignement catholique, au-delà d'un retour réflexif régulier sur leurs pratiques de formation, s'engagent dans des processus de formation qualifiante. La première partie de la revue est consacrée à leur témoignage. Une deuxième partie résume les recherches en cours.

Chantiers Formations et Pratiques, n° 49, novembre 2010, 60 p.

Collège, lycées, les réformes

Y aura-t-il une réforme du collège ? Dans son rapport sur le collège, le Haut Conseil de l'éducation (HCE) préconise de passer du « collège unique » à « l'école du socle commun ». Parmi les conditions essentielles pour y parvenir : former les enseignants aux pratiques les plus efficaces, redéfinir le service des enseignants, etc. *Fep magazine*, après avoir résumé les propositions du HCE et donné son point de vue sur le socle commun, interroge des enseignants sur sa mise en place.

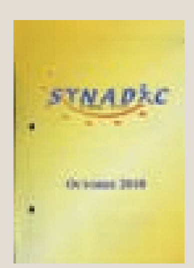


Fep magazine, n° 155, décembre 2010, pp. 8-11.

La réforme des lycées généraux, technologiques et professionnels, la réduction du nombre de filières et la diminution des moyens vont probablement conduire à des pertes partielles ou totales d'emplois. Ce sont les enseignants des disciplines technologiques des séries STI et du bac pro qui seront les plus touchés. Ils devront s'engager dans des processus de formation plus ou moins lourds pour s'adapter à de nouveaux programmes, entamer une reconversion afin de changer de discipline ou de métier. Cette analyse conduit *Fep magazine* à présenter les démarches à effectuer pour s'engager dans ce processus.

Fep magazine, n° 154, novembre 2010, p. 4 et n° 155, décembre 2010, p. 7.

Sous la méthode, les problèmes



« *Cet élève manque de méthode.* » Le *Bulletin du Synadic* s'interroge sur cette appréciation souvent portée sur les bulletins de notes. Derrière cette remarque très générale, il est possible de nommer de manière explicite ce qui manque à l'élève : « *problème de lecture des consignes, de leur compréhension* », « *problème d'organisation des idées* », etc. L'auteur de l'article encourage les enseignants à se saisir de l'individualisation et de l'accompagnement des élèves pour aborder ces questions de méthodologie et propose une grille d'aides.

Bulletin du Synadic, n° 73, octobre 2010, pp. 21-22.

Préparer sa retraite

L'Éducateur chrétien propose un dossier sur la réforme des retraites. Conditions de départ et modes de calcul du montant des pensions sont explicités.

L'Éducateur chrétien, n° 213, décembre 2010, pp. 7-11.

Isabelle Tinader

Conjuguer : un impératif dédramatisé



Savoir « ses » conjugaisons, comme « ses » tables de multiplication, reste souvent le cauchemar des écoliers... et de bien des adultes qui continuent à hésiter ou à se tromper. C'est donc juste à propos que vient de paraître chez Céléades une toute nouvelle méthode. Le projet est ambitieux puisqu'il s'agit de savoir conjuguer les verbes à tous les temps et tous les modes, et qu'un guide pédagogique propose une exploitation allant du primaire au lycée.
L'auteur, Geneviève Morel, qui a longtemps enseigné le français en collège, a délibérément choisi l'entrée par le jeu, afin que le plaisir motive l'apprentissage. Elle a misé sur les procédés mnémotechniques, mais aussi sur l'astuce et les ficelles que bien des jeunes savent déployer. Bien entendu, l'erreur, ici, n'est plus considérée comme une « faute », mais comme une étape vers la solution. Cela dédramatise les situations.
Cette démarche originale conjugue plusieurs outils : un livre avec explication de la méthode, des exercices et leurs corrigés ; le jeu proprement dit, composé de cartons colorés dont l'assemblage permet à l'élève l'autocorrection ; un jeu informatique (à paraître) ; un livre du maître (à paraître) ; un tableau magnétique pour faciliter les cours « magistraux ». **DL**

Geneviève Morel, *Clés de la Conjugaison,* Céléades, coll. « Mes premières clés », 2010. Le livre : 19 €. Le kit classe (avec 25 jeux) : 79 €. Internet : www.celeades.com

Jouons sérieux !



Les *serious games* (ou « jeux sérieux ») entrent discrètement à l'école[1]. Preuve en est l'expérimentation que l'académie de Créteil vient de lancer avec sept enseignants de collège sur l'utilisation de ces jeux vidéo à vocation éducative[2]. Deux chercheurs de l'université de Toulouse, spécialistes de la question, nous aident à comprendre leurs origine et usages dans un ouvrage[3] écrit pour les enseignants et les formateurs. Leur propos n'est pas de faire l'apologie des *serious games* mais de montrer les nouvelles modalités de médiation des savoirs qu'ils permettent. Après avoir présenté leur potentiel, ils donnent la parole aux acteurs : industriels, concepteurs, enseignants. On lira tout particulièrement le témoignage d'Yves Hochet, documentaliste en collège et cofondateur du réseau *Ludus,* et celui de Julien Llanas, professeur d'histoire-géographie en collège lui aussi. **SH**

1. Voir *ECA* n° 336, p. 59.
2. http://jeuxserieux.ac-creteil.fr
3. Julian Alvarez et Damien Djaouti, *Introduction au serious game*, éd. L>P, 227 p., 12,50 €.

Glossaire franco-allemand



L'Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ) vient de publier une nouvelle édition, revue et augmentée, de son glossaire : « École maternelle et élémentaire/*Kindergarten und Grundschule* ». Linguistes et éducateurs ont travaillé sur les 2 000 entrées, mots ou expressions, issus du contexte dans lequel travaillent les enseignants des deux pays. Leur glossaire, qui apporte du vocabulaire utile pour la vie quotidienne à l'école, est aussi un petit guide interculturel. À cet effet, une rubrique « Regards croisés » a été ajoutée, avec des textes et des schémas expliquant les différences et similitudes entre le primaire en France et en Allemagne. **SH**

Vous pouvez télécharger gratuitement le glossaire sur : www.ofaj.org – rubrique « OFAJ » ou le commander par *mail* : info@ofaj.org.

Un site pour les langues

Sur la page d'accueil du site *larousse.fr,* un dictionnaire français et 20 dictionnaires bilingues[1] sont en accès libre et gratuit. Grand plus par rapport à une version papier : pour chacun des 1 300 000 mots ou phrases, on peut entendre la bonne prononciation. Larousse propose aussi 11 applications bilingues (payantes) sur iPhone. **SH**

1. Français/*Anglais/Espagnol/Italien/Allemand* ; Anglais/*Espagnol/Allemand/Italien* ; Espagnol/*Allemand* ; Allemand/*Italien* (et réciproquement pour tous ces dictionnaires) ; Français/*Chinois* ; Français/*Arabe*.

Prépa concours en ligne

Epreuves-Concours est une plate-forme *e-learning* pour la préparation aux concours de la fonction publique et du secteur médico-social. Le candidat choisit son rythme de travail et son mode d'échange avec son tuteur. Il déclenche lui-même ses concours blancs. Il passe aussi des oraux blancs par téléphone, *webcam* ou *Skype* avec son tuteur. Parmi les concours préparés : agent territorial spécialisé des écoles maternelles (Atsem) ou encore auxiliaire de puériculture. Les annales sont gratuites mais il faut compter par exemple 260 € pour la préparation des épreuves de biologie et de mathématiques du concours d'auxiliaire de puériculture. **SH**

L'adresse : www.epreuves-concours.fr



La vie vue en violet

Lorsque la plume d'origine sénégalaise, et donc violet foncé, d'Ibrahima Dieng, travailleur socio-juridique, militant associatif infatigable et correspondant local de la Halde à Paris, croise celle, violet clair, de Jean-Pierre Rosenczveig, président du tribunal pour enfants de Bobigny, le mélange des encres produit un appel à vivre la diversité de manière pacifiée et républicaine. *Je suis violet ? Et alors !* propose *« une balade dans la France des couleurs »*, au pays des hommes libres et égaux, mais aussi de la discrimination ordinaire. L'ouvrage, volontiers léger et humoristique, fourmille d'anecdotes édifiantes ou aberrantes et de références à des personnalités, à des livres ou à des associations en lutte contre les stigmatisations. Évitant l'écueil de la victimisation, la mise en perspective de scènes du racisme au quotidien donne lieu à des considérations optimistes et constructives. Son style enlevé, simple et efficace fait de cet opus un outil éducatif percutant pour revitaliser le débat citoyen sur les discriminations. Ses dernières pages énoncent d'ailleurs *« 57 questions pour prolonger le débat, en classe ou au-delà »*. **VL**

Ibrahima Dieng et Jean-Pierre Rosenczveig.

Ibrahima Dieng, avec la participation du juge Jean-Pierre Rosenczveig, *Je suis violet. Et alors ! - évocations croisées sur la stigmatisation ordinaire,* Valorémis, 2010, 63 p., 9 €. Bon de commande sur www.valoremis.fr

Et si on jouait au développement durable ?

Peindre avec des éléments naturels, mimer des gestes écologiques, s'initier aux salutations provenant de diverses cultures, utiliser des cartes pour exprimer son ressenti, revisiter des jeux collaboratifs comme « la marche à trois pattes », expérimenter l'exclusion à travers un jeu de rôle symbolique ou organiser un goûter représentant l'inégale répartition des richesses mondiales… Autant de *Jeux pour habiter autrement la planète* proposés par Élise Bancon, enseignante en primaire engagée dans le domaine de l'éducation à la paix, et Jean-Frédéric Cambianica, formateur dans le champ du développement durable ayant collaboré avec le CCFD-Terre Solidaire. Ce carnet détaille 23 scénarios d'animations originales à destination de groupes de jeunes et couvrant trois axes éducatifs : la nature et sa protection, le vivre-ensemble et la solidarité, la compréhension du monde pour grandir en citoyen. Cette pédagogie ludique, revendiquant sa parenté avec l'esprit scout, invite les jeunes entre 8 et 11 ans à réfléchir aux enjeux contemporains pour devenir acteurs du monde. Tout en s'amusant. **VL**

Élise Bancon et Jean-Frédéric Cambianica (texte), Michèle Bisgambiglia (ill.), *Jeux pour habiter autrement la planète,* Les Presses d'Ile-de-France, 2010, 119 p., 14 €.

Pour éduquer à l'environnement

Vous voulez présenter vos initiatives d'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD) ou vous recherchez des outils ? Rendez-vous sur la plate-forme *in-deed*[1]. Sa vocation : fédérer les acteurs concernés par l'EEDD. La maison Deyrolle, connue pour ses planches pédagogiques, a ouvert ce site en juin dernier pour le grand public, les entreprises et les écoles. Ces dernières y trouveront des liens pour découvrir : un tableau canadien des gestes écolo pour la classe ; *Babar le p'tit écolo,* une BD offerte par le ministère de l'Écologie ; ou encore les mallettes de la série « Le développement durable et moi », pour les CM1-CM2 et 6e-5e.

Un autre portail, lancé en mai dernier par Terra Project[2], un éditeur multimédia spécialisé dans l'EEDD, poursuit le même objectif. Conçu avec le soutien du ministère de l'Éducation nationale (MEN), il apporte gratuitement aux enseignants et aux élèves des lycées et collèges les moyens d'en comprendre les enjeux à travers des contenus pédagogiques très riches. Terra Project a mis en ligne des milliers de ressources constituées d'exercices interactifs, cartes, vidéos, fiches pédagogiques. Plus de 16 thématiques et près de 200 sous-thèmes sont abordés et accompagnés d'illustrations, de vidéos et de diaporamas. Par ailleurs, 102 études de cas, élaborées avec le MEN, sont proposées. Les professeurs ont la possibilité d'accéder à un espace dédié qui leur permet de préparer leurs cours et de réaliser des séquences pédagogiques. Les élèves ont eux aussi un accès personnalisé pour consulter les contenus et activités préparés pour eux. Cette démarche s'appuie sur les travaux menés par Terra Project depuis plus de dix ans en matière d'EEDD. **SH**

1. À l'adresse : www.in-deed.org
2. À l'adresse : www.education-developpement-durable.fr



Inspections générales

Un suivi dans la continuité

Un retour au classicisme. » C'est ainsi que Bernard Toulemonde, inspecteur général honoraire de l'éducation nationale, qualifie le programme de travail des inspections générales (IGEN et IGAENR[1]) pour 2010-2011, paru au *BO* du 30 septembre dernier. Comme il est d'usage, les inspecteurs généraux devront s'assurer du suivi de l'application des réformes : réformes du primaire, du lycée, de la voie professionnelle, de la formation des enseignants, mise en œuvre du programme Clair[2] et de la loi d'autonomie des universités. Elles sont chargées en outre de missions spécifiques, parmi lesquelles une étude sur les pratiques d'évaluation des élèves, l'école maternelle, le remplacement, la mise en place des internats d'excellence, l'évaluation des « Cordées de la réussite », etc. *« Notre système d'enseignement* […] *est engagé dans un profond mouvement de rénovation* [apportant] *»,* précise la lettre de mission, une *« plus grande marge d'initiative et de responsabilité aux échelons déconcentrés de l'État et davantage d'autonomie aux établissements* [...]. *C'est pourquoi les inspections générales devront être particulièrement mobilisées* [...] ». Après la sous-utilisation de l'IGEN sous Xavier Darcos, nombre de ses rapports ont été publiés depuis l'arrivée de Luc Chatel rue de Grenelle, mais leur prise en compte dans les politiques futures reste encore attendue. **AS**

© Peter 17

1. Respectivement : Inspection générale de l'Éducation nationale et Inspection générale de l'Administration de l'Éducation nationale et de la Recherche.
2. Collèges et lycées pour l'ambition, l'innovation et la réussite.

Primaire

Pour un pilotage par les résultats

La *Note de synthèse sur la mise en œuvre de la réforme de l'enseignement primaire*[1] réalisée par l'IGEN et l'IGAENR et publiée fin septembre par le ministère révèle l'intention de la rue de Grenelle de faire des évaluations nationales l'un des éléments clés du pilotage de l'école. Les inspections générales estiment aujourd'hui que *« les contestations frontales sur les programmes se sont éteintes »* mais qu'un certain nombre de craintes ou d'interrogations subsistent. Le problème aujourd'hui consiste à *« aider les enseignants à réorganiser leurs pratiques pédagogiques pour* […] *couvrir l'ensemble* [du programme] *tout en restant dans la perspective de leurs options d'enseignement »* et à se mettre ainsi davantage en *« conformité ».* Le tableau dressé par les inspections concernant l'application de la réforme de 2008 n'en reste pas moins sévère : trois emplois du temps sur quatre ne respectent pas le programme. En maternelle, *« on ne perçoit pas le caractère prioritaire* [des] *apprentissages du langage oral », « la logique d'activités* [est] *encore dominante »,* les problèmes tiennent ainsi *« à une insuffisante compréhension* [par les maîtres] *des enjeux et des modalités des apprentissages »*... En élémentaire, les fondamentaux « écrasent » les autres disciplines, les élèves ne font pas assez d'EPS, de sciences, d'histoire-géographie.

Pour rééquilibrer la donne, les inspecteurs préconisent l'intégration dans les évaluations nationales des domaines autres que le français et les mathématiques ainsi que la construction, pour ces autres domaines, de programmations de cycle. Concernant la mise en place du pilotage par l'évaluation, les auteurs soulignent que *« la forte opposition* [aux évaluations de CE1 et CM2, relevée dans la note de 2009 des inspections générales] *s'est progressivement éteinte »,* tout en reconnaissant que la Depp[2] a dû procéder à un redressement des résultats. Toutefois, *« des inquiétudes demeurent sur l'évaluation implicite de l'action de l'enseignant au travers de celle des élèves »* et *« les résultats des élèves restent très peu pris en compte dans les rapports d'inspection »,* regrettent les inspecteurs. Or cela *« atténue la responsabilité directe sur les résultats des élèves. Le pilotage pédagogique de proximité devrait contribuer à lever ces réticences »,* soulignent les auteurs qui insistent sur le rôle tout aussi déterminant des évaluations dans le pilotage académique. **AS**

1. Note n° 2010-092 (juillet 2010). Disponible au format PDF sur : www.education.gouv.fr (« Outils de documentation, d'information » / « Les rapports »).
2. Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance du ministère de l'Éducation nationale.

Philo : plus tôt

Donner une nouvelle place à la philosophie en développant son enseignement avant la classe de terminale. C'est la première annonce marquante de Luc Chatel depuis sa confirmation au poste de ministre de l'Éducation nationale. Il l'a faite à l'occasion de la Journée mondiale de la philosophie, à l'Unesco, le 18 novembre dernier. Elle doit se concrétiser dès la rentrée 2011 en 2de, au sein des heures d'ECJS[1] (qui concerneront tous les lycéens à partir de la rentrée prochaine), d'accompagnement personnalisé et d'enseignement d'exploration. Un vrai enseignement de philosophie devrait être également expérimenté en 1re L (littéraire), à raison de deux heures supplémentaires qui s'ajouteraient, sur la base du volontariat des enseignants et des élèves, aux quatre heures de lettres communes à toutes les filières de 1re. Le ministre propose aussi la création *« d'une option de philosophie en lycée professionnel ».* Une expérimentation nationale avec appel à candidatures sera lancée dès ce mois de janvier à destination des lycées, afin qu'ils proposent *« un aménagement innovant et adéquat »* de ce nouvel enseignement anticipé… à moyens constants. **AS**

1. Éducation civique, juridique et sociale.

L'aide aux élèves, forces et limites

« Aider et accompagner les élèves, dans et hors l'école », tel était le thème du colloque organisé par le CRAP-Cahiers pédagogiques les 26 et 27 octobre dernier à Paris. L'occasion de s'interroger sur des dispositifs pas toujours efficaces.

En avril 2001 sortait le numéro 393 des *Cahiers pédagogiques* : « Accompagner, une idée neuve en éducation ». Dix ans plus tard, l'idée neuve a-t-elle bien ou mal vieilli ? Certes le vocabulaire a envahi les textes officiels et les directives : pas un texte qui ne parle d'aide individualisée, d'accompagnement éducatif, de soutien, de tutorat… Mais la fréquence des termes va-t-elle de pair avec une définition clarifiée et stabilisée de ce dont on parle ? Rien n'est moins sûr. Si en 2002, lors de la conférence inaugurale d'un colloque sur l'accompagnement, Michel Lecointe en parlait comme d'un *« cache-crise qui agite les ailes au-dessus d'un nid de problèmes[1] »,* il n'est pas certain que nous y voyions plus clair aujourd'hui.

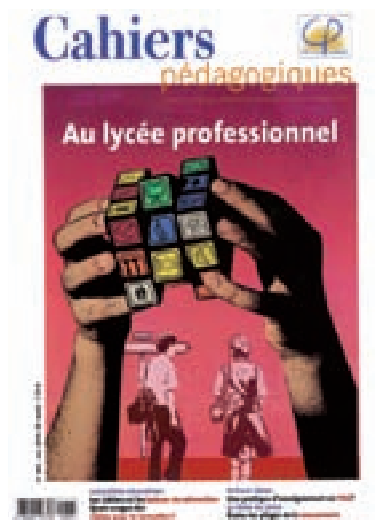
Dans la remarquable synthèse qu'elle a faite en clôture du colloque organisé sur ce thème les 26 et 27 octobre dernier, Françoise Clerc a évoqué cette nébuleuse de l'accompagnement. *« Je ne suis pas sûre que nous parlions tous de la même chose. »* Auparavant, c'est à un détour par l'examen des différentes « formes scolaires » qui se sont succédé dans le temps que nous a conviés Jean Houssaye. Une façon de mieux mettre en relief la manière dont a été prise en compte la question de l'hétérogénéité des élèves au travers des modes individualisé, simultané ou mutuel. Dans le modèle simultané, qui s'est progressivement imposé depuis Guizot, *« on gère les différences en organisant les similitudes »*. Le nœud du problème pour Jean Houssaye est bien du côté de cette forme scolaire qui n'a pas été questionnée par la massification au-delà des aménagements de surface. Or, pour le conférencier, *« on ne change pas les choses en les aménageant »*. C'est d'une rupture avec l'existant dont a besoin notre système pour traiter vraiment les différences entre élèves et ne plus s'en remettre pour leur prise en charge à des dispositifs périphériques qui ne font que conforter des pratiques inefficaces. La radicalité du propos pouvait perturber l'auditoire. Pourtant – les ateliers l'ont montré – bien des acteurs ne se laissent pas abattre et utilisent collectivement les marges de manœuvre, même étroites, dont ils disposent. Seront-ils les pionniers du *« changement de paradigme »* nécessaire, selon Françoise Clerc ? Si on met bout à bout compétences, parcours et accompagnement, on peut arriver à une véritable réforme qui s'attaque en profondeur aux problèmes des laissés-pour-compte du système actuel. Les *Cahiers pédagogiques* avaient mis en ligne avant les rencontres un hors-série numérique sur l'accompagnement, préparatoire à ces journées. Une version enrichie sera disponible très prochainement. Les lecteurs y retrouveront le texte des interventions de Jean Houssaye, Jean-Paul Delahaye et Françoise Clerc, des échos des ateliers et des tables rondes, ainsi que des contributions complémentaires[2]. **Nicole Priou**

Dessin : Pol Le Gall / © CRAP-Cahiers pédagogiques

1. Actes des Rencontres de printemps 2002 sur l'accompagnement, *Cahier de l'ISP* n° 36.
2. À commander par téléphone au 01 43 48 22 30 ou directement en ligne à l'adresse suivante : www.cahiers-pedagogiques.com/spip.php?article7036

Le lycée professionnel, terreau d'innovations

Le lycée professionnel est *« un réservoir de nouvelles façons d'exercer le métier, lieu d'une véritable effervescence professionnelle »,* expose Sabine Coste, chargée d'étude et de recherche à l'INRP[1] et coordonnatrice du dossier des *Cahiers pédagogiques* consacré à ce sujet[2]. Ce numéro résolument positif, même s'il n'occulte pas les difficultés rencontrées, présente réflexions et témoignages d'enseignants, formateurs et cadres éducatifs. Ces derniers exposent des pratiques et des dispositifs conçus pour redonner aux élèves le goût des apprentissages et éviter que les professeurs ne se découragent.



Un exemple : *LitterAction* qui réunit un samedi par mois au CNFETP[3] de Lyon une douzaine d'enseignants de lettres-histoire pour échanger sur leurs projets, donner des pistes aux collègues en difficulté, mener une recherche-action ensemble[4]… La deuxième partie du dossier valorise l'attention toute particulière apportée au parcours des élèves (lien collège/lycée, prévention du décrochage…). Enfin, la troisième partie est centrée sur l'adaptation des enseignants aux nouvelles prescriptions (bac pro en trois ans, nouveaux programmes…). *« Des réserves, mais pas de refus,* résume Sabine Coste, *des traductions dans les pratiques, mais qui passent toujours par des réappropriations spécifiques selon l'existant. »* **SH**

1. Institut national de recherche pédagogique.
2. Dossier « Au lycée professionnel », *Cahiers pédagogiques* n° 484, novembre 2010. Prix : 7,70 € + 1,60 € de frais de port (existe en version PDF à diffuser dans l'établissement). Tél. : 01 43 48 22 30. Internet : www.cahiers-pedagogiques.com
3. Centre national de formation de l'enseignement technique privé.
4. Lire l'article de Nicole Bouin, formatrice au CNFETP : « Un collectif pour mettre en commun difficultés et projets », pp. 11-12.

Résistance pédagogique au Salon Freinet

A la veille de la publication d'un appel à supprimer les notes à l'école[1], lancé le 18 novembre dernier, un vent de résistance soufflait déjà au deuxième Salon parisien de la pédagogie Freinet. Ce mouvement, porté par l'Institut coopératif de l'école moderne[2] (Icem), rallie une trentaine d'écoles publiques et quelque 400 enseignants adeptes des



Photos : Antoine Martin Productions

méthodes et outils élaborés par Célestin Freinet dans les années 1920 et qui n'ont rien perdu de leur caractère novateur. C'est ce qu'ont démontré les débats, les ateliers et la projection du documentaire *La voix de l'écolier*[3], tourné l'an dernier à l'école Célestin-Freinet d'Hérouville - Saint-Clair (Calvados) et agrémenté d'images d'archives. Sorties d'observation, ateliers philosophiques, projets artistiques, travaux de recherches menés à partir du questionnement des élèves, décloisonnement des classes, multiples exposés et débats… La pédagogie Freinet repose sur des temps de travail individualisé, une démarche de tâtonnement expérimental et l'expression libre des élèves et de leur créativité, le tout dans un cadre coopératif où règles et méthodologies s'élaborent en commun. Si cette philosophie éducative a largement diffusé des notions telles que la pédagogie de projet, l'enfant acteur, le plan de travail ou la progression par cycle, l'Icem s'estime menacé par les orientations éducatives actuelles. *« L'aide personnalisée, dévoyée, stigmatise et exclut ; les évaluations nationales discriminent et découragent ; la formation des enseignants est sacrifiée »,* déplore François Le Ménahèze, enseignant opposé aux évaluations nationales et démis à la rentrée de ses fonctions de formateur pour, selon ses propres termes, *« délit de pédagogie ». « Indigné et inquiet »* quant à la mastérisation *« qui signe l'abandon de la formation de terrain »,* ou face à la proposition de Jean-François Copé de rétablir l'examen d'entrée en sixième[4], François Le Ménahèze, à l'image d'un mouvement Freinet minoritaire mais mobilisé, en appelle donc à la *« résistance pédagogique ».* Une militance éducative à retrouver les 8 et 9 avril prochain, au 21e Salon Freinet de Nantes. **VL**

1. À l'initative de l'Association de la fondation étudiante pour la ville (Afev), vingt personnalités du monde de l'éducation – dont le père Jean-Marie Petitclerc – ont signé un appel à supprimer les notes dans le primaire, publié sur le site du *Nouvel Observateur*.
2. Sur internet : www.icem-pedagogie-freinet.org
3. Lydie Turco, *La voix de l'écolier*, 2010, 15 €. Durée : 52 min. Bande-annonce et commande en ligne : www.antoinemartinprod.com
4. Luc Chatel et Valérie Pécresse se sont opposés à cette proposition.

L'éducation en Europe : un éclairage

« L'Europe : territoires d'éducation ? » Tel est l'intitulé du congrès de l'Andev[1], qui s'est déroulé à Tours du 13 au 15 octobre 2010, et de l'enquête menée, pour le préparer, par l'association auprès de directeurs et responsables de l'éducation des villes, afin de *« mettre en regard le réel des communes françaises avec celui des autres collectivités locales européennes »,* d'*« identifier et mettre en lumière certains pôles et facteurs de réussite » et* d'*« envisager de nouveaux axes d'évolution ».* Sur les thèmes à enjeu pour les années 2010 à 2012, en lien avec l'Europe, les directeurs et responsables de l'éducation déclarent accorder une place particulièrement importante aux temps éducatifs, péri- et extrascolaires, aux rythmes scolaires, à la prise en charge éducative des 0-6 ans, à la formation des personnels, au développement du numérique… À l'épreuve des faits pourtant, *« l'intégration en milieu ordinaire des enfants souffrant de handicap est considérée comme une utopie par deux tiers (66 %) des directeurs et responsables de l'éducation »,* nous apprend l'enquête, car *« elle se heurte au principe de réalité ».* En outre, *« lorsque la mixité entre enfants handicapés et enfants "valides" est possible, elle est plus réaliste à l'échelle de l'école qu'au niveau de la classe »,* et l'importance *« des besoins de formation des personnels, comme les Atsem*[2]*, mais aussi des enseignants »* leur apparaît décisive.

Noir et blanc des archives et couleurs d'aujourd'hui se répondent dans le film La voix de l'écolier.

Un autre *« regret »* mis en lumière par l'enquête concerne la prise en charge éducative des 2-3 ans, dont les directeurs et responsables de l'éducation semblent en réalité peu se saisir. Or *« le risque est réel que le "marché" s'en empare et qu'une offre privée émerge de manière significative pour répondre aux besoins des parents ».* Concernant le développement des Tice, les directeurs de l'éducation ne rejettent pas l'idée de créer un vrai projet pédagogique associant le ministère de l'Éducation nationale, les collectivités territoriales et les fabricants et fournisseurs informatiques. Pour *« faire évoluer le système éducatif »,* les directeurs et responsables de l'éducation appellent majoritairement (70 %) à *« une réforme de* [s]*a gouvernance ».* Ils se déclarent *« favorables à un mode de fonctionnement moins hiérarchique du pilotage du système et des écoles ».* Sans oublier un autre levier majeur : le développement de la formation des enseignants, qui ne doit pas *« concerner spécialement l'amélioration des compétences des enseignants dans le domaine pédagogique mais la formation aux Tice, la capacité des enseignants à détecter des situations sociales ou de santé méritant d'être traitées, leurs aptitudes à travailler en équipe (coopération disciplinaire, interdisciplinaire, interniveaux et interclasses…) ».* **AS**

1. Association nationale des directeurs et coordonnateurs territoriaux de l'Éducation des villes et des départements de France. Internet : www.andev.fr
2. Agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles.

PISA : pis-aller ?

Trois questions sur l'enquête PISA à Nathalie Bulle, chercheur au CNRS (Groupe d'étude des méthodes de l'analyse sociologique, Paris). Une certaine vision de l'école, qui se situe essentiellement dans la maîtrise disciplinaire et incite particulièrement au débat.


D. R.

Vous mettez en garde contre les effets des modes éducatives et la construction d'une orthodoxie au niveau international qui affaiblirait les systèmes éducatifs nationaux. En quoi l'enquête internationale PISA, dont les résultats viennent de paraître, y contribue-t-elle ?

Nathalie Bulle : Les classements bruts présentés comme reflétant les succès relatifs des systèmes éducatifs à PISA ont peu de sens. Or, ils influencent fortement les responsables politiques qui s'en servent pour justifier les orientations prises. Autrement dit, une enquête telle que PISA accélère la tendance déraisonnable des pays à copier des solutions étrangères sans analyse approfondie des contextes. Ces solutions répondent à l'appel des nouvelles philosophies éducatives, inspirées des courants progressistes du début du XXe siècle. Le progressisme pédagogique inscrit l'apprentissage scolaire dans la continuité du développement biologique adaptatif qui désavoue la logique des disciplines. D'où l'optique particulière à l'enquête PISA qui est de ne pas s'intéresser aux compétences propres à la maîtrise des disciplines, mais à des compétences qui se veulent plus générales, et plus pratiques.

Quel est plus particulièrement son rôle dans l'élaboration des politiques d'éducation en France, et quelles sont les conséquences d'une telle logique ?

N. B. : Il suffit de consulter le récent rapport du Haut Conseil de l'Éducation sur le collège, qui préconise une hétérogénéité maximale des classes et le recours à une pédagogie « différenciée », pour comprendre jusqu'où cette influence peut aller. L'enseignement se fait moins structuré par les disciplines, les enseignants sont supposés pouvoir enseigner les mêmes choses à des élèves de niveaux différents, en ne s'adressant plus nécessairement à la classe dans son ensemble.

Pouvez-vous citer quelques contre-exemples marquants de soi-disant « meilleures pratiques » dont la France cherche notamment à s'inspirer ?

N. B. : Le modèle privilégié est celui des pays scandinaves en raison même d'une « réussite » qui pourtant est essentiellement celle de la Finlande. En effet, si l'on prend en compte les niveaux économiques et culturels de départ, le modèle nordique se révèle contre-performant. La situation de la France est par ailleurs tout à fait honorable, mais s'est affaiblie depuis le lancement de PISA en 2000. Donc il est aberrant de vouloir s'inspirer d'un modèle – Finlande mise à part – aux performances moyennes, assurées par des facteurs économiques et culturels mais où l'école est, bien plus que la nôtre, en situation d'échec relatif, qui plus est pour justifier la poursuite des politiques mêmes qui sont vraisemblablement à l'origine de l'affaiblissement des élèves français.

La Finlande se détache (uniquement à PISA car les élèves finlandais ne sont pas spécialement bons en mathématiques) du modèle nordique pour différentes raisons. L'un des facteurs institutionnels qui la distingue est la prévention précoce de l'échec scolaire par un système important d'éducation spéciale qui concerne 32 % des élèves de l'école de base (primaire et collège). Les élèves en difficulté sont réunis en petits groupes séparés de leurs classes à temps partiel, à plein temps pour 9 % d'entre eux. Il est donc absurde de valoriser à partir de tels exemples les vertus de l'hétérogénéité !

Au lieu d'importer des idées fausses, mieux vaudrait tirer les enseignements des évolutions révélées par l'enquête, pour se réapproprier des principes fondés en matière de politique éducative et avancer dans une voie reconstructrice.

Propos recueillis par Aurélie Sobocinski

À lire : « Palmarès et classements en éducation », *Revue internationale d'éducation de Sèvres*, n° 54, septembre 2010, 182 p., 13,90 €. Bon de commande : www.ciep.fr (rubrique « Publications »).

PISA 2009 : le « grand écart » français. Tout juste dans la moyenne. Loin derrière la Finlande, qui reste en haut du tableau, et des pays asiatiques qui remportent la palme. C'est ce que révèle le Programme international pour le suivi des acquis des élèves de 15 ans (PISA), rendu public le 7 décembre 2010, sur la position du système éducatif français au sein de l'OCDE. Non seulement nos résultats bruts sont médiocres mais la tendance lourde est négative depuis 2000. PISA décrit en outre un système éducatif de plus en plus inégalitaire. Alors que la moyenne des pays de l'OCDE avoisine les 500 points, la France obtient 496 en compréhension de l'écrit, 497 en mathématiques et 498 en sciences, ce qui la met à égalité avec des pays comme l'Allemagne, la Grande-Bretagne ou les États-Unis. En lecture, si la situation se stabilise depuis 2006, les élèves français décrochent au total de 9 points, passant de la 12e à la 18e place en dix ans, et l'écart entre les plus faibles et les plus forts s'accentue, avec 20 % des enfants en échec scolaire. En mathématiques, la France régresse de la 13e à la 16e place, perdant 14 points depuis 2003, et le « grand écart » se confirme, avec une différence de 50 points entre les résultats des élèves favorisés et ceux des élèves défavorisés, ce qui représente plus d'une année d'école… et augure d'un défi majeur à relever par le système français. **AS**

Pour consulter « Résultats du PISA 2009 » (synthèse en français) ou le texte intégral en anglais : www.pisa.oecd.org

Soutenir les élèves sans papiers

Alors que le projet de loi sur l'immigration voté à l'Assemblée nationale le 12 octobre dernier est en cours d'examen au Sénat, les associations poursuivent leur travail d'alerte et de mobilisation. Ce texte prévoit notamment de durcir les conditions de régularisation des jeunes majeurs scolarisés. D'où une campagne lancée pour leur défense, le 4 novembre dernier, par le Réseau éducation sans frontières[1] (RESF). Celui-ci appelle les conseils régionaux et les conseils d'administration des établissements scolaires à placer les élèves sans papiers sous leur protection, en adoptant des résolutions comme l'ont déjà fait les Régions Picardie, Auvergne, Corse ou Ile-de-France. Tout en militant pour que la base élèves ne serve pas de fichier de renseignements dans la course aux quotas d'expulsions. Un appel à la vigilance et à la solidarité, relayé par des institutions et associations chrétiennes – comme l'atteste leur mobilisation lors de la récente session des Semaines sociales de France, dédiée à l'immigration *(lire p. 23)*.
Dans l'enseignement catholique, en Vendée, deux établissements ont facilité un regroupement familial à la demande de la pastorale des migrants, et dans l'Oise, une pétition d'élèves est venue étoffer la campagne de soutien de RESF qui a abouti à la régularisation d'un jeune Burkinabé. « *Des actions trop confidentielles,* regrette tout de même Louis Barraud, président de l'association Chrétiens-Migrants, basée à Tours. *Nous cherchons à sensibiliser la jeunesse, notamment en lien avec l'adjointe diocésaine responsable de la pastorale. Nous intervenons ainsi auprès des quelque 600 étudiants en BTS du diocèse, au cours d'un forum d'associations. À ces occasions, des élèves sans papiers, dont personne ne soupçonnait la situation, se signalent à nous, ce qui permet d'engager un accompagnement aux démarches administratives avec RESF. Il me paraît essentiel de communiquer sur le sujet, pour faire tomber les préjugés mais aussi pour repérer ces jeunes clandestins qui, isolés, seront d'autant plus facilement expulsés.* » Ouvrir le débat dans les établissements, oser une pastorale du concret… Des initiatives facilitées par de nombreux outils à portée pédagogique. Parmi les derniers sortis : une BD mêlant témoignages de migrants et considérations d'historiens[2], un film tourangeau à teneur autobiographique[3] et le DVD du dernier film de Romain Goupil[4], véritable invitation, à la fois émouvante et impertinente, à entrer en résistance buissonnière. **VL**

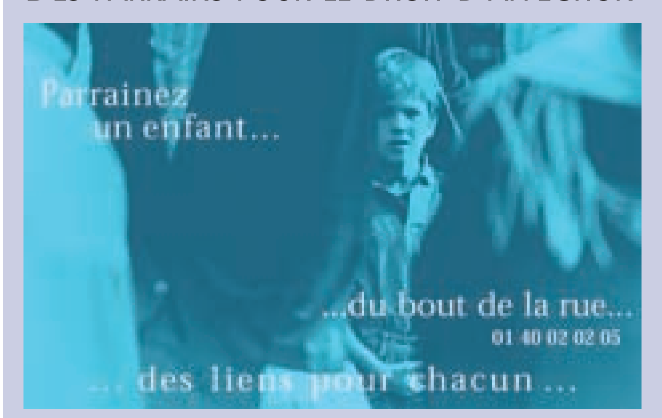




1. Sur internet : www.educationsansfrontieres.org
2. Collectif, *Immigrants,* Futuropolis, 2010, 120 p., 19 €.
3. Pepiang Toufdy, *Enfant immigré* (34 min), 2008, Sans Canal Fixe, 10 €. Internet : www.sanscanalfixe.org
4. Romain Goupil, *Les mains en L'air,* 2010, M6 Vidéo, 19,99 €.

UNE IDÉE / UNE ACTION

DES PARRAINS POUR LE DROIT D'AFFECTION



Ne pas risquer la non-assistance à enfant en danger tout en évitant la déchirure d'un placement… C'est l'alternative que propose l'association Parrain par' mille[1], qui fête ses vingt ans cette année. Par son intermédiaire, 4 000 enfants en souffrance retrouvent soutien moral et sécurité affective en tissant « *les liens du sens* » avec des tuteurs bénévoles accompagnés par les psychologues de l'association. À force de ténacité, sa fondatrice, Catherine Enjolet, est parvenue à faire reconnaître par les institutions l'importance de cette coparentèle symbolique à la mode laïque, qui permet à l'enfant de retrouver un équilibre, de découvrir un environnement pacifié, d'entrer en relation et de s'ouvrir au-delà d'une cellule familiale fragilisée. À géométrie variable, ces parrainages peuvent évoluer d'une disponibilité vigilante, ouverte au dialogue et à des temps de loisirs éducatifs, jusqu'à « *l'adoption affective* » où le parrain supplée, parfois sur le très long terme, des parents défaillants. Le tout en respectant les liens de la filiation, l'investissement d'un parrain restant soumis à l'approbation parentale.
Issue elle-même d'une famille meurtrie par les accidents de la vie et ayant connu le déracinement du placement en institution, Catherine Enjolet, aujourd'hui enseignante de lettres et écrivain, « *fait vivre la résilience* », selon les termes du parrain de son association, le neuropsychologue Boris Cyrulnik. Elle a surmonté les traumatismes de son enfance mais pris conscience des dégâts que causent des carences affectives que DDASS[2] et familles d'accueil restent impuissantes à combler. D'où son combat pour faire profiter d'autres enfants malmenés par la vie d'un double étayage pour cheminer vers leur existence d'adulte. Et pour que « *l'école puisse entendre le vécu difficile d'un élève* », puisse « *parler avec lui plutôt que sur lui* ».
Pour ses vingt ans, Parrains par' mille a resserré son maillage territorial en portant à neuf le nombre de ses antennes régionales et a tenu, en novembre dernier, une conférence sur l'adoption affective au Collège des Bernardins, à Paris. Paru en septembre, un livre d'entretiens[3] avec Catherine Enjolet explique également son parcours et son combat pour le droit d'affection de tout enfant. **VL**

1. Parrains par' mille, 31 rue Planchat, 75020 Paris Té. : 01 40 02 02 05 ou 09 53 89 82 93. Internet : www.parrainsparmille.org
2. Direction départementale des affaires sanitaires et sociales.
3. Catherine Enjolet (Entretien avec), *Parrainer les enfants d'à côté,* Rue de l'échiquier, 2010, 82 p., 9,90 €.

Parler des chrétiens d'Orient aux élèves

Depuis la rentrée, les chrétiens d'Orient sont sous les feux d'une actualité contrastée. À peine s'était-on réjoui du Synode des évêques pour les Églises orientales[1], que les chrétiens de Bagdad étaient frappés en pleine messe[2]. L'Œuvre d'Orient, qui soutient ces Églises depuis 150 ans, invite les enseignants à parler d'elles.

Quelle est la mission de l'Œuvre d'Orient[3] ?

Patrick Liban, délégué national de l'Œuvre d'Orient : Notre première mission est d'apporter du secours. Nous collectons de l'argent pour soutenir les Églises orientales rattachées à Rome, en Syrie, en Égypte, en Irak, en Iran, en Israël… Nous aidons, ainsi, plus de 400 établissements scolaires, *via* les structures ecclésiales locales. Notre deuxième mission est de faire connaître ces chrétiens pour maintenir un lien fort. Je rencontre actuellement tous les évêques de France pour imaginer avec eux des actions communes : ainsi, un réseau de prêtres délégués de l'Œuvre d'Orient est en train de se constituer.



© Œuvre d'Orient

Une école au Liban.

Vous voulez aussi toucher les écoles…

P. L. : Il est essentiel d'informer les jeunes. Nous avons réalisé une exposition itinérante qui peut intéresser toute la communauté éducative. Elle peut être accompagnée de témoignages, de soutiens et de prières pour les communautés orientales[4]. Nous avons aussi conçu un quatre-pages pour les collèges et les lycées, qui liste les thèmes permettant de parler des chrétiens d'Orient et de leur culture. En 6e, au moment où est abordée la naissance du christianisme ; en 5e Byzance et l'Orient chrétien ; en arts plastiques, les icônes ; en lettres, la Bible… Sans compter ce qui peut être vu dans le cadre de la culture religieuse et de la catéchèse.

Des établissements se sont-ils déjà lancés ?

P. L. : Le père William-Marie Merchat, délégué de l'Œuvre d'Orient et responsable de la pastorale scolaire à Nîmes, a élaboré le quatre-pages que je viens d'évoquer, avec l'aide d'un groupe pluridisciplinaire. Nous envisageons à présent de créer un kit pédagogique. La direction diocésaine de Paris a présenté, quant à elle, notre exposition dans son hall, en invitant les chefs d'établissement à prendre la suite. Dernier exemple : Mgr Pierre d'Ornellas, archevêque de Rennes, Dol et Saint-Malo, souhaite que nous imaginions des actions qui associeraient des établissements de Bretagne et du Proche-Orient… Je suis prêt à aider tous ceux qui veulent bâtir un projet.

Propos recueillis par Sylvie Horguelin

1. Il s'est tenu à Rome du 10 au 24 octobre 2010.
2. Suite à l'attentat du 31 octobre dernier, voir l'appel de *La Vie* adressé au président de la République en faveur des chrétiens d'Irak. Pour le signe : www.lavie.fr/actualite/monde
3. Association loi 1901 française reconnue Œuvre d'Église. Adresse : 20 rue du Regard, 75006 Paris. Tél. : 01 45 48 54 46. Internet : www.oeuvre-orient.fr
4. *La grande aventure des chrétiens d'Orient*, prêtée gratuitement, en deux formats : 2 x 1 m ou 90 x 45 cm. Il existe une autre exposition sur les coptes, uniquement en grand format.

À lire : Annie Laurent, *Les chrétiens d'Orient vont-ils disparaître ? – entre souffrance et espérance*, Salvator, 218 p., 20 €. Une analyse religieuse et géopolitique rigoureuse par une spécialiste du Proche-Orient.

Pierre Faure honoré à Chartres

Le 21 octobre dernier, Jean-Pierre Gorges, député-maire de Chartres, a inauguré une rue Pierre-Faure à l'initiative de Nadège Leroux, directrice de l'école Jean-Paul-II, dont le projet éducatif repose sur la pédagogie personnalisée et communautaire. Ancienne élève du père Faure, Nadège Leroux tenait à honorer la mémoire de celui et de ceux qui encore aujourd'hui mettent en œuvre une pensée pédagogique fondée sur la découverte, la participation, le choix, l'autonomie, la responsabilité, l'entraide, le respect et la confiance. Pour le père Faure comme pour l'équipe éducative de l'école Jean-Paul-II, *« chaque personne est unique et est actrice de sa propre construction, de sa propre formation ».*



Le dictionnaire d'un patrimoine éducatif

À Rome, Anne-Marie Audic et Guy Avanzini ont été reçus par le pape Benoît XVI pour lui remettre un exemplaire de la nouvelle édition du *Dictionnaire historique de l'éducation chrétienne d'expression française*. Le foisonnement des initiatives éducatives chrétiennes déployées par des congrégations, des associations, des mouvements et des éducateurs chrétiens depuis de nombreux siècles constitue un patrimoine partiellement enfoui, souvent ignoré ou négligé. Aussi, réunissant un nombre impressionnant de rédacteurs, Anne-Marie Audic, Guy Avanzini, René Cailleau et le frère Pierre Pénisson se sont attachés avec assiduité et ténacité à favoriser la redécouverte ou la découverte de la richesse des propositions de l'éducation chrétienne au travers de cet ouvrage de référence pour notre temps. Dans sa préface, le cardinal Poupard confirme qu'*« à l'usage, les utilisateurs de ce dictionnaire vérifieront combien, à travers l'histoire, l'éducation chrétienne n'est pas une théorie abstraite, mais une pratique quotidienne, un art qui s'apparente à celui du jardinier* […] ». **GDR**



© Servizio fotografico de "L'O. R."

Anne-Marie Audic et Guy Avanzini (au 1er plan) à Rome, devant Benoît XVI.

***Dictionnaire historique de l'éducation chrétienne d'expression française*, Éditions Don Bosco. Extraits et bon de commande : www.pedagogie-chretienne.eu**

50 ans d'engagement



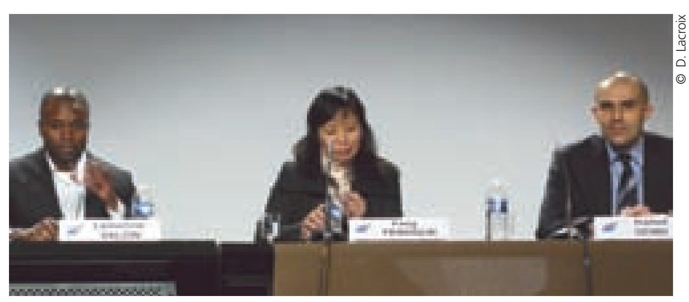
Cette année, le CCFD-Terre Solidaire travaille sur plusieurs idées fortes : le choix d'un partenariat fondé sur le partage et le dialogue pour favoriser une mondialisation plus humaine ; l'idée d'une souveraineté alimentaire au cœur d'une concertation mondiale ; la conscience que l'argent et les mécanismes financiers sont des facteurs déterminants dans la lutte contre le mal-développement. Le CCFD-Terre Solidaire mène donc actuellement une campagne intitulée *« Aidons l'argent à quitter les paradis fiscaux »*. Pour son président, Guy Aurenche : *« Face aux défis du développement, de l'éradication de la faim et de la pauvreté qui nous appellent à la réaction, l'expertise n'est pas un gadget. Sur le plan de l'efficacité, au nom de l'Évangile, nous avons une exigence de sérieux, un devoir d'intelligence. »* Aussi, à l'occasion du cinquantième anniversaire du CCFD-Terre Solidaire, les établissements catholiques d'enseignement sont invités à être pleinement présents au rendez-vous de la dignité humaine et de la solidarité créatrice pour que les jeunes deviennent des citoyens qui veulent construire un monde moins injuste. L'enseignement catholique s'associe donc aux nombreuses rencontres qui se dérouleront du mois de mars au mois de mai dans chaque région ainsi qu'à la démarche nationale des 5 et 6 mars 2011, à Paris et à Saint-Denis. À chacun d'apporter sa part au développement de tous et à la solidarité qu'il exige. **GDR**

 Pour suivre cette démarche : http://ccfd-terresolidaire.org

« J'étais étranger et vous m'avez accueilli »

En choisissant comme intitulé de sa 85e édition « Migrants, un avenir à construire ensemble », les Semaines sociales de France se sont positionnées du côté d'un accueil à humaniser.

La session 2010 des Semaines sociales de France (SSF) s'est déroulée du 26 au 28 novembre 2010 au Parc floral de Paris et a réuni près de 3 200 participants par jour. Jérôme Vignon, président des SSF, l'a déclaré d'entrée : le thème retenu n'est pas sans diviser les chrétiens eux-mêmes. Certains courriers ont même exprimé que l'*« avenir serait obscurci par un flux excessif de migrants de cultures trop différentes »*. Quant aux politiques, selon lui, ils ne parviennent pas toujours *« à éclairer le débat et à l'orienter dans une perspective de long terme »*. Les témoignages qui ont suivi, ont suscité une vive émotion dans l'assistance. Lamartine Valcin, Haïtien ayant fui son pays en 2005, a confié : *« Je me suis retrouvé malvoyant dans un labyrinthe »*. Zarianta Abdoulhamid, Comorienne, a évoqué les étudiants étrangers, insécurisés par des conditions administratives et des procédures complexes mettant notamment en jeu leur titre de séjour. Hamid Saaidi, natif d'Agadir, champion handisport, a raconté qu'il a dû *« combattre »* pour atteindre des performances sportives, mais aussi pour *« être en règle »* avec la législation. Du côté des experts, les interventions de Dounia Bouzar[1], de Dominique Schnapper[2] et de Tzvetan Todorov[3] ont marqué


© D. Lacroix

De g. à d. : Lamartine Valcin, réfugié haïtien, récemment régularisé ; Yang Feng Qun, travailleuse sans papiers ; Hamid Senni, chef d'entreprise français installé à Londres.

les esprits. La première parce qu'elle s'est insurgée, avec humour et conviction, contre les idées reçues et les poncifs, dont profitent autant les islamophobes que les islamistes... Dominique Schnapper a, pour sa part, insisté sur l'intégration qui n'est pas *« un choix parmi d'autres possibles, mais une nécessité »*. Elle a listé quelques caractéristiques qui ont rendu celle-ci plus difficile : une politique longtemps appuyée sur le secteur public et au profit des plus âgés, le développement d'un système d'assistance tendant à humilier les bénéficiaires, des politiques de la ville favorisant la ségrégation spatiale et la marginalisation au travail, un système politique bloqué offrant peu de possibilités d'entrée, des mœurs évoluant très vite qui troublent des populations venant de sociétés traditionnelles, etc. De fait, il convient de ne pas reporter sur les migrants les problèmes que notre société se doit de résoudre dans la vie sociale en général. Enfin, Tzvetan Todorov l'a confirmé, il s'agit de *« vivre ensemble avec des cultures différentes »*. Pour le philosophe, il n'existe pas de pays *« monoculturel »* et *« les êtres sont multiculturels »*. En revanche, il a insisté sur le danger réel de déculturation, qui ne touche pas seulement les enfants de migrants. Sa conclusion — ne pas craindre la présence de ce prochain, qui *« n'est pas le proche, mais le lointain ! »* — pourrait servir aussi de message final à ces trois journées. **DL**

1. Auteur de *Laïcité, mode d'emploi,* Eyrolles, 2010.
2. Sociologue et directrice d'études à l'École des hautes études en sciences sociales, auteur de *Qu'est ce que l'intégration ?,* Gallimard/Folio actuel, 2007.
3. Directeur honoraire de recherche au CNRS. Auteur de *La Peur des barbares - au-delà du choc des civilisations,* Robert Laffont, 2008.

 Sur www.ssf-fr.org/ssf, on retrouve certaines interventions. On peut y commander également les actes et/ou les vidéos de ces journées.

Soleil solidaire

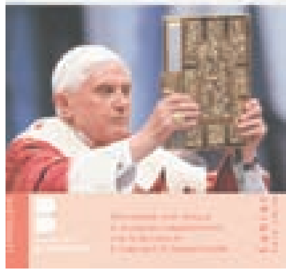
La campagne des *Kilomètres de Soleil* 2010-2011 s'appuie sur l'invitation « Migrants, mon ami raconte-moi ! ». Divers documents (affiche, jeu de cartes, un CD de chansons...), destinés aux 7-11 ans, et un guide de l'animateur, sont disponibles. De quoi mieux appréhender la vie et l'histoire d'autres enfants, d'ici ou d'ailleurs. Quatre projets de développement sont soutenus à travers cette action : au Soudan, en Afrique du Sud, en Égypte et en France. **DL**



 Sur internet : http://kilometres-de-soleil.cef.fr/accueil

La Parole de Dieu au cœur de la vie





Dans son exhortation apostolique,* Verbum Domini, *publiée le 11 novembre dernier, Benoît XVI invite les chrétiens à placer la Parole de Dieu au cœur de leur vie.

L'exhortation apostolique de Benoît XVI, *Verbum Domini*[1], fait suite au Synode des évêques sur la Parole de Dieu, qui s'est tenu du 5 au 26 octobre 2008. L'ensemble des propositions des Pères synodaux y est repris et rejoint, chez Benoît XVI, le travail théologique de toute une vie. Cette exhortation veut actualiser, pour la vie chrétienne et la pastorale d'aujourd'hui, les orientations fondamentales de la constitution conciliaire *Dei Verbum*.

L'exhortation comprend trois parties très dialectiques : la Parole de Dieu, réalité éternellement dynamique (I. *Verbum Dei*), agit dans le monde par l'Église (II. V*erbum in Ecclesia*) et dans l'Église par le monde (III. *Verbum pro Mundo*).

Dieu qui a parlé par les prophètes s'est fait homme, et ainsi *« la Parole a un* visage ». La Parole, révélée par les Saintes Écritures et la mission du Fils, se poursuit dans le travail apostolique de l'Église. Sa connaissance s'accueille d'abord par une lecture priante, mais s'approfondit aussi par la lecture historico-critique qui dit la dimension de l'incarnation et évite tout fondamentalisme. La Parole doit être comprise dans son unité de l'Ancien au Nouveau Testament.

L'Église se fonde sur l'accueil du Verbe de Dieu, présent à toutes ses activités, et à tous ses membres, ministres ordonnés et laïcs. Trouvant son lieu privilégié dans la liturgie, la Parole doit prendre place dans toute la vie ecclésiale.

Par l'Église, la Parole rejoint la totalité du monde où les chrétiens ont à agir *« à la recherche du véritable bien de tous, dans le respect et dans la promotion de la dignité de toutes les personnes »* (§ 100). La Parole de Dieu Créateur invite à la sauvegarde de la Création, comme le Verbe fait chair qui a rejoint la pauvreté humaine appelle à la justice. Les cultures continuent d'être rejointes par la Parole *« qui ne détruit jamais la vraie culture, mais qui constitue un stimulant constant dans la recherche d'expressions humaines toujours plus appropriées et significatives »* (§ 109). Sur la Parole de Dieu, donc, la forte parole du pape qui ici, plus que jamais, cherche à affermir la foi de tous les catholiques.

Claude Berruer

1. Présentation, texte intégral et documents complémentaires, sous la direction de Frédéric Louzeau et Denis Dupont-Fauville, Lethielleux, 2010, 380 p., 7,90 €.

« En ce temps de crise, Il fait route avec nous »

Trois cent quatre-vingts responsables de congrégations religieuses, masculines et féminines, de France se sont retrouvés à Lourdes, du 22 au 26 novembre 2010, pour cheminer ensemble sur la route d'Emmaüs.

Le frère Nicolas Capelle, président sortant de la Conférence des religieux et religieuses de France, a ouvert l'assemblée générale de la Corref qui s'est tenue sur le thème *« En période de crise, Il fait route avec eux »*. Il a rappelé que nous traversons une triple crise : économique, sociale et existentielle. Pour illustrer son propos, le frère Capelle a retenu dans l'actualité des faits marquants, tels les restrictions de postes dans l'Éducation nationale, qui risquent de dénaturer le projet éducatif de l'enseignement catholique et d'obliger à fermer de petites écoles, notamment rurales. Il y va aussi de notre présence d'Église dans le tissu social, a exposé le frère Capelle.

Autre sujet d'inquiétude : les mesures d'expulsions et de reconduites aux frontières. Ces communautés en précarité, nous les côtoyons dans notre mission ; nous sommes touchés par leur souffrance, a souligné le lasallien. Dernier fait évoqué : le film de Xavier Beauvois, *Des hommes et des dieux*, qui a permis à un large public d'être saisi par une aventure humaine qui interroge chacun dans ses choix, sa liberté, ses fidélités.


D.R.

Trois intervenants de choix – Jérôme Vignon, président des Semaines sociales de France, frère Alois de Taizé, Elena Lasida, économiste et membre de Justice et Paix – ont ensuite montré toutes les potentialités de la vie religieuse pour affronter les défis de notre temps. Dans cette optique, plusieurs ateliers ont présenté des initiatives nouvelles : propositions d'éducation globale auprès des jeunes, notamment dans les quartiers difficiles ou bien encore dans le monde universitaire ; présence de communautés religieuses dans les cités multiculturelles… Mgr Jean-Louis Papin, président de la Commission épiscopale pour la vie consacrée, a conclu en donnant un souffle nouveau : *« Vous êtes souvent aux avant-postes de l'Église et de la société dans la réponse aux nouvelles formes de pauvreté et de misère que la société sécrète. »* Le père Jean-Pierre Longeat, abbé de Ligugé et nouveau président de la Corref, a conclu : *« Nous sommes dans un temps d'ensemencement où nous avons l'impression de tout perdre, mais cette perte de soi nous permet de goûter la communion au Ressuscité en laquelle nous trouvons notre joie… La vie religieuse n'a certes pas dit son dernier mot…, elle peut relever les défis de notre temps. »*

Sœur Nadia Aidjian

En février et mars

Les mois de février et mars sont marqués par de « petites » fêtes qui, pour beaucoup, ne sont pas, ou plus, religieuses. Pourim (juif) est devenu carnaval, Chandeleur (chrétienne), « faites des crêpes », et Mouloud (musulman), une fête populaire. Arrêtons-nous sur le 2 février chrétien et sur le carême.

La Chandeleur : des repères pour l'identité de Jésus

À la fois *fête de la purification de Marie* et *fête de la présentation de Jésus au Temple,* la célébration du 2 février est centrée sur l'Évangile de Luc (2,22-39), le seul à transmettre ce récit. Soulignons-en ici deux éléments : l'inscription de Jésus dans la judéité et sa reconnaissance comme messie, sauveur, *lumière du monde*. D'abord la liturgie s'inscrit dans la logique du calendrier prescrit au livre du Lévitique (12,2-8) :

- 40 jours après sa maternité, Marie se rend au temple *à l'achèvement de son temps de purification* (Lv 12,4). La pratique se continue aujourd'hui dans le judaïsme par l'utilisation du *mikvé* (bain rituel).
- *Elle s'y rend avec son enfant,* toujours selon la prescription biblique (Lv 12,6-7), pour un double rite de présentation auquel se réfère Luc (2,23-24) – *« Tout garçon premier-né sera consacré au Seigneur »* (Exode 13,2) – et *« offrir* [un] *sacrifice suivant ce qui est dit dans la Loi du Seigneur »* (Lv 12,7-8).


© The York Project

Fra Angelico, *La Présentation de Jésus au Temple* (c. 1440) – Musée San Marco, Florence.

Mais ce récit est surtout construit pour aboutir à la reconnaissance de Jésus par la prophétesse Anne et par Syméon dont le cantique (Luc 2, 29-32) constitue une prière encore reprise par les chrétiens, et connue sous son titre latin, *Nunc dimittis*. Cette fête, aujourd'hui, c'est surtout… les crêpes. On voit pourtant combien elle fait apparaître qui est Jésus pour les chrétiens.

« Enseigner » le carême

Cela commencera par une réflexion sur un nombre, dans le cadre d'une sensibilisation au discours symbolique. *« Carême vient en effet du latin* quadragesimum, *"quarantième" »*.

Dans la Bible, les nombres chiffrent rarement quelque chose. Ils signifient une expérience, communiquent un signe ou un enseignement. Ainsi, le nombre 40 est lié au désert, et celui-ci, dès le judaïsme ancien, est ambivalent : lieu de l'épreuve, de la tentation, mais aussi de la naissance à soi-même, de la rencontre avec Dieu.

Rappelons quelques exemples : 40 jours de déluge (Noé) ; 40 ans dans le désert pour le peuple hébreu après la sortie d'Égypte ; 40 jours pour Moïse sur la montagne de Dieu où il reçoit les Tables de la Loi ; 40 jours dans le désert aussi pour Jésus avant de débuter sa mission ; 40 jours encore entre Pâques et l'Ascension.

Pour les chrétiens, le carême est ainsi un temps de préparation intérieure pour vivre dans la foi le mystère pascal, la mort et la résurrection de Jésus, cœur du christianisme et sommet de l'année liturgique.

On expliquera aussi à tous les élèves les trois pôles du carême : prier, jeûner, partager… Se priver, non pas pour soi, pour l'exploit sportif ou moral, mais pour rencontrer Dieu (prier), pour mieux vivre avec les autres (partager) et par eux aussi entrer dans l'amour de Dieu : *« Tout ce que vous avez fait au plus petit d'entre les miens c'est à moi que vous l'avez fait »* (Matthieu 25,40).

Un parallèle s'impose avec le ramadan des musulmans. Si ces deux temps invitent les croyants à faire effort, individuellement et collectivement, pour recentrer leur vie sur Dieu, les accents en sont sensiblement différents :

– Le jeûne du ramadan, un des cinq piliers de l'islam, est certes un appel personnel, mais surtout un signe de rattachement à la communauté *(oumma),* obligatoire dans certains pays. La rupture du jeûne chaque soir, est un temps de fête collective, quasi « identitaire » : on ne saurait s'y soustraire, même si on ne croit pas en Dieu.

– S'il invite certes à des actions communes, le carême n'a pas son sens en lui-même : il reste d'abord une préparation à Pâques, appel à la conversion intérieure, intime, discrète sinon secrète : *« Que ta main gauche ignore ce que fait ta main droite »* (Mt 6,3).

Cet *« enseignement du fait religieux »,* axé sur l'information et la compréhension, est destiné à tous les élèves. Au-delà, dans un autre temps et si possible un autre lieu, une proposition catéchétique sera centrée sur l'élève avec une invitation au questionnement et au partage qui l'engagent personnellement.

Pierre Dussère

Fêtes juives

20 mars : POURIM.
Évocation du personnage biblique d'Esther, reine juive dont le courage va permettre à son peuple d'échapper à un massacre programmé par Haman, grand vizir du roi Assuérus (Xerxès). Les festivités populaires et carnavalesques par lesquelles cette fête s'extériorise n'ont donc à voir ni avec la fin de l'hiver ni avec la préparation d'un temps de pénitence, à la différence du mardi gras. Dans la littérature française, au XVIIe siècle, Racine a repris ce récit dans *Esther.*

Fêtes chrétiennes

2 février : CHANDELEUR, PRÉSENTATION DE JÉSUS AU TEMPLE.

9 mars : MERCREDI DES CENDRES.
Signe de pénitence, appel à la conversion, les cendres, reçues par les fidèles sur le front, marquent l'entrée en carême.

Fêtes musulmanes

15 février : MAWLID AL-NABI (MOULOUD).
Le 12 du mois de Rabî al awal, 3e mois de l'année : commémoration de la naissance du prophète Muhammad. La date est arbitraire et assez tardive. La fête s'est développée malgré les réticences de nombreux théologiens de l'islam. Aujourd'hui, la fête est pourtant répandue dans la plupart des pays musulmans et elle donne lieu à de grandes réjouissances populaires, notamment en Afrique du nord.

FRANCHE-COMTÉ
La voie de la collégialité

Disparités démographiques, contrastes géographiques, exigences de la Région… En Franche-Comté, pour l'enseignement catholique, la nécessité a conduit à une mutualisation inventive.

AURÉLIE SOBOCINSKI

Ici, il n'y a pas de cloisons ni de frontières, la région c'est du quotidien. » Dans l'imposante maison diocésaine de Besançon, aux pierres de taille bicolores si caractéristiques de la région, tous les services de l'enseignement catholique franc-comtois sont réunis. Au même étage, la direction interdiocésaine jouxte Formiris, l'Urogec, le CFA et l'Urapel…

De mémoire d'homme, la donne régionale, ici, ne pose plus question : c'est une culture. Des plaines de la Haute-Saône en voie de désertification aux petites montagnes du Sud-Jura, en passant par les bassins très dynamiques de Besançon et de l'aire urbaine Belfort-Montbéliard, l'enseignement catholique se singularise par un tissu homogène mais assez distendu de petites structures très intégrées dans la vie des villages et paroisses du cru, et de quelques rares gros ensembles scolaires. Très vite la faiblesse démographique de la région – 25 500 élèves, soit 7 % des enfants scolarisés dans le premier degré et 15 % dans le second –, et la dispersion des structures ont mis à jour la nécessité d'une mutualisation à un échelon supérieur. La régionalisation et la mise en place des crédits limitatifs ont fait le reste ou… presque.

« Cela nous a été donné comme un cadeau de l'extérieur, raconte en effet Marie-Claire Mantion, alors directrice de l'enseignement catholique des diocèses de Besançon et de Belfort. *Face au mouvement de décentralisation de 1984, les acteurs de l'enseignement catholique franc-comtois se sont vite rendu compte que continuer à gérer de façon autonome les trois diocèses n'était plus possible. »* L'exigence de la Région de n'avoir plus qu'un seul interlocuteur en la personne du directeur de l'enseignement catholique de Besançon a agi comme un catalyseur. *« C'était à nous de nous débrouiller pour faire fonctionner en amont nos structures internes de concertation et obtenir un consensus avant d'arriver en négociation ! »* poursuit Marie-Claire Mantion.

En interne, une petite avance avait été prise par les évêques, à l'occasion de la création du diocèse de Belfort-Montbéliard en 1979. Issu d'une partie du diocèse de Besançon, le nouveau territoire ecclésial a néanmoins conservé avec le premier une direction commune de l'enseignement catholique. Bientôt le diocèse de Saint-Claude, qui recouvre le Jura, les rejoint dans leur réflexion.

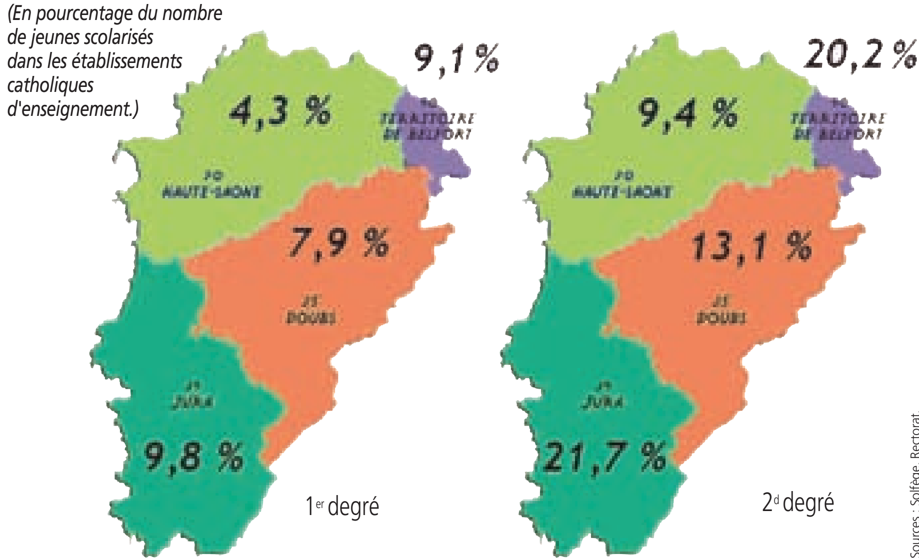
À la faveur d'un changement générationnel – les directeurs diocésains étaient jusqu'alors tous prêtres –, les évêques décident en 1986 de nommer une unique directrice interdiocésaine, laïque, à peine trentenaire. L'archevêque de Besançon devient l'évêque référent, mais tous, sans exception, portent le dossier. Les Codiec et les conseils de tutelle sont d'ailleurs maintenus afin de bien marquer les spécificités pastorales de chacun des trois diocèses.

Les autres services font l'objet d'une mutualisation progressive, afin de donner une cohérence au territoire et une lisibilité à la dimension des autorités régionales et académiques. Profitant de cet élan, Marie-Claire Mantion fédère et canalise les moyens, pour assurer à la fois le développement des lycées (création des nouvelles filières et projets de BTS) et l'aide aux plus petits, et tenir ainsi le grand écart qui sous-tend toute la problématique franc-comtoise depuis 25 ans.

Bien sûr, les mentalités ont résisté. *« Il a fallu gagner la confiance de chacun et prouver la capacité du nouveau système à préserver le lien de proximité malgré la centralisation des services à Besançon, ainsi que la rigueur dans la gestion des moyens, autant de clés toujours inscrites au cœur du pilotage actuel. Rapidement l'ensemble des organisations et les chefs d'établissement ont saisi l'enjeu vital et donné à la DIEC un poids politique central »* , précise Philippe Pillot, directeur interdiocésain depuis 2007.

« Mandaté » par les chefs d'établissement, le directeur interdiocésain assure le pilotage politique régional. À lui de négocier avec le recteur, les inspections académiques, les collectivités… *« Tout passe par mon intermédiaire et toute sortie en solitaire est déboutée par nos interlocuteurs »,* souligne Philippe Pillot. Résultats à l'appui : *« Considérés comme*

L'enseignement catholique dans l'académie de Besançon (2010)



Sources : Solfège, Rectorat.

de véritables partenaires associés, nous nous situons dans la partie haute du tableau avec des niveaux de forfaits tout à fait honorables – pour le forfait départemental, environ 550 à 570 €, auxquels s'ajoutent une participation de trois conseils généraux sur quatre à la loi Falloux ; au niveau régional, la parité s'applique avec 390 € pour la part matérielle et 504 € pour la part TOS », détaille Jean-Luc Greys, président de l'Urogec.

Le bon fonctionnement du système tient à une culture très forte de la collégialité : *« Je ne gouverne pas seul. Mon rôle est de trouver le juste équilibre, en m'adossant particulièrement à l'intersyndicale et en restant à l'écoute des besoins des directeurs* via *l'organisation régulière de réunions. »*

En l'absence d'*alter ego*, le directeur interdiocésain travaille *« en équipe »* avec deux adjointes qui rayonnent avec lui sur l'ensemble du territoire, une personne au service de la tutelle, un prêtre adjoint en pastorale et deux secrétaires dont une en charge du service d'accueil et d'aide au recrutement (Saar). Tous sont employés par le Cagec[1], l'association support ou encore *« l'Ogec de la DIEC »*, qui fédère les établissements de Franche-Comté et reçoit leurs cotisations. Sans oublier des liens très étroits avec l'Urogec.

Maillons stratégiques

La carte des instances régionales est aussi jouée à plein. Ainsi le Caec se réunit cinq fois par an, en présence de tous les représentants de la communauté comme le veulent les statuts. Creuset des orientations stratégiques pour l'avenir de l'académie et bras armé de leur mise en œuvre, il est *« la preuve vivante »* que le territoire s'est construit, confirme Marie-Pierre Canal, chef d'établissement à Lons-le-Saunier : *« C'est un lieu de débats, de contradictions où l'on ne perçoit jamais une décision qui soit corporatiste ou localisée géographiquement et où la solidarité peut s'exprimer. »*

Son rôle demande toutefois à être harmonisé avec celui du Cidec[2], une autre instance propre à la Franche-Comté, née en 2004 de la fusion des trois Codiec. *« Dans cette recherche d'efficacité, l'objectif est de donner du sens à la place de chacun et d'éviter les doublons dévoreurs d'énergie, en attribuant par exemple à l'un le pouvoir décisionnaire, et en instituant l'autre comme force de proposition et de prospective »*, précise Didier Chauvin, chef d'établissement à Dole et président du Cidec.

Les réseaux géographiques, levier original d'animation politique, poussent plus avant encore la subsidiarité et cimentent avec elle la conscience et la vie régionales : au nombre de neuf, ces maillons stratégiques de la structuration du territoire, pilotés par un chef d'établissement volontaire, réunissent tous les établissements dans un rayon de 20 à 30 kilomètres au sein d'un comité de pilotage trois à huit fois par an. Initiés il y a quinze ans par les chefs d'établissement dans une visée d'entraide et d'échanges de pratiques, puis formalisés par la DIEC et élargis à l'ensemble des acteurs (présidents d'Ogec, des Apel, etc.), ils sont dotés d'un rôle fonctionnel et jouissent d'une totale autonomie. Certains se concentrent sur un seul objet ; d'autres travaillent tous azimuts sur la gestion, la pédagogie, l'éducatif, la pastorale (embauche de personnel commun, financement de journées pédagogiques...) et bientôt peut-être sur la carte des formations.

« Ce modèle intégré de fonctionnement territorial crée une horizontalité à la fois respectueuse des spécificités locales et génératrice d'une participation et d'une responsabilité collectives : on partage une communauté de destin et cela se sent très fort », analyse Daniel Boissenin, chef d'établissement à Héricourt et délégué académique du Synadic.

La politique du maillage, défi majeur, et la stratégie de redéploiement co-élaborée pour la maintenir, en sont un bel exemple. Frappée par la crise économique et par une forte déprise démographique depuis les années 80, la région doit faire face à un grave problème de maintien de ses structures. Elle a dû rendre 11 % de ses postes d'enseignement en huit ans (plus de 200) alors que la baisse de ses effectifs a été de 3 %. *« En faisant jouer la solidarité du réseau* – via *notamment la création d'une caisse gérée par l'Association comtoise d'assistance et de solidarité interdiocésaine et financée par l'ensemble des établissements – et en serrant partout la vis, nous avons pu enregistrer une reprise des inscriptions depuis deux ans, mais jusqu'à quand ?* » s'interroge Philippe Pillot. *La tension s'accroît entre les zones où les ratios sont au rouge mais où la fermeture signifie la perte sèche des élèves, et les zones périurbaines où les seuils de classe sont relevés, le panel d'options réduit et les disciplines regroupées afin de ne laisser aucun élève sur liste d'attente... »*

Fiche d'identité

● RÉGION FRANCHE-COMTÉ

– 4 départements : Doubs, Jura, Haute-Saône, Territoire de Belfort.

– 3 diocèses : Besançon (Doubs et Haute-Saône), Saint-Claude (Jura), Belfort-Montbéliard (Doubs, Haute-Saône et Territoire de Belfort).

● FORMATION

La Franche-Comté fait partie de Formiris Est qui réunit la Lorraine, l'Alsace et la Bourgogne. Elle ne compte pas d'institut missionné sur son territoire – l'Isfec Bourgogne - Franche-Comté - Haut-Rhin se trouve à Dijon.

● NOMBRE D'ÉLÈVES (RENTRÉE 2010)

Total 1er degré : 9 347 (+ 84 par rapport à 2009)

Total 2d degré : 14 491 (+ 146 par rapport à 2009)

– Collèges : 9 366

– Lycées et post-bac : 5 125

– Enseignement agricole (lycées) : 1 221

– Apprentissage : 420

● Élèves internes (enquête de 2009)

Dans le 1er degré : 72

Dans le 2d degré : 1 244

● NOMBRE D'UNITÉS PÉDAGOGIQUES

Dans le 1er degré : 62 (maternelles : 2, élémentaires : 6, maternelles et élémentaires : 54)

Dans le 2d degré : 70 (dont 37 collèges, 8 LGT et 12 LP, 6 lycées agricoles, 7 UFA)

● TUTELLES

– Diocésaine : 61,76 %

– Congréganiste : 38,23 %

● NOMBRE D'ENSEIGNANTS

Total : 1 787

Pour le 1er degré : 456

Pour le 2d degré : 1 331

● PERSONNELS NON ENSEIGNANTS

Environ 2 000

● FONCTIONNEMENT DU CAEC

– Le Caec compte 22 membres dont 7 représentants de chefs d'établissement et 6 représentants des maîtres.

– Il se réunit au moins 5 fois par an.

Secrétaire général : Philippe Pillot.

● AUTRE INSTANCE : LE CIDEC

– Le Conseil d'administration compte 20 membres (dont l'un des trois évêques). Il se réunit au moins trois fois par an.

– L'assemblée générale compte 75 membres. Elle se réunit au moins une fois par an en session ordinaire.

Contact : Diec de Franche-comté, 20 rue Megevand, 25000 Besançon. Tél. : 03 81 25 01 90. E-mail : diec.fc@scolafc.org

1. Centre administratif de gestion de l'enseignement catholique
2. Comité interdiocésain de l'enseignement catholique.

Enseigner en Turquie

Les lycées congréganistes de Turquie recrutent pour la rentrée 2011. Les Frères des écoles chrétiennes, qui gèrent trois de ces six établissements, proposent un rendez-vous d'information fin janvier aux enseignants envisageant de se lancer dans cette aventure.

VIRGINIE LERAY



Photos : D. R.

Au lycée Saint-Michel d'Istanbul.

Appel aux enseignants attirés par le Moyen-Orient, l'ouverture culturelle et la découverte d'autres pratiques pédagogiques : pourquoi ne pas s'expatrier dans l'un des établissements congréganistes de Turquie ? Pour la première fois depuis plus de dix ans, les Frères des écoles chrétiennes lancent une campagne d'information à l'attention des professeurs de l'enseignement catholique. Fin janvier[1], ils organisent une réunion avec leurs trois chefs d'établissement français en poste sur place. *« Nous voulons mieux préparer ces expatriations et éviter les difficultés d'adaptation, voire les démissions ou défections imprévues le jour de la rentrée »*, explique Michel Bertet, délégué de tutelle lasallien pour la Turquie.

Travail en équipe

La vie d'établissements confessionnels, dans une République toujours farouchement laïque malgré de récentes tentations islamistes, est forcément atypique. Implantés depuis un siècle et demi, et même amputés de leurs effectifs de primaire en 1936 puis de collège en 1998, ces établissements demeurent des voies de formation très prisées. Les jeunes, accueillis sur concours à partir de 15 ans, y reçoivent une éducation bilingue et biculturelle idéale pour former les cadres et les responsables étatiques dans un contexte de rapprochement économique important avec la France. Cette future élite, essentiellement turque et musulmane, suit une année préparatoire presque exclusivement dédiée à l'apprentissage du français. Suivent quatre années de lycée avec un enseignement mixte : les cours d'histoire, de philosophie, de civisme, de morale et de sport sont dispensés en turc ; les mathématiques, la physique-chimie, la biologie, le français, et parfois l'anglais, par des enseignants francophones, les Français représentant environ un tiers des équipes.

Loin de transplanter le système français, il s'agit de s'adapter à la pédagogie locale, prévient Michel Bertet : *« Les cours durent 40 minutes et chaque séance doit donc se construire autour d'objectifs précis et concis. La culture de l'écrit est moins présente qu'en France et les raisonnements mathématiques sont plus intuitifs, par exemple. Enfin, le service des enseignants inclut des temps de surveillance, une permanence hebdomadaire pour recevoir les parents et une astreinte pour assurer les remplacements en interne, ce qui enrichit la relation profs-élèves. »* L'emploi du temps comprend aussi des temps de concertation entre enseignants d'une même discipline. Un travail en équipe propice à l'intégration des nouveaux venus, auquel Michel Bertet porte aussi une attention particulière, lors de ses deux visites de tutelle annuelles. Motivation et implication personnelles, notamment pour apprendre les rudiments de la langue turque avant le départ, aident aussi à réussir cette expérience en forme de découverte culturelle et pédagogique.

1. Le samedi 29 janvier 2011, de 15 heures à 17 heures, 78 A rue de Sèvres, 75007 Paris. Renseignements : mbertet@lasalle-fec.org



PROFIL : enseignants de mathématiques, physique-chimie, SVT, français (littérature et FLE) titulaires d'un diplôme d'État, de préférence. Les candidats justifiant d'une licence et d'au moins deux ans d'expérience peuvent aussi déposer une demande d'agrément à l'État turc, mais son approbation est alors plus aléatoire.

TRAITEMENTS ET STATUT : les salaires sont alignés sur les grilles de rémunération françaises et abondés en partie par le ministère des Affaires étrangères dans le cadre du dispositif Micel. Automatique, l'affiliation à la caisse des Français de l'étranger permet de cotiser pour la retraite et la couverture sociale pendant l'expatriation.

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES : il suffit d'adresser au ministère de l'Éducation nationale une demande de disponibilité pour convenance personnelle, valable pour trois ans et renouvelable dans la limite de 10 ans. L'établissement turc se charge de piloter les démarches nécessaires à l'obtention de la carte de séjour et du permis de travail de ses enseignants.

LE RETOUR : après une disponibilité, le contrat de l'enseignant est réactivé automatiquement lorsqu'il retrouve un poste en France. Pour ce faire, il est recommandé aux partants de se signaler auprès de leur direction diocésaine qui pourra faciliter leur réintégration future.

UNE FÉDÉRATION DE 6 ÉTABLISSEMENTS. La Fédération des écoles catholiques françaises de Turquie compte 4 500 élèves répartis sur six établissements qui coopèrent étroitement en s'accordant notamment sur le prix des scolarités, le salaire des enseignants et le déroulé du cursus scolaire. Trois d'entre eux sont sous tutelle lasallienne : Saint-Joseph[1] à Izmir, Saint-Joseph[2] et Saint-Michel[3] à Istanbul. Toujours à Istanbul, le lycée Saint-Benoît[4] est géré par la congrégation des Lazaristes. Les Sœurs de Sion administrent un établissement éponyme[5], et les Filles de la Charité, le lycée Sainte-Pulchérie[6].

1. www.izmirsj.k12.tr - 2. www.sj.k12.tr - 3. www.saintmichel.k12.tr 4. www.sb.k12.tr - 5. www.nds.k12.tr - 6. www.sp.k12.tr

LE COLLÈGE EN QUÊTE DE SENS

Il suffit de prêter l'oreille à nombre d'enseignants de collège pour entendre leur désarroi. *« Nous n'y arrivons plus ; nos élèves sont de plus en plus difficiles, ils n'ont pas acquis les bases des savoirs, leur vie est ailleurs... »* Quant aux jeunes, on devine facilement leur ennui, leur lassitude, leurs incompréhensions. Alors que se passe-t-il ? Doit-on considérer le collège-petit lycée comme une aberration éducative ? Faut-il le relier au premier degré pour en faire essentiellement le lieu de la consolidation des connaissances fondamentales ? Est-il préférable de partir de l'expérience et des interrogations des jeunes pour susciter l'intérêt et favoriser la progression de chacun et de tous, tout à la fois ? Les adolescents d'aujourd'hui grandissent avec leurs langages, leurs représentations, leurs inquiétudes, leurs attentes. Face à ce constat, la seule attitude éducative et pédagogique ne se trouverait-elle pas d'abord dans l'attention, dans la confiance et dans la prise de responsabilité à laquelle les invitent les adultes ?
Nous le verrons dans ce dossier, les réponses se situent sans doute dans l'autonomie et l'engagement des enseignants, lesquels, avec l'aide des parents, peuvent alors élaborer des parcours de vie qui respectent l'identité en formation du jeune et lui donnent des raisons de croire et d'espérer dans une histoire à la fois personnelle et collective.

Le collège en quête de sens

Le collège est né de la fracture mal réduite cloisonnant primaire et secondaire. Selon l'historien de l'éducation Claude Lelièvre, il souffre de ce que l'allongement de la scolarité obligatoire ne se soit pas accompagné d'une vraie réflexion sur sa finalité.

VIRGINIE LERAY

En 1881, l'école obligatoire de Jules Ferry propose à tous les enfants « *une formation pratique à vocation utilitaire* » inculquant valeurs morales, citoyenneté, et viatique de savoirs de base. Son ambition : opérer une unification républicaine de la société et élever son niveau d'instruction. Malgré ses mérites, l'école communale développe un système à deux vitesses, reposant sur un cloisonnement longtemps imperméable entre primaire et secondaire. À tel point que deux formes de collèges coexistent : d'une part, l'enseignement élémentaire gratuit se prolonge par des classes de fin d'études ou des cours complémentaires, sanctionnés par l'ancêtre du brevet et permettant l'accès à des postes de cadres subalternes. D'autre part, les études longues, formant aux savoirs académiques et à l'exercice du jugement, ne sont dispensées qu'à un petit nombre dans les petits séminaires catholiques ou les établissements d'État payants jusqu'en 1933. À cette époque, le Front populaire unifie les formations des enseignants et aligne les programmes de ces collèges parallèles, mais deux corps continuent à s'affronter : les pédagogues, tournés vers le savoir appliqué et la formation professionnelle, *versus* les tenants de la culture classique.





Du petit séminaire au collège.

Photos : D. R.

L'élitisme républicain gaullien

Le système de bourses d'État et l'aide de l'Église aux élèves pauvres méritants n'ont que des effets marginaux. C'est donc dans un contexte toujours très clivé qu'en 1959, l'ordonnance Berthoin prolonge la scolarité obligatoire jusqu'à 16 ans. Et amène à une démocratisation méritocratique. En 1963, le collège d'enseignement secondaire gaullien réunit les enseignements prolongeant le primaire communal et l'enseignement général menant au baccalauréat dans un même établissement. « *Gare de triage, ce dispositif d'orientation permet un recrutement élargi des élites et facilite la poursuite d'études des meilleurs élèves des milieux modestes. Mais la logique de filière interdit une massification du secondaire long. Tout le monde n'est pas appelé à augmenter son bagage culturel* », décrypte l'historien de l'éducation Claude Lelièvre[1].

1975 : Une massification problématique

Ce n'est qu'en 1975 que la loi Haby, sous l'impulsion de Valéry Giscard d'Estaing, instaure le collège unique, sans filières, chargé de « *donner un savoir minimum à tous* ». « *Une réforme structurelle et culturelle qui repose enfin le sens de la scolarité obligatoire mais qui a provoqué des résistances. De crainte d'un nivellement par le bas, le principe du collège unique a été contourné par le biais des options utilisées pour constituer des classes de niveau et par l'orientation de 7 à 10 % des élèves en 4e et en 3e. De plus, l'hétérogénéité a été réalisée sans dispositif de soutien efficace* », explique Claude Lelièvre. Résultat, le collège met 15 % des élèves en grave échec et ne profite qu'aux 35 % d'une classe d'âge poursuivant en lycée général[2]. Et dès les années 80, politiques et experts se relaient au chevet d'un collège en quête de sens. Depuis les préconisations du Collège de France, en 1985, jusqu'à celles de la commission Thélot, en 2004, en passant par les rapports Bourdieu (1989) ou Ferry (1994), près d'une dizaine d'études pointent le besoin d'unité et de cohérence des savoirs au collège. La notion de « *minimum culturel commun* » prend forme. La suprématie disciplinaire est interrogée et, au côté des contenus, les compétences, notamment technologiques et professionnelles, prennent place parmi les acquisitions scolaires. L'idée d'apprentissage tout au long de la vie renoue même avec l'idéal éducatif des Lumières qui rêvaient la scolarité obligatoire comme une propédeutique, une porte vers l'autodidaxie. En 2001, le sommet de Lisbonne inscrit cet horizon éducatif à l'échelle européenne.

2005 : le socle commun, une voie vers la démocratisation ?

La mise en œuvre du socle commun inscrit dans la loi en 2005 instaure donc des hiérarchisations, des choix permettant de distinguer les contenus essentiels des programmes. « *Il s'agit de renoncer à privilégier le plafond pour enfin établir en priorité le plancher, la culture commune de base de notre temps à assurer à tous et à chacun* », affirme Claude Lelièvre pour qui cette révolution doit passer par « *un débat démocratique, arbitré par le Parlement et animé par une entité non experte, indépendante du ministère de l'Éducation* ». Rompre avec une mentalité élitiste inhérente au système éducatif française, tel est le défi sous-jacent : « *Le collège est conçu comme une préparation au bac dont le compte à rebours commence dès la 6e. Comme les conservatoires, les collèges veulent former des virtuoses et deviennent inaccessibles aux amateurs. Au nom du mieux, on ne fait pas le bien* », conclut Claude Lelièvre.

1. Agrégé de philosophie, professeur d'histoire de l'éducation à Paris V, auteur de *L'école obligatoire : pour quoi faire ? - une question trop souvent éludée*, 2004, Retz, 142 p., 14,75 €.
2. Rapport Grosperrin, 2010.

Les logiques inachevées du collège unique

Un retour aux sources de l'inspiration du collège unique permet une meilleure compréhension des enjeux et tensions à l'œuvre autour de ce niveau d'enseignement, aujourd'hui stigmatisé par le débat éducatif, et d'envisager les voies de réussite d'une école moyenne ouverte à tous.

Aurélie Sobocinski



D. R.

« *On ne pourra pas dire que le collège unique a échoué tant que sa construction ne sera pas achevée.* » Ainsi Jean-Paul Delahaye, inspecteur général de l'Éducation nationale, récuse-t-il dans son ouvrage *Le collège unique, pour quoi faire ?*[1] les accusations que concentre aujourd'hui ce niveau d'enseignement, maillon intermédiaire si essentiel et pourtant si affaibli du système éducatif.

Premier outil de la démocratisation, le collège unique, créé en 1975 avec la loi Haby, a d'abord été animé par des considérations socio-économiques et la nécessité dans la foulée des Trente Glorieuses d'élever le niveau de formation générale de la population, rappelle Philippe Joutard, ancien recteur et auteur, en 2001, d'un rapport sur l'évolution du collège. « *Bien évidemment des motivations d'idéal démocratique ont également été à la source de son inspiration, mais les logiques pédagogiques n'ont pas présidé à sa création et les enjeux de cette massification n'ont finalement jamais été suffisamment réfléchis.* »

Ainsi, depuis l'origine, ce qui fait problème au collège, poursuit l'historien, c'est que l'on a trop souvent confondu « unique » et « uniforme ». Le collège n'a pas été outillé pour assumer son caractère « de masse », qui tient dans la scolarisation de la quasi-totalité des classes d'âge de l'adolescence. Il a été conçu sur le modèle très malthusien et élitiste, socialement parlant, du « petit lycée », où prévalent la logique disciplinaire et le cloisonnement des savoirs, plutôt que sur le modèle d'un « primaire supérieur », voie intermédiaire entre l'école primaire et le lycée. D'une certaine manière, le collège unique « paye » ce vice de forme initial, estime Jean-Paul Delahaye.

La relance de la réflexion sur la différenciation apparaît cruciale.

Quoi de plus déstructurant pour un enfant que de passer de un à huit, voire à dix enseignants ? « *La rupture reste beaucoup trop grande aujourd'hui du primaire au secondaire, et la préparation de l'un vis-à-vis de l'autre, insuffisante* », considère Philippe Joutard. Pour construire une école pour tous, les experts convergent sur le défi à relever d'une « culture scolaire partagée », assurant la continuité entre les niveaux d'enseignement, et tout particulièrement dans le passage du CM2 à la 6e. À l'heure où la logique du socle commun et de l'approche par compétences prend place dans le paysage éducatif, et où se met en place, dans le même esprit, la réforme du lycée, l'opportunité ne pourrait-elle pas être saisie d'une réarticulation des savoirs et du temps, en particulier dans les premières années de collège, en établissant des liens beaucoup plus forts entre les disciplines ?

Pour concrétiser cette évolution du collège, les plus réformateurs envisagent une réduction du nombre de professeurs pour les néo-collégiens et la mise au point d'un enseignement beaucoup plus intégré, structuré en pôles. S'appuyant sur la constitution d'un pôle sciences, concrétisé par la démarche *La main à la pâte*[2] à l'école aussi bien qu'au collège, Antoine Compagnon, professeur au Collège de France, plaidait récemment dans les pages du *Monde* en faveur d'un pôle lettres et histoire, qui serait lui aussi piloté par un unique professeur…

Un obstacle de taille reste à lever avant de concrétiser un véritable collège pour tous : la question longtemps non résolue des contenus disciplinaires spécifiques à ce niveau d'enseignement. À quels fondamentaux préparer les jeunes ? Le collège unique a vu le jour mais pas la notion de savoirs de base qui aurait dû l'accompa-

gner. « *Les initiateurs du collège unique avaient parfaitement conscience qu'en changeant le contenant, ils devaient changer le contenu. Et ce contenu ne devait pas être uniforme mais accessible à tous dans leur diversité* », analyse Jean-Paul Delahaye.

Parasitée par le débat entre les détracteurs d'un savoir minimal équivalent à un « smic culturel » et les défenseurs de « l'élévation du niveau de connaissances et de culture de tous les Français », la définition du tronc commun du collège n'a finalement retenu que les contenus préparant à l'enseignement général du lycée, signifiant de cette manière à une partie des collégiens que le collège n'a pas été pensé pour eux, puisqu'il défavorise toute forme d'intelligence autre que verbo-conceptuelle et multiplie les itinéraires de délestage « à profils particuliers » (classes préprofessionnelles de niveau, classes d'adaptation et d'insertion, d'aide et de soutien, etc.).

Or, c'est à une conception beaucoup plus large de l'enseignement obligatoire qu'appelle le collège unique. Davantage axée sur des compétences clés que sur des savoirs – aussi bien d'ailleurs dans les apprentissages que dans l'évaluation –, cette conception inclut aussi l'idée de branches multiples et diversifiées se nourrissant de ce tronc commun et proposant à partir de celui-ci des parcours différenciés d'égale dignité à des élèves différents.

En ligne de mire aussi : la conception même des programmes, qui devrait « *permettre d'intégrer les disciplines existantes et de stimuler les développements d'une connaissance apte à relever les défis de notre vie individuelle, culturelle et sociale* », comme l'explique Edgar Morin[3]. À défaut de rêver à court terme à une didactique profondément renouvelée et à une élaboration commune des contenus par les différentes inspections générales, un premier travail de hiérarchisation et d'allégement en transversalité, ainsi que de clarification et de recherche des points de convergence, peut être amorcé au sein de chaque discipline…

Encore faut-il lever les profondes résistances culturelles à l'œuvre sur le terrain… et outiller les professeurs qui manquent d'une formation initiale et continue suffisante pour les aider à sauter le pas de cette approche exigeante... « *On a fait le collège unique sans professeurs adaptés. Or, on ne peut accueillir au collège des élèves hétérogènes qu'en mettant en regard des compétences professorales diversifiées et complémentaires* », analyse Philippe Joutard, qui voit une véritable occasion « *manquée* » dans la suppression, en 1987, des professeurs d'enseignement général des collèges (PEGC) dont le modèle et l'organisation du travail penchaient vers le primaire, *via* notamment la pratique de la bivalence.


D. R.

Le collège ne doit plus être le lieu où s'installe l'ennui.

Projet de vie

On touche là à la vocation première du collège unique : la réponse à l'exigence de traitement de l'hétérogénéité des élèves, afin de les rejoindre dans leur réalité et d'ouvrir un horizon à leur motivation. « *La question du collège est ni plus ni moins celle des élèves,* rappelle Yves Mariani de l'observatoire national de pédagogie. *C'est là que s'installe l'ennui, que se met en place le métier d'élève dans ce qu'il a de négatif, que toutes les routines scolaires et les faux-semblants sont intégrés, que les savoirs apparaissent très faiblement comme des enjeux, et que, pour un certain nombre de jeunes, se produit une rupture culturelle, un décrochage visible vis-à-vis de l'école.* »

Comment ne plus laisser vierge l'entrée éducative liée à cette étape charnière du collège, et avec elle, cette réflexion de fond sur le statut de l'entrée de l'adolescence dans notre société ? Il y a là un véritable enjeu sociétal, au regard duquel l'école, bien que fragilisée par « *la certitude selon laquelle les connaissances d'une vie ne peuvent plus toutes y être acquises, une situation où les enseignants ne peuvent plus fonder exclusivement leur autorité sur les savoirs qu'ils maîtrisent et doivent désormais la conquérir sur d'autres terrains* », n'en apparaît pas moins « *comme la dernière institution en état de préserver une forme de lien, au-delà de l'appartenance sociale ou des communautés* », souligne Françoise Clerc, professeur émérite en sciences de l'éducation[4].

La relance de la réflexion sur la différenciation apparaît ainsi cruciale. Le collège doit rester pour les jeunes un lieu de « référence », où ils se sentent accompagnés, dans et au-delà du cadre purement scolaire, grâce à une pédagogie différenciée et en groupes variables, à un travail en équipe, à une organisation en cycles, mais aussi grâce à la proposition d'actions de remédiation, avec des horaires et des moyens stabilisés, en direction de ceux qui connaissent les plus grandes difficultés. L'aide au travail personnel des collégiens, mésestimée, constitue en effet un facteur d'inégalité majeur : là se joue massivement la réussite ou l'échec au collège.

Sans une proposition éducative et culturelle qui ouvre sur le monde, démultiplie les points de rencontre interindividuelle et les lieux d'investissement collectif, supports d'une construction personnelle et premiers jalons d'un projet de vie…, le collège pour tous ne restera qu'une utopie.

---

1. *Le collège unique, pour quoi faire ? - les élèves en difficulté au cœur de la question*, Retz, 2006, 158 p., 14,75 €.
2. Sur internet : www.lamap.fr
3. *Les sept savoirs nécessaires à l'éducation du futur*, Seuil, 2000, 129 p., 16 €.
4. À l'université Lyon-II.

« C'est comme si l'on n'avait toujours pas lu Piaget ! »

Yves Mariani, membre de l'observatoire national de pédagogie et sociologue, trace pour le collège de demain une piste prometteuse sur laquelle l'enseignement catholique peut s'engager avec quelques atouts d'avance.

PROPOS RECUEILLIS PAR
AURÉLIE SOBOCINSKI


D. R.

On s'inquiète depuis une vingtaine d'années de la dégradation de l'intérêt que les élèves portent à leur scolarité de la 6e à la 3e... Comment expliquer ce décrochage ?

Yves Mariani : Le débat autour du collège maillon faible est le marqueur d'une époque où la question de la scolarité pour tous, passage obligé, et du socle commun de formation croisait un certain nombre de débats idéologiques de la société française quant à son modèle d'intégration. Il s'est cristallisé autour de la querelle opposant, pour simplifier, Philippe Meirieu et Alain Finkielkraut, et a laissé dans l'ombre des questions éducatives clés. Les deux dernières décennies ont ainsi marqué le déclin du grand rêve d'Alain Savary et plus globalement de la loi d'orientation de Lionel Jospin.

On attribue facilement ce relatif échec aux enjeux structurels du collège unique, un peu vite car celui-ci n'a jamais eu de réalité structurelle effective dans la majorité des établissements… Par contre, les enseignants de collège, à qui l'on a demandé dans les années 80 d'effectuer un *aggiornamento* de leur approche pédagogique – toute la thématique de la pédagogie différenciée, de la gestion de l'hétérogénéité –, ont vu peu à peu s'épuiser pour de multiples raisons le soutien pédagogique dont ils avaient besoin. *In fine,* cette réforme de fond qui tirait définitivement le collège vers l'école primaire, dans un continuum éducatif et pédagogique cohérent tant en termes de postures, de méthodes que de démarches, n'a jamais été totalement soutenue ni instrumentée dans la durée. Les enseignants de collège sont restés culturellement tiraillés entre le modèle prégnant du lycée, valorisé et prestigieux, et celui de la culture primaire, plus centrée sur la prise en compte globale de l'enfant puis de l'adolescent.

Quels sont les points de rupture entre les pratiques pédagogiques et éducatives en usage au collège et ce que sont les jeunes aujourd'hui ?

Y. M. : Dans le rapport au temps, d'abord. Le collège se retrouve devant ce défi redoutable de faire cohabiter pendant quatre années enfants et adolescents. Or il y a plus d'écart entre les pieds de plomb des grands de 3e et les « petits » de 6e qu'à tout autre moment de la vie… L'uniformisation des pratiques pédagogiques creuse un décalage : d'un côté, on ne les traite pas réellement comme des enfants, et de l'autre, on les plonge dans une structure hypermaternante qui recourt en permanence à la méthodologie. Le deuxième décalage tient au rapport à l'abstraction. C'est comme si l'on n'avait toujours pas lu Piaget ! Or, le modèle didactique de construction proposé par le collège s'inscrit en totale rupture avec le cheminement inductif et progressif – du fait à l'idée, du concret à l'abstrait – proposé en cycle 3 au primaire. De là s'installe l'ennui, sinon le décrochage, chez nombre d'élèves dès la fin du premier trimestre de 6e, en raison de cet affaiblissement des exigences de pensée. Et le malentendu radical qui s'ensuit, tant du côté des collégiens, qui ne considèrent plus le collège comme un lieu de référence dans leur vie, que des enseignants pris en tension, à la fois insatisfaits et insécurisés. Un dernier décalage s'observe dans la suppression brutale de l'approche collective des apprentissages au primaire. Pour beaucoup d'élèves, se retrouver seuls en 6e à travailler les plonge dans une grande insécurité et empêche de profiter de ce moment privilégié dans leur développement pour jeter les bases d'une éducation à la mixité.

De quoi ont besoin les collégiens ?

Y. M. : Ce qui me frappe et semble s'alourdir, c'est cette pression invraisemblable sur l'orientation, le stress qu'elle peut engendrer et qui tue en réalité le projet de vie du collège. On rate l'installation dans le temps long de l'adolescence alors que les jeunes auraient justement besoin à ce moment précis d'être sortis de leur vertige narcissique par un projet sécurisé, serein, exigeant… Il y a urgence à retravailler le rapport au grandir avec les familles et les équipes, et à repenser le collège comme le temps long d'un parcours commun avant les étapes de détermination. L'idée de cycles, qui articuleraient CM2-6e, 5e-4e, 3e-2de, apparaît dans cette optique comme une piste prometteuse, et l'enseignement catholique dispose d'un atout extraordinaire de par la très forte proximité des structures.

La dimension collective des apprentissages manque aussi. Il faut faire sans attendre du collège un lieu d'interactions entre élèves au niveau intellectuel et social, où les modalités d'apprentissage varient et obligent les jeunes à se confronter en permanence à la différence afin de faire tomber peurs et représentations. Et j'ajouterai, un lieu gai et vivant pour pouvoir être investi, susciter des mécanismes d'appartenance essentiels à cet âge afin de lutter contre la dépersonnalisation… Au-delà de l'enjeu du vivre-ensemble, le collège, temps de peur pour les enfants poussant aux comportements grégaires les plus primitifs, appelle un projet global fort d'éducation où les savoirs se situent bien au centre et l'érigent comme un lieu porteur de sens pour explorer et comprendre le monde, agir sur lui, et donc se comprendre soi-même.

Recettes marseillaises

Diversification des parcours ici, collaboration étroite avec les parents pour un suivi au plus proche des élèves là… En fonction de leur projet et de leur histoire, les établissements élaborent leur propre recette pour faire du collège unique une voie de réussite pour chacun.

Virginie Leray

L'hétérogénéité scolaire au collège, une réalité parfois compliquée… mais pas une fatalité ! C'est la position de deux établissements marseillais, Saint-Bruno - La Salle[1] et le Sacré-Cœur[2], où une mixité totale, religieuse, culturelle, sociale et scolaire, exacerbe la problématique de la diversité des niveaux.



© V. Leray

À Saint-Bruno, le rituel de mise en rang, moment d'intériorité avant l'entrée en cours, est aussi l'occasion d'échanger avec Frédéric Ayme, le responsable de la vie scolaire (au 1er plan).

Pour Jacqueline Luciani, directrice du Sacré-Cœur, l'hétérogénéité, c'est aussi « *une exigence déontologique… Pourtant, accueillir toujours plus d'élèves sujets à des problèmes "dys" ou à des troubles du comportement provoquait la fuite des bons éléments. Nous avons toujours refusé de devenir une bulle aseptisée et élitiste… mais nous ne voulions pas non plus devenir un collège ghetto ! Du coup, nous expérimentons depuis trois ans une formule "collège sans classes" qui nous aide à apporter une réponse à chaque profil d'élève* ».

Grâce au jeu des heures supplémentaires effectives (HSE), les deux classes de chaque niveau de 4e et de 3e ont éclaté en trois groupes de compétences. Les élèves s'y répartissent en fonction de leur degré d'acquisition des piliers 6 et 7 du socle commun, l'autonomie et la responsabilité, aptitudes transversales par excellence. Certaines séances sont d'ailleurs conduites par un binôme d'enseignants. Les conseils de classe se préparent à l'aide de livrets de compétences maison, examinés en équipe toutes les cinq ou six semaines. Ces points d'étape réguliers permettent de suivre au mieux la progression de chacun et d'envisager une douzaine de changements de groupe par niveau et par trimestre. « *Les critères décisifs ne sont pas les notes mais la motivation, l'attitude de travail. Des élèves du groupe médian, "en cours d'autonomisation", ont de moins bonnes moyennes que certains "non autonomes" mais se donnent les moyens d'atteindre les objectifs que l'on attend d'eux. Une dose d'auto-évaluation participe d'ailleurs à rendre les élèves acteurs de leur progression.* » Quant aux « autonomes », Jacqueline Luciani et son équipe réfléchissent à la possibilité de condenser leur cursus sur trois ans, un projet qui implique une demande d'agrément académique.

Avec les familles

À l'étude également, la création de groupes médians pour les niveaux 6e et 5e. Ils fonctionneraient selon la même logique mais avec seulement deux groupes, autonomes ou non. À la révolution succède donc un vaste chantier dont l'aboutissement repose sur l'adhésion et la motivation d'une équipe d'enseignants majoritairement acquis aux avantages de ce fonctionnement, notamment grâce aux formations reçues[3] : « *Cela permet, d'un côté, de proposer des approfondissements aux élèves demandeurs, et de l'autre, de détailler toutes les étapes d'un raisonnement, en consacrant davantage de temps aux manipulations qui l'illustrent. Avant tout, cela permet de maintenir un collège unique, lieu idéal de socialisation, plutôt que d'enfermer les élèves dans des cases dès la fin du primaire. La logique de passerelles est fondamentale* », témoigne Alexandre Roth, professeur de physique-chimie.

Autre histoire, autre projet d'établissement, Saint-Bruno - La Salle conjugue hétérogénéité et hautes exigences scolaires en s'appuyant sur la tradition éducative lasallienne et sur une collaboration étroite avec les familles. « *L'école se doit aujourd'hui de poursuivre le travail éducatif des parents mais elle a aussi besoin que le travail scolaire se poursuive à la maison. Surtout au collège, fin de la scolarité obligatoire et maillon particulièrement délicat. C'est le moment où se fait le deuil de l'enfance au profit de l'émergence de l'adolescent en devenir et où la concrétisation de l'orientation impose parfois d'abandonner certains rêves. Un passage rendu compliqué par le délitement des modèles familiaux, l'incertitude du monde professionnel et le culte de l'immédiateté* », explique Sylvain Bertrand, le directeur. Cycle de conférences en partenariat avec un centre social, rencontres parents-famille-CPE, conseils éducatifs sur l'hygiène de vie notamment, souci du consensus autour des règles du vivre-ensemble manifesté par un livret d'accueil corédigé par des parents et des professeurs et par un règlement intérieur très argumenté… Cet esprit d'aide à la parentalité et l'entrée dans la logique du socle commun font que l'établissement n'envisage pas de réorganisation structurelle : « *Le maillage des stratégies orchestrées par les professeurs principaux – PPRE[4], monitorat, soutien personnalisé, accompagnement éducatif – donne de bons résultats. L'introduction d'une évaluation formative, complémentaire des notes, permet de sortir de la violence d'une évaluation-sanction. Les*

commentaires concernant les compétences non acquises sont au contraire porteurs d'espérances, montrent une progression possible et facilitent le dialogue avec l'élève et sa famille », explique Frédéric Ayme, responsable de la vie scolaire.

Transition sur mesure

Les deux établissements ont donc adopté sans difficulté le livret personnel de compétences[5] généralisé cette année au collège et en anticipation duquel tous deux avaient déjà introduit des livrets d'évaluation maison. Une évolution qu'ils estiment positive tout en attendant la version numérique élaborée par le ministère, qui devrait faciliter le remplissage des rubriques et garantir une meilleure visibilité auprès des parents. Les enseignants se concertent largement pour s'accorder sur les critères et les degrés de validation du document, la suprématie de la logique disciplinaire cède le pas à davantage de collaborations transversales, et le pédagogique s'articule toujours plus étroitement à l'éducatif… *« D'un même mouvement, on considère l'élève dans sa globalité et on fait vivre la communauté éducative depuis les parents jusqu'aux personnels de service en passant par les enseignants »,* s'enthousiasme Thierry Coriéras, adjoint de pastorale scolaire du Sacré-Cœur.

Autre point d'attention particulière : l'orientation. À Saint-Bruno - La Salle, dès la 6e, une fiche navette circule de la maison à l'établissement pour préparer un choix concerté.


D.R.
L'équipe du Sacré-Cœur expérimente depuis trois ans une formule « collège sans classes ».

« D'un même mouvement, on considère l'élève dans sa globalité et on fait vivre la communauté éducative. »

Au Sacré-Cœur, les élèves du primaire visitent le collège et bénéficient d'ateliers animés par des 3es. Ensuite, l'orientation peut parfois se décider dès le 5e, vers la filière Segpa[6] de l'établissement. Pour les 4es, un partenariat avec le lycée professionnel Don Bosco permet un parcours de découverte et des séjours d'immersion en LEP avec, à la clef, une orientation possible vers sa 3e découverte professionnelle ou vers un CAP. En fin de 3e, une seconde passerelle, alternative au redoublement, aménage une transition sur mesure, vers le lycée général, la plupart du temps : *« En plus d'une remise à niveau, les élèves commencent à aborder le programme de seconde grâce à un horaire allégé de certaines disciplines. L'accent peut aussi être mis sur la préparation d'un projet professionnel »,* détaille Jacqueline Luciani. Chaque établissement possède donc ses leviers d'action spécifiques pour différencier les rythmes et les parcours, introduire de la souplesse au sein des cycles, mener chacun au maximum de ses possibilités, sans exclure personne ni subir un nivellement par le bas.

1. Adresse : 8*A* place Edmond-Audran, 13248 Marseille Cedex. Tél. : 04 91 49 03 62. Internet : www.saintbrunolasalle.com
2. Adresse : 22 rue Barthélemy, 13001 Marseille. Tél. : 04 91 48 05 92. Internet : www.sacrecoeur-marseille.fr
3. L'ARES, centre de formation missionné par l'enseignement catholique, a accompagné nombre d'établissements dans la mise en œuvre du socle commun. Des expériences racontées dans un guide méthodologique éclairant, écrit par Carole Lucas : *Mettre en place le socle commun de connaissances et de compétences,* 25 €. Internet : www.ares.asso.fr
4. Projet personnalisé de réussite éducative.
5. Défini par l'arrêté du 14 juin 2010 et la circulaire n° 2010-087 du 18 juin 2010. Appelé à s'ouvrir à l'appréciation d'associations extérieures aux établissements selon la philosophie du livret personnel d'expérimentation testé cette année dans 166 établissements (loi n° 2009-1437 du 24 novembre 2009 relative à l'orientation et à la formation professionnelle tout au long de la vie).
6. Section d'enseignement général et professionnel adapté.

D.R.
Dispositif de découverte du métier de vigneron.

Dispositifs modulaires

Le travail en barrettes n'a pas de secret pour le collège Saint-Louis de Vouziers (Ardennes)*, qui a inventé avant l'heure le dispositif de la 3e découverte professionnelle : *« À la fermeture de la troisième technologique du lycée professionnel de notre groupe scolaire, nous avons eu l'opportunité de monter un projet novateur au sein du collège. Il permet de proposer des cours différenciés, suivis en petits effectifs, en français, maths, anglais et histoire. Les élèves préparent ainsi soit le brevet des collèges, soit le brevet technologique, selon qu'ils choisissent une option découverte professionnelle de trois heures ou un module de six heures hebdomadaires »,* détaille Élisabeth Nortier, la directrice. Ce système permet aux élèves de se remotiver et de reprendre confiance. Il s'accompagne d'une notation chiffrée mais également différenciée, avec des niveaux d'exigence adaptés aux aptitudes de chacun. L'adoption cette année du livret de compétences s'accompagne d'une remise à plat de tout le système d'évaluation : *« Nous avons élaboré de nouvelles grilles redéfinissant les items de manière plus concrète et en fonction des attentes particulières à chaque niveau de classe »,* explique Élisabeth Nortier. Cet intense travail de concertation englobe aussi une réflexion sur le parcours histoire des arts et une redéfinition des étapes de validation du B2i**. En parallèle, l'équipe songe à étendre son dispositif modulaire au niveau 4e. **VL**

* Adresse : 27 rue Bournizet, 08400 Vouziers. Tél. : 03 24 71 83 76. ** Brevet informatique et internet.

Le modèle belge





Photos : S. Horguelin

En Belgique francophone, les élèves suivent six années de primaire puis six années de secondaire. Mais comment y vit-on les années collège ? La souplesse est le maître mot de ce système éducatif où le chef d'établissement jouit d'une grande autonomie.

SYLVIE HORGUELIN

En ce matin du 6 décembre, il fait un froid glacial en Wallonie. Et le bus qui conduit les élèves patine sur la neige durcie pour gravir la colline de Ans. Dans cette commune populaire qui jouxte Liège, le collège Saint-François-d'Assise[1] accueille des élèves de 12 à 18 ans, car en Belgique pas de « collège unique » mais un cycle secondaire qui débute à la fin des études primaires, après l'obtention du certificat d'études de base (CEB). Il se décompose en un premier degré (nos 5e et 4e), appelé cycle d'observation ; un second degré (nos 3e et 2de), cycle d'orientation ; et un troisième degré (nos 1re et terminale), cycle du choix. Si le certificat d'études existe toujours en Belgique, point de « brevet des collèges » mais une scolarité obligatoire jusqu'à 18 ans[2]. Première surprise, donc, pour les Français : notre 6e fait partie du primaire et le tronc commun s'arrête à la fin de la 4e, après quoi l'élève choisit entre une voie générale ou professionnelle *(cf. encadré).* Il en découle une façon différente de gérer les élèves de 11 ans, plus accompagnés au primaire, et ceux de 14 ans, déjà orientés vers des formations à la carte.

À Saint-François-d'Assise, qui scolarise 750 élèves, on retrouve toutes les filières du secondaire. Jean-Pierre Mergeai dirige cet établissement catholique situé en Zep[3]. *« Pour permettre la réussite de chacun, notre collège tire partie de la souplesse du système éducatif de la Communauté française de Belgique[4], qui multiplie dispositifs et passerelles »,* expose-t-il. Un exemple : en 1re secondaire (notre 5e), il existe trois possibilités : les élèves qui ont obtenu le CEB en fin de 6e suivent une 1re commune ; ceux qui ne l'ont pas réussi, une 1re différenciée ; ceux qui ont échoué la 1re, une 1re supplémentaire (un faux redoublement) qui conduit à une 2e (notre 4e) ou à la 3e (notre 3e) ! *« Les élèves mettent deux à trois ans pour suivre le premier degré (5e/4e) en fonction de leur rythme propre »,* détaille le directeur.

« Nous mettons tout en œuvre pour raccrocher les décrocheurs. »

Mais nous voici en 2e secondaire commune (4e), dans le cours d'Isabelle Lavianne. Celle-ci, comme ses collègues, enseigne plusieurs disciplines (trois disciplines étaient requises autrefois, deux à présent), ce qui lui permet de mieux suivre chaque classe. Autre avantage souligné par cette enseignante de français, d'étude de milieu (un mélange d'histoire et de géographie) et de religion catholique : pouvoir relier les apprentissages entre eux. Ce matin, en cours de religion, les collégiens lisent un texte de Tim Guénard qui relate son enfance malheureuse. Isabelle Lavianne va s'en servir pour leur apprendre à bâtir une argumentation. « *J'insiste sur les méthodes de raisonnement et de travail transférables d'une discipline à l'autre »,* explique Isabelle. Cette « *défenderesse de la gestion mentale »,* selon son expression, s'est formée à cette approche avec quinze collègues et s'en sert pour concevoir ses cours.

De l'autre côté du mur, Valérie Bricout donne un cours de sciences à une 2e supplémentaire : pas question avec ces redoublants, de refaire le même programme ! La pédagogie de projet est à l'honneur pour recréer de la motivation. Valérie a inscrit sa classe à un concours de « création d'un objet innovant », sur le thème « la cuisine, lieu de vie ». Les élèves, en groupes de deux ou trois, sont en plein *brainstorming*. Il leur faut inventer un plateau à verrines modulable dont ils réaliseront le prototype.

« Je suis libre au niveau du programme, explique Valérie. *J'essaie de donner du sens à ce qu'ils font en articulant les matières entre elles. »* Ce projet leur permettra de valider plusieurs compétences transversales portant sur l'expression mais aussi la capacité à travailler en groupe. Car en 2000, un référentiel de compétences a été distribué aux professeurs du primaire et des deux premières années du secondaire, en réfé-


© S. Horguelin

Jean-Pierre Mergeai devant son établissement, aux portes de Liège.

rence à un socle commun défini en 1997. « *L'idée était de pousser les enseignants à rendre les élèves plus actifs d'un point de vue cognitif,* expose Sabine Kahn, maître de conférences à l'université libre de Bruxelles, *mais aujourd'hui la Belgique est en échec par rapport aux compétences.* » En effet, la plupart des enseignants continuent à se référer à la pédagogie par objectifs, en procédant étape par étape, du plus simple au plus complexe, faute de formation et d'accompagnement, reconnaît l'universitaire[5].

Petits effectifs

Isabelle Lavianne, pour sa part, constate que « *les compétences se révèlent très difficiles pour les élèves et pas assez bien travaillées par les profs* ». D'où la nécessité de « *ne pas miser que sur elles* ». Tout n'est donc pas rose en Wallonie où 40 % des jeunes enseignants quittent le métier après cinq années d'exercice. Motif invoqué : le manque de formation pour enseigner mais surtout pour gérer les conflits dans la classe. « *Beaucoup d'élèves orientés vers le technique ou le professionnel vivent notre système éducatif comme un système de relégation,* explique Marie-Luce Bastin, professeur de français, *et de ce fait, ne sont pas faciles. Ils se sont dirigés vers des filières moins exigeantes du point de vue des cours généraux, faute de travail ou de capacités. Leur goût pour la filière elle-même est parfois inexistant.* »
En revanche, parmi les points positifs, Jean-Pierre Mergeai met en avant le fait qu'il jouit d'une vraie autonomie en disposant d'une enveloppe globale (le NTPP : nombre total de périodes professeurs) qu'il gère à sa convenance. Ainsi a-t-il décidé de constituer des classes à petits effectifs : 24 élèves maximum pour les 1re et 2e secondaires C et 15 élèves pour les 1re et 2e secondaires S et D.
Autre choix qui fait la fierté de Jean-Marie Barbette qui en a la responsabilité, la création depuis un an du « dispositif Assise » (en référence à la ville du *Poverello*). Assise, c'est un lieu un peu éloigné de l'école, où des élèves perturbateurs de 12 à 16 ans, issus des 1er et 2d degrés, viennent passer 15 jours à trois semaines (renouvelables). Cette sorte de « classe relais », qui accueille des jeunes de quatre autres établissements partenaires, « *les aide à retrouver des comportements positifs et parfois à se réorienter* », expose Jean-Marie Barbette qui occupe un poste de « médiateur interne », créé là encore par le directeur. Quant aux élèves les plus récalcitrants, ils seront accueillis deux à trois mois dans un sas externe au collège, appelé « Rebonds »…
À chaque palier des années collège, « *nous mettons tout en œuvre pour raccrocher les décrocheurs* », conclut Jean-Pierre Mergeai, qui reconnaît toutefois qu'il est obligé d'exclure une grosse quinzaine d'élèves chaque année.
Perfectible, le modèle belge ? Sans doute, mais la liberté d'action du chef d'établissement, la bivalence des enseignants ou encore la multiplication des passerelles ne sont-elles pas autant de pistes à creuser en France ?

UN SYSTÈME ÉDUCATIF DIFFÉRENT

PRIMAIRE (6 ANS)* : *1re primaire (CP) ; 2e primaire (CE1) ; 3e primaire (CE2) ; 4e primaire (CM1) ; 5e primaire (CM2) ; 6e primaire (6e) – Certificat d'études de base (CEB) ;*
SECONDAIRE (6 ANS)* : *1er degré : 1re secondaire (5e) + 2e secondaire (4e) – fin du tronc commun*
Orientation vers la voie générale, appelée « Enseignement de transition » (avec une filière plus théorique « Général de transition » ou plus pratique « Technique de transition »), ou la voie professionnelle, appelée « de qualification » (avec une filière plus générale « Technique de qualification » et plus pratique « Professionnel de qualification »).
2e degré : 3e secondaire (3e) + 4e secondaire (2de)
3e degré : 5e secondaire (1re) + 6e secondaire (Tle)
Certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS).
* Entre parenthèses, les classes équivalentes du système français.

1. Rue du Cimetière, 2, 4430 Ans, Belgique. Tél. : 04 224 69 40. Internet : www.csfa.be
2. Le bac est remplacé par le certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) qui s'obtient par le contrôle continu.
3. Pas de zones d'éducation prioritaire en Belgique. Les établissements sont classés de 1 à 20, en fonction des indices socio-économiques des parents d'élèves. Saint-François est dans le groupe 5.
4. L'enseignement catholique, qui scolarise 60 % des élèves en Belgique, est scindé en deux entités autonomes : le VSKO pour la Belgique flamande et le SeGEC pour la Belgique francophone et germanophone. Le système éducatif commun aux francophones comprend trois réseaux : le réseau officiel de la Communauté française, celui des communes ou des provinces et celui l'enseignement libre subventionné (à 99 % enseignement catholique). La Belgique francophone obtient à peu près les mêmes résultats que la France aux enquêtes PISA (soit moins bons que ceux des Flamands et des germanophones).
5. Lors du colloque organisé le 3 décembre 2010, à Paris par l'Iréa : « Le socle commun en France et ailleurs ».

Réussite finlandaise

Grande gagnante des évaluations internationales PISA, la Finlande intrigue. Paul Robert, principal du collège Nelson-Mandela dans le Gard, est parti observer son système éducatif*. Il a listé ses facteurs de réussite : « *un environnement chaleureux et accueillant* » ; « *des rythmes d'apprentissage adaptés* » ; « *un taux d'encadrement élevé* » ; « *une évaluation motivante* » (les notes chiffrées n'apparaissent qu'à 13 ans et vont de 4 à 10)... Quant aux enseignants : leur profession est valorisée, leur recrutement exigeant, la formation poussée, le temps de travail modéré avec une définition de service élargie ; la liberté pédagogique totale… Mais la clef du succès réside, selon lui, dans la suppression des filières, la mise en place d'un bloc unique de 7 à 16 ans et celle d'un socle commun. Elle a été suivie de la suppression des groupes de niveau au profit d'une hétérogénéité totale. Le tout accompagné d'une décentralisation poussée qui permet aux municipalités de définir des orientations locales et d'évaluer ses établissements. **SH**

* *La Finlande : un modèle éducatif pour la France ? - les secrets de la réussite*, coll. « Pédagogies », ESF, 2008, 160 p., 22 €.

Tel qu'il vous plaira

En panne, le collège ? Pas à Bordeaux où les listes d'attente s'allongent pour entrer à Clisthène. Jean-François Boulagnon a ouvert ce collège expérimental en 2002 pour le bonheur des profs et des élèves.

PROPOS RECUEILLIS PAR SYLVIE HORGUELIN

Clisthène[1] est le seul établissement cité en exemple par le Haut Conseil de l'Éducation dans son rapport sur le collège[2]. Le HCE y souligne les bons résultats obtenus au brevet grâce à sa réorganisation du temps scolaire…

Jean-François Boulagnon[3] : J'étais principal adjoint au collège Grand-Parc, auquel Clisthène est rattaché, quand j'ai imaginé avec des collègues cet établissement expérimental. Il s'agissait d'inventer une école plus efficace, en restant dans le cadre fixé par le ministère de l'Éducation nationale et sans coûter plus cher qu'un collège ordinaire. Et ce, dans un contexte de grande mixité sociale : un tiers des élèves sont issus des quartiers aisés et deux tiers des cités défavorisées alentour.

Sur quels leviers vous êtes-vous appuyé ?

J.-F. B. : Nous avons voulu instaurer un autre rapport au savoir pour éviter le désintérêt et l'échec. C'est pourquoi, nous avons mis en place un tiers de cours disciplinaires, un tiers de cours interdisciplinaires (avec deux demi-journées par semaine pour des thèmes communs, telle la Bible en 6e) et un tiers d'ateliers (pour la formation sportive, artistique, technique et sociale). La journée du collégien comprend donc un accueil, suivi de ces trois temps pédagogiques redéfinis chaque semaine, plus une aide au tutorat (de 16 heures à 17 h 30).

Vous vous êtes lancé avec une équipe de profs volontaires ?

J.-F. B. : … et enthousiastes qui ont accepté que leur statut soit modifié, en restant dans le cadre réglementaire. Sur 24 heures de présence au collège, ils enseignent 13 heures puis se consacrent à l'aide personnalisée, au tutorat, au travail en équipe, à la gestion de l'établissement. Avec la reconstruction de l'emploi du temps, la modification du service des professeurs est indispensable pour faire bouger le collège.



D.R.

Jean-François Boulagnon et des élèves responsabilisés.

Autre axe majeur de votre projet : mener une prévention efficace de la violence.

J.-F. B. : Cette prévention passe par un lien fort entre l'éducatif et le pédagogique. Un exemple : le matin, nous avons prévu un sas qui apaise les élèves. Un petit déjeuner est offert par des parents volontaires puis les jeunes se rendent au CDI, en salle d'informatique pour regarder leurs mails… Autre point d'appui : le groupe de tutorat, composé de 12 élèves de la 6e à la 3e. Les collégiens y travaillent en s'entraidant, encadrés par un membre de la communauté éducative.

Votre troisième axe consiste à permettre un apprentissage de la démocratie.

J.-F. B. : Pour ce faire, chaque élève a un rôle à jouer quotidiennement. Il est tour à tour distributeur de la parole, lecteur, garant de la bonne communication, scripteur de la mémoire, responsable aux merveilles (les brèves du jour)… Huit élèves élus par leurs pairs constituent l'Agora, une assemblée consultative, qui fait des propositions aussi bien sur le règlement intérieur que sur le choix des destinations de voyage, ou tout autre sujet soumis à leur réflexion par les élèves ou les adultes. Les jeunes acquièrent ainsi de bonnes compétences sociales et établissent des relations de confiance avec les enseignants. De plus, l'établissement est bien inséré dans son environnement et des liens sont noués avec des personnes âgées, par exemple. Résultat : il n'y a pas d'absentéisme. Les élèves sont contents de venir au collège car ils se sentent accueillis et responsabilisés.

Pour mettre au point cette nouvelle organisation, vous vous êtes inspiré du travail de plusieurs chercheurs ?

J.-F. B. : Ce projet est pour moi le fruit de vingt années d'expérience professionnelle. Il résulte aussi d'un travail d'équipe intense. Des chercheurs en sciences de l'éducation, parmi lesquels François Dubet ou Philippe Meirieu, nous ont aidés. Nous avons, par ailleurs, consulté Georges Charpak, Paul Ricœur ou encore Edgar Morin. Et tenu compte des études sur les rythmes scolaires d'Hubert Montagner et de travaux belges et canadiens.

Pourquoi n'ouvre-t-on pas d'autres Clisthène ?

J.-F. B. : C'est au ministère qu'il faudrait poser la question ! Nous n'avons pas même obtenu d'ouvrir de nouvelles classes pour répondre à la demande des familles. Clisthène ne scolarise que cent élèves, avec une classe par niveau. Pourtant, avec une dotation horaire globale (DHG) identique aux autres collèges, nous obtenons d'excellents résultats au brevet et un taux de réussite en seconde supérieur au taux académique. Je suis sidéré par la force d'inertie de tous ceux qui refusent de voir que les modes d'acquisition du savoir ont changé. Tant qu'ils ne remettront pas en cause leurs pratiques, les élèves continueront à s'ennuyer au collège. Quel gâchis !

---

1. Adresse : rue de Varize, 33300 Bordeaux. Internet : http://clisthene.net.free.fr
2. Voir sur internet : « Le collège, bilan des résultats de l'école-2010 », p. 41 ; et le rapport de la mission d'information parlementaire sur les rythmes scolaires, p. 81.
3. Depuis la rentrée 2010, Jean-François Boulagnon dirige un autre collège de l'académie de Bordeaux.

■ **Luc Cédelle, *Un plaisir de collège*, Seuil, 2008, 307 p., 20,90 €. Ce journaliste du *Monde* y décrit avec enthousiasme le fonctionnement de Clisthène.**

L'enseignement catholique ouvre le débat

En novembre dernier, Éric de Labarre a lancé une large consultation sur le collège auprès de tous les acteurs de l'enseignement catholique[1]. Avec un objectif : aboutir, d'ici à l'automne prochain, à un texte d'orientation qui présentera les évolutions souhaitées.

SYLVIE HORGUELIN

La dernière enquête PISA le confirme, les résultats des élèves français à l'issue du collège sont médiocres et notre système éducatif de plus en plus inégalitaire[2]. Mais pire encore, c'est au collège que *« s'installe l'ennui »,* à l'origine du décrochage d'un certain nombre d'adolescents, précise Yves Mariani, de l'observatoire national de pédagogie (*cf*. pp. 31-32 et 33). Environ 15 000 élèves quittent ainsi le système scolaire chaque année avant 16 ans. Pourtant, depuis trente ans, les rapports se succèdent avec leur lot de préconisations. Dans le dernier en date, *Le collège - Bilan des résultats de l'École – 2010*[3], le Haut Conseil de l'Éducation souligne qu'après *« des décennies de débats »,* il est urgent de dépasser l'opposition entre les partisans du « collège unique » et ses adversaires. Le HCE invite à *« se concentrer sur l'objectif assigné au système éducatif par la loi du 23 avril 2005 : assurer à chaque élève la maîtrise du socle commun à la fin de la scolarité obligatoire ».* Un avis que partage Claude Berruer, adjoint au secrétaire général de l'enseignement catholique, qui note que *« des convergences transpartisanes »* émergent de nombreux rapports. Ce dernier est intervenu au dernier Cnec[1], après qu'Éric de Labarre a demandé à tous les acteurs de l'Institution de faire remonter leurs points de vue sur une évolution du collège, afin que l'enseignement catholique puisse apporter sa contribution – une réforme pouvant se profiler à l'horizon. Il incombera au Secrétariat général, en fin d'année scolaire, de rédiger un premier texte qui sera débattu lors des prochains Cnec, de façon à valider un texte d'orientation à l'automne 2011, a reprécisé Éric de Labarre, lors de la dernière assemblée des directeurs diocésains.

D'ores et déjà, le débat est ouvert. *« Il faut arrêter de penser que le collège est une propédeutique pour le lycée »,* dit Claude Berruer. Celui-ci invite à passer du *« petit lycée »* à *« une école du socle commun »* qui irait du CP à la 3 [e], avec un premier niveau (CP-CM2) et un deuxième niveau (6[e]-3[e]). Dans cette école élargie, la logique des compétences du socle remplacerait celle des programmes et conduirait les enseignants à travailler ensemble. Claude Berruer avec Françoise Maine, chargée de mission au Sgec, plaide aussi pour *« différencier les parcours et personnaliser la pédagogie afin de mieux assumer l'hétérogénéité et la réussite de chacun ».* Un certain nombre de dispositifs et d'initiatives qui ont bousculé avec bonheur l'uniformité du collège, peuvent être autant de points d'appui. Et Claude Berruer de citer *« les 4[e] et 3[e] de l'enseignement agricole, les Segpa et les Ulis, les 3[es] découverte professionnelle 6 heures, le réseau des collèges "ambition réussite[4]", l'accompagnement éducatif, les expérimentations d'un nouveau temps scolaire… ». « Le collège est-il d'ailleurs toujours "unique" quand on sait que 13 % des élèves de 3[e] ne sont pas dans une 3[e] standard ? »* s'interroge l'adjoint au secrétaire général qui invite à valoriser davantage les formations professionnelles mais aussi les capacités et les attitudes… *« Le système éducatif français est comme l'économie italienne,* conclut avec humour Claude Berruer, *tout ce qui marche se fait au noir ! La vraie réforme, ce serait de rendre possible ce qui se vit clandestinement. »*

Le levier prioritaire, comme l'illustre le système éducatif belge (*cf*. pp. 36-37), réside en grande partie dans l'autonomie que l'on donnera au chef d'établissement pour construire du sur-mesure avec son équipe. À quand une dotation globalisée ? Tout aussi incontournable : la modification du temps de service des professeurs qui demandera un certain courage politique… Le collège Clisthène, cité en exemple par le HCE, en est la preuve (*cf*. p. 38).

Inventer

Dans l'enseignement catholique, le livret personnalisé de compétences fait déjà bouger les enseignants, comme en témoigne le reportage effectué à Marseille (*cf*. pp. 34-35). Ici, on privilégie la relation avec les familles (Saint-Bruno - La Salle), là, on travaille par groupes de compétences certains piliers du socle (Sacré-Cœur). L'envie est toujours la même : *« renoncer à privilégier le plafond pour enfin établir le plancher »,* comme le préconise Claude Lelièvre (*cf*. p. 30).

Place donc à l'imagination pour inventer, en s'inspirant de l'existant, un collège des ruptures et des seuils, de toutes les intelligences, sans classes et sans murs, et signe de Vie. Vaste programme !

1. Lors du Comité national de l'enseignement catholique (Cnec) du 19 novembre puis de l'assemblée des directeurs diocésains du 29 novembre 2010.
2. PISA évalue les compétences d'un échantillon d'élèves de 15 ans. *Cf*. p. 20.
3. Remis le 1[er] octobre 2010.
4. Le département éducation du Sgec a constitué un groupe de travail de collèges « ambition réussite ».


D. R.

POUR ALLER PLUS LOIN

DES RAPPORTS

● Rapport de Jacques Grosperrin sur « *la mise en œuvre du socle commun de connaissances et de compétences au collège* », 2010.

● Rapport du Haut Conseil de l'Éducation : *Le collège - Bilan des résultats de l'École - 2010.*

● Rapport de Frédéric Reiss : *Quelle direction pour l'école au XXIe siècle ?,* 2010.

DES DOSSIERS

● « Quel collège pour demain ? », pp. 8-11, *Cfdt magazine - Formation et enseignement privés,* n° 155, décembre 2010.

● « Socle commun et travail par compétences – Balises et boussole », hors série numérique des *Cahiers pédagogiques,* mars 2010.

● « Travailler par compétences », *Cahiers pédagogiques,* n°476, 2009.

DES LIVRES

● Claude Lelièvre, *L'école obligatoire : pour quoi faire ? - une question trop souvent éludée,* 2004, Retz, 142 p., 14,75 €.

● Edgar Morin, *Les sept savoirs nécessaires à l'éducation du futur,* 2000, 129 p., 16 €.

● Jean-Paul Delahaye, *Le collège unique, pour quoi faire ? – les élèves en difficulté au cœur de la question,* Retz, 2006, 157 p., 14,75 €.

● Luc Cédelle, *Un plaisir de collège,* Seuil, 2008, 307 p., 20,90 €.

● André Alessandri, *Collèges et lycées - la réforme ou l'échec,* 2007, L'Harmattan, 251 p., 21,38 €.

● Jérôme Saltet, André Giordan, *Changer le collège, c'est possible ! et pour nos enfants c'est urgent,* Oh Editions/Playbac éditions, 2010, 212 p., 18,90 €.

● Daniel Favre, *Cessons de démotiver les élèves – 18 clés pour favoriser l'apprentissage,* Dunod, 2010, 192 p., 17,50 €.

● Carole Lucas, *Mettre en place le socle commun de connaissances et de compétences,* éd. ARES, 25 € (frais de port compris). Commandes : ARES, 65 rue Voltaire, 93100 Montreuil. Tél. : 01 49 88 87 10. E-mail : contact@ares.info.fr

● David Le Breton et Daniel Marcelli (dir.), *Dictionnaire de l'adolescence et de la jeunesse,* PUF, 2010, 928 p., 35 €.

À Louvres, Paul-Ricœur tisse

Petit à petit, Paul-Ricœur grandit. Après l'école en 2006, le collège a ouvert en 2007, et le lycée suivra en 2011. L'institut aura alors déployé à quelques encablures de Roissy l'ensemble de son projet… ou presque. Sans jamais perdre de vue son point fort, les langues étrangères pour tous – quelles que soient l'histoire des enfants et leurs origines.

Aurélie Sobocinski


D. R.


D. R.

A trois kilomètres de là, le ballet des oiseaux de fer bat son plein sur les pistes de Roissy. Pourtant une fois franchies les grilles du parc boisé – et classé –, un calme étonnant enveloppe le visiteur qui s'aventure entre les séquoias pluricentenaires et le château XIXe... C'est dans ce poumon vert qu'est venu se nicher l'institut à vocation internationale Paul-Ricœur[1], premier ensemble scolaire privé de la ville de Louvres, à l'extrémité nord-est du Val-d'Oise. Un signe fort dans « ce bout de monde », paradoxalement tout proche de l'un des plus grands « *hubs*[2] » internationaux, et pourtant sans liaison directe avec lui. L'absence de transports en commun oblige à regagner Paris pour se rendre à l'aéroport.

« Nous étions très conscients du grand vide laissé à cet endroit du diocèse, alors que se trouvait à proximité un centre économique si important, explique Maurice Girona, directeur diocésain. *Mais l'enseignement catholique val-d'oisien doit composer pour des raisons historiques – son appartenance au département de la Seine-et-Oise jusqu'en 1968 – avec une faible implantation (10 % environ) par rapport à l'importance de la population. Un certain nombre de familles franchissaient les frontières de l'Oise et de la Seine-et-Marne pour inscrire leurs enfants. Mais de là à imaginer une création d'établissement… On savait que ce genre d'événement n'arrivait qu'une fois tous les trente ans ! »*

L'opportunité est offerte en 2004. La communauté de communes Roissy - Porte-de-France, réunissant les quatorze communes[3] voisines de l'aéroport, et l'EPA[4] Plaine de France par le biais de son directeur général adjoint Éric de Saint-Sauveur, viennent frapper à la porte de la direction diocésaine. Leur idée : ouvrir un lycée international dans le secteur pour répondre aux besoins de qualification requis en langues étrangères sur la plate-forme de Roissy, quel que soit le niveau d'emplois, et si possible, attirer les familles d'expatriés et d'étrangers travaillant à l'aéroport en offrant une école bilingue pour leurs enfants… La Région et l'État, de leur côté, ont décliné la demande, préférant implanter un lycée à Noisy-le-Grand, en Seine-Saint-Denis.

« Louvres a été très vite perçu comme un projet phare pour l'ensemble du diocèse. »

Un terrain est pressenti au cœur de la commune de Louvres sur le site de huit hectares de l'ancien centre de formation des cadres de la SNCF, fermé trois ans plus tôt mais en parfait état. L'enseignement catholique du Val-d'Oise se lance. S'inspirant de l'histoire de cette école qui a permis la promotion de nombreux cheminots, la direction diocésaine modifie légèrement le projet initial des partenaires et commence par proposer la création d'une école avant de monter progressivement jusqu'au lycée. *« Il s'agissait pour nous d'une question de fond,* souligne Maurice Girona : *allions-nous créer un établissement replié derrière ses hauts murs pour une population à venir, ou nous ouvrir à la population locale en proposant à tous les élèves du secteur, quelles que soient leurs origines, un projet d'excellence ? »* Un autre souci motive l'équipe diocésaine, celui de s'inscrire en complément de l'offre de formation déjà existante, en *« surfant sur l'accroissement démographique de la zone »* pour ne pas impacter l'enseignement public.

Au niveau national, le secrétariat général soutient le projet diocésain en lui assurant quatre nouveaux postes par an : Louvres devient ainsi le premier projet présenté par l'enseignement catholique dans le cadre du plan « Espoir Banlieues ». En septembre 2006, l'école ouvre quatre premières classes, de la petite section de maternelle au CM2, réunissant au total 100 enfants. Le collège suit en 2007, en attendant le lycée à la rentrée 2011… Avec déjà 451 élèves à cette rentrée, des listes d'attente qui s'allongent chaque

sa toile

© A. Sobocinski

Les langues vivantes, c'est dans la classe mais aussi dans le bureau de vie scolaire où l'anglais est langue officielle.

© A. Sobocinski



année, le pari semble bel et bien réussi et le projet ancré, comme l'a attesté son inauguration officielle le 24 septembre dernier. *« Près de 50 % de nos élèves sont originaires de Louvres et les autres proviennent de 25 communes dans un rayon de vingt kilomètres »,* se réjouit Christiane Freyermuth, directrice de l'école primaire et coordinatrice du projet qui depuis quelques semaines, grâce à l'ouverture du parc au grand public, relie aussi symboliquement le vieux village de Louvres à la nouvelle zone résidentielle.

Sur le plan pédagogique et éducatif, l'institut Paul-Ricœur, fidèle au philosophe de tous les dialogues dont il porte le nom, développe un projet langues qui ne ressemble à nul autre. Dès la maternelle, les enfants sont initiés à l'anglais par des enseignants, tous bilingues. En 6e, s'ajoute l'espagnol. Et en 4e, pour les volontaires, l'italien... « *L'idée, au-delà des temps d'enseignement spécifiques, est de saisir chaque opportunité de la vie de la classe et de l'établissement, depuis l'ouverture de la grille jusqu'aux temps de pause en passant par la cantine pour pratiquer la langue étrangère, créer une immersion permanente et des situations de communication authentique, comme si l'on était dans l'apprentissage d'une langue maternelle »,* précise Christophe Corda, chef d'établissement du collège. Le tout, sans perdre de vue les apprentissages fondamentaux, à commencer par la maîtrise du français, comme l'exigent les instructions officielles, et l'ouverture à tous… *« Il n'y a pas de sélection chez nous selon le niveau en langues. Nos sections ne sont ni "bilingues" ni "européennes". Il s'agit d'une proposition nouvelle en cours d'inscription dans le cadre européen commun de référence pour les langues* [CECRL], *qui soutient une excellence linguistique possible pour tous,* insiste Christiane Freyermuth. *Ce n'est peut-être pas la voie de la facilité, mais c'est une opportunité pour notre projet d'aller beaucoup plus loin. »*

Demi-pension différenciée

Réalisé à moyens et à horaires constants – sauf au collège où le temps d'enseignement de chaque langue est doublé –, le projet implique un énorme travail de différenciation dans l'accueil, ainsi qu'une évolution permanente des supports et des propositions pédagogiques auxquels les enseignants au profil atypique, souvent en « seconde carrière » et dans une approche moins académique par projets, aident précieusement. En multipliant très tôt aussi les propositions d'expériences d'échanges linguistiques et d'interculturalité, *via* notamment les partenariats du réseau *Comenius*, l'équipe vise, au-delà des compétences linguistiques des élèves, un réel travail en termes d'attitudes de vie et de références universelles, d'accueil et de reconnaissance de l'autre dans sa différence… Si aucune session d'examen n'a encore eu lieu – la première promotion de collégiens passe le brevet cette année –, les résultats sont déjà palpables : *« En sortant du CM2, nos élèves valident à l'oral un niveau supérieur – A2 – à celui exigé – A1 – par le CECRL »,* se félicite Christophe Corda.

Alors que se profile l'ouverture du lycée et que les effectifs, d'ici à six ans, devraient tripler pour atteindre 1 200 élèves, l'équipe doit rendre encore plus visible son projet et s'efforcer de tenir le pari de la mixité sur la pente du succès. Dans cette optique, un poste de dépenses particulièrement discriminant pour les familles a été traité en priorité avec la mise en place d'une demi-pension différenciée. Quant aux scolarités, fixées entre 80 et 90 euros par mois, montant correspondant à la moyenne dans le Val-d'Oise, elles sont modulables selon le quotient familial. Depuis décembre, une Maison de l'Emploi, installée dans le château, jouxte l'école et laisse augurer la concrétisation prochaine de la véritable dimension d'« institut » de Paul-Ricœur, avec l'ouverture d'un centre de formation en langues pour les adultes du secteur.

Réalisé dans un budget remarquable de 2,2 millions d'euros, le nouvel établissement n'aurait malgré tout pu voir le jour sans l'adhésion et la solidarité diocésaines qui se sont manifestées en sa faveur. *« Louvres a été très vite perçu comme un projet phare pour l'ensemble du diocèse, et porteur d'un véritable élan pour tous les autres établissements. Tout le monde l'a voulu »,* explique non sans fierté Maurice Girona. Pour le financer, une mutualisation des fonds a été instaurée, à raison de 21 euros par an et par élève scolarisé, et l'AISDP, l'Association immobilière scolaire du diocèse de Pontoise, inaugurée. En ne restant pas uniquement centrée sur le projet luparien, mais en s'adressant aussi à tous les établissements, notamment les plus petits, ayant des projets immobiliers, la dynamique a ouvert de nombreux horizons au sein d'un diocèse en profonde mutation.

---

1. Adresse : Institut Paul-Ricœur, 85 rue de Paris, 95380 Louvres.
2. Plate-forme de correspondances choisie par une ou plusieurs compagnies aériennes. Roissy-CDG est un *hub* pour Air France, CityJet, Brit Air…
3. Après un quatrième élargissement depuis sa création en 1994, elle compte 18 communes depuis le 29 décembre 2009.
4. Établissement public d'aménagement.



La petite musique des psaumes

La clarinettiste Rose Bacot adapte des mélodies klezmer, *issues du judaïsme d'Europe centrale, sur des contes hassidiques et des psaumes.*

Entre découverte culturelle et incitation à prier autrement, son récital s'est parfaitement inscrit dans la proposition pastorale de Notre-Dame de Sion, à Paris.

v V. Leray

VIRGINIE LERAY

© N. Contant

Ce matin-là, sur l'horaire hebdomadaire de pastorale des élèves de seconde, Rose Bacot[1] fait vibrer tout entière la chapelle du groupe scolaire Notre-Dame-de-Sion[2]. Sa clarinette pleure, tremble de colère, de peur, avant de basculer dans l'allégresse et de se mettre à chanter de joie… Une large palette d'émotions que le doigté de la musicienne, de formation classique, explore au gré de la chromatique du *klezmer,* musique juive d'Europe centrale, issue de la tradition hassidique.

Il y a vingt ans, la découverte de ces mélodies d'une intensité dramatique sans pareille a bouleversé la pratique instrumentale de Rose Bacot. Et, du même coup, transformé radicalement sa manière de prier : *« Le potentiel narratif de cette musique m'a amenée à l'associer aux contes de la sagesse hassidique, puis à la marier avec les psaumes. Ainsi, je mets ma musicalité au service de ma foi, et en particulier, d'une meilleure compréhension de notre héritage juif »*, raconte l'artiste qui ponctue son récital d'explications aux élèves, très impressionnés pour certains : *« Elle vit ce qu'elle joue. Comme si elle entrait en transe ou comme si elle improvisait… Elle est tellement portée par sa musique, qu'elle transmet sa passion. En plus, les mélodies, leur tempo, leur tonalité collent parfaitement aux textes choisis, c'est impressionnant ! »* admire Jules, élève de seconde et choriste de la Maîtrise Notre-Dame-de-Paris, dont les éléments bénéficient d'une scolarité aménagée dans l'établissement. Matthieu, lui, a apprécié de *« découvrir qu'on pouvait prier autrement, en alternant la musique et les textes, prononcés en français mais aussi en hébreu, c'est-à-dire dans la langue que comprenait Jésus. »*

C'est dire si la prestation de Rose Bacot s'intègre bien dans le parcours de pastorale des élèves de Notre-Dame-de-Sion : *« Nous accueillons beaucoup de nouveaux venus en seconde. Nous commençons donc par leur faire découvrir le judaïsme afin de les initier au charisme de Notre-Dame-de-Sion, à travers l'histoire de ses fondateurs, les frères Ratisbonne, deux juifs convertis. La seconde partie de l'année est consacrée au christianisme. Le tout en proposant un maximum d'entrées culturelles et de témoignages de croyants qui sont les supports qui parlent le mieux aux jeunes »*, détaille Laurence Molin, responsable de la pastorale du lycée.

Voilà l'assistance transportée à Prague, en plein hiver…

Dans le même esprit que celui qui anime Rose Bacot, il s'agit donc de tisser des passerelles entre les religions monothéistes. Des membres de la congrégation des Sœurs de Notre-Dame-de-Sion ont d'ailleurs accompagné l'artiste dans son immersion dans la culture hassidique, lui faisant rencontrer musiciens juifs et rabbins, l'aidant dans son apprentissage en autodidacte de la langue hébraïque ou l'orientant vers le centre de ressources et les cours du Service Information-Documentation Juifs et Chrétiens[3]. Au fil de son cheminement, Rose Bacot a été saisie par *« la dimension didactique du judaïsme où, pour* Pessar'h *par exemple, les familles organisent un véritable jeu de rôle pour retracer l'histoire de l'exil et de l'arrivée en Terre Sainte : le sage, le mécréant et l'enfant y dialoguent pour questionner l'essentiel »*. Une pédagogie qui soutient aujourd'hui sa pratique auprès

des scolaires, de toutes confessions. Mais l'artiste se produit aussi devant des publics très divers : dans des théâtres, des médiathèques, des bibliothèques et jusqu'au centre de recherches hébraïques de Troyes, à l'institut universitaire Rachi : *« Il y a toujours un échange fort avec l'assistance. Il se passe des choses. Cela m'émeut profondément de prier avec des juifs ou lorsque les enfants de leurs écoles finissent les versets des psaumes en hébreu, en chœur avec moi »*, raconte Rose Bacot, soucieuse de *« faire tomber les barrières, de susciter un intérêt bienveillant pour l'autre, plutôt que la crainte »*.

C'est tout le message du conte d'Élie Wiesel, qu'elle et sa clarinette racontent, en réponse à une élève demandant pourquoi la musicienne ne s'est pas convertie à la religion juive. Voilà l'assistance transportée à Prague, en plein hiver, où un homme entreprend un lointain voyage en quête d'un trésor vu en rêve, pour finalement le découvrir, à son retour, caché dans sa maison : *« S'ouvrir à la richesse de la diversité participe à sa propre construction identitaire. Les juifs ne peuvent accepter que la transcendance de Dieu se soit manifestée dans un homme, le Christ. Ainsi interrogé, le mystère de l'Incarnation qui m'apparaissait avant comme une évidence, s'est révélé encore plus fondamental et magnifique pour moi »*, commente Rose Bacot.

Écrin

C'est toute l'originalité de cette invitation musicale à une expérience spirituelle sensible : elle soutient une démarche théologique et éveille à la foi, aux questions authentiques. Comme si Rose Bacot, lorsqu'elle se met à danser autour de la clarinette basse dont la tessiture sert d'écrin à son psautier musical, convoquait le souffle de l'Esprit-Saint. *« Il est là et fait jaillir la vie, et ce chaque matin lorsque le* klezmer *accompagne ma prière quotidienne des psaumes. »* Un exercice spirituel en forme d'exutoire émotionnel, de lutte contre la mort et contre les épreuves. En effet, la clarinette de Rose Bacot chante aussi la souffrance suscitée par la disparition de son fils. Une douleur qu'elle confie parfois à son auditoire, convaincue que les jeunes *« vivent aussi des drames et qu'ils ont besoin d'une nourriture spirituelle solide, authentique, telle que le texte hébraïque originel, pour les accompagner dans leur cheminement vers eux-mêmes, ce qui est l'objet de chacun de nos vies. »*

1. Le répertoire de Rose Bacot comprend des contes de la tradition hassidique comme ceux d'Élie Wiesel ou d'Isaac Bashevis Singer, portes d'entrées directes dans la culture judaïque ashkénaze, et quelque 35 psaumes mis en musique, dont une moitié peut être énoncée à la fois en hébreu et en français. À l'attention des scolaires – primaire et secondaire –, elle conseille une séance d'une heure et demie minimum pour expliquer sa démarche en l'illustrant de contes et de psaumes. Elle se produit à Paris comme en province. CD, dates de concert et contacts sur son site internet : www.laclarinetteconte.com - Tél. : 06 87 44 65 10.
2. Adresse : 61 rue Notre-Dame-des-Champs, 75006, Paris. Tél. : 01 44 32 06 70. Internet : www.sion-paris.fr
3. Centre de ressource international créé à la suite de la promulgation de *Nostra Aetate* par le concile Vatican II, et dirigé par la congrégation des Sœurs de Notre-Dame-de-Sion. Adresse : Sidic, 73 rue Notre-Dame-des-Champs, 75006 Paris. Tél. : 01 43 25 56 20. www.sidic-paris.org

Un parcours pastoral sous le signe de l'ouverture à l'autre

Notre pastorale s'appuie sur le charisme de nos fondateurs et attache donc une grande importance à la religion des juifs qui sont nos ancêtres dans la foi. Cette démarche implique d'immerger les élèves au cœur du texte biblique », explique Sophie Lelasseux, adjointe en pastorale scolaire de Notre-Dame-de-Sion, à Paris. En 6e, les élèves sont invités à découvrir le Christ à travers l'Évangile de saint Luc, dont les bénévoles de l'association « Chacun(e) raconte* » viennent mettre en mots des épisodes choisis. *« Des travaux d'illustration, l'apprentissage de versets tirés de ces séquences et un concours de crèches montrent aux élèves comment les chrétiens connaissent, partagent et reçoivent la joie »,* détaille Sophie Lelasseux. Une découverte de la foi chrétienne poussée plus avant en 5e où les Actes des Apôtres, de même qu'un pèlerinage de quatre jours à Rome, servent de support pour les préparations à la profession de foi et à la confirmation. Pour les deux dernières années de collège, l'offre pastorale, allégée à une heure bihebdomadaire, privilégie la découverte de visages de l'Église d'aujourd'hui et de grandes figures bibliques. Un documentaire proposé par le diocèse de Paris et réalisé par des étudiants partis à la rencontre des communautés chrétiennes du monde, en Afrique, en Asie et en Amérique du Sud, sert de fil rouge aux séances. La présentation de la vie de personnalités, telles que Mère Teresa, et une visite de la salle des Martyrs**, site géré par les Missions étrangères de Paris, prolongent cette découverte de l'œuvre des missionnaires en Orient. Retour aux textes, en 3e, avec l'étude de grandes figures bibliques et une proposition de retraite à l'abbaye de Solesmes : *« Nous faisons réfléchir les élèves sur ces personnages qui sont le reflet de l'humanité pour leur apprendre le sens du pardon, de la justice, de l'épreuve »* Au lycée, pour cause d'arrivée de nouveaux élèves, les 2des, après une sensibilisation au fait religieux, sont invités à redécouvrir l'histoire des fondateurs et donc à comprendre l'articulation des religions juive et chrétienne. Les élèves de 1re poursuivent ce parcours de découverte religieuse en s'intéressant à l'islam puis au bouddhisme et à l'hindouisme. Globalement, les élèves plus âgés sont davantage invités à l'action et se voient proposer de brancarder à Lourdes, de participer à l'animation de la pastorale des 6es. Une réflexion sur les enseignements de Vatican II les amène à prendre conscience de l'importance de l'engagement d'une manière générale et de l'engagement des chrétiens en particulier. Cette invitation à s'impliquer se concrétise en terminale : en petits groupes, ils mènent tout un travail de découverte d'une association caritative avec immersion sur le terrain, rencontres et interviews de membres, éclairages donnés par des religieux sur le sens des actions menées, et au final, mise en place puis réalisation d'un projet solidaire au bénéfice de cette association. **VL**


D. R.
Une réalisation présentée au concours de crèches.

* Internet : www.conter-la-bible.net
** Adresse : 128 rue du Bac, 75007 Paris.


© D. Lacroix

ODON VALLET
L'art du don

Simple, ouvert et réservé à la fois, Odon Vallet est un homme médiatisé. Pas seulement en tant qu'universitaire spécialiste des religions, mais aussi parce qu'en léguant sa fortune, il a décidé, par le biais d'une fondation, d'aider des jeunes à poursuivre leurs études.

DANIELLE LACROIX

Odon Vallet se revendique rive gauche, *« la rive où l'on étudie »*. Il y a passé toute son enfance parisienne. Aujourd'hui, à 63 ans, il habite toujours non loin des lycées Saint-Louis, Henri-IV et Louis-le-Grand.

Enfance dans un quartier de la capitale, donc, *« à forte concentration de congrégations religieuses et d'établissements de très haut niveau »*, précise-t-il. Mais d'autres origines expliquent son respect des études. Son père, Jean Vallet, est né à Château, en Saône-et-Loire, une *« petite commune du mauvais côté du Beaujolais, à l'opposé de là où la vigne pousse et enrichit ceux qui la cultivent »*. D'une famille peu fortunée, il avait toutefois réussi à entrer aux Arts et Métiers de Cluny sans le bac, qui n'était pas obligatoire en ce temps-là. *« C'était un enseignement gratuit et de proximité »,* rappelle Odon Vallet, conscient que suivre une scolarité près de chez soi est un « plus ». Par reconnaissance, Jean Vallet donnera à son fils le prénom d'un des trois pères abbés de Cluny qui, vers l'an 1000, dirigèrent l'abbaye. *« Seulement trois en un siècle ! J'en ai retenu que rien ne pouvait se faire sans la durée »*, déclare-t-il, notant avec regret que, dans l'Éducation nationale, en France comme au Bénin, un ministre reste rarement plus d'un an au pouvoir !

L'école et l'instruction étaient des valeurs familiales fortes chez les Vallet. Sa mère aussi y était très attachée. Elle avait dû en son temps « raisonner » ferme avec son propre père pour suivre des cours d'infirmière juste avant-guerre. Issue d'une famille de dix enfants, qui avait connu des revers de fortune et où les garçons avaient la priorité, elle avait fini par l'emporter...

Odon Vallet fait sa première rentrée scolaire à cinq ans au cours d'Hulst, rue de Varenne[1] : *« J'en garde un très bon souvenir, car ma mère avait eu l'excellente idée de me montrer mon institutrice et ma classe dès juin... Je revois encore une maîtresse jeune et jolie et, de fait, ce n'était pas intimidant du tout ! »* Il ajoute avec humour que les années se suivent et ne se ressemblent pas : *« L'année d'après, j'ai eu une cheftaine de louveteaux... »* Il faut, selon lui, dédramatiser les entrées à l'école et s'intéresser très vite aux enfants pour les aider. Et *« plus ils sont pauvres, plus il faut commencer tôt ! »*.

Sensible au sort des plus démunis, en 1999, il fait don de la fortune héritée de sa famille pour créer la « fondation Vallet[2] ». Celle-ci a pour vocation d'aider des jeunes défavorisés et brillants à poursuivre leurs études, en leur attribuant des bourses. Cette décision a beaucoup contribué

à le faire connaître du grand public. Pourtant, *« ce n'est pas forcément le plus utile de préciser ce que j'ai donné... On peut donner beaucoup et cela peut ne servir à rien »*. Il préfère parler d'échange ou de partage[3]. D'ailleurs, le don n'est pas sans exigence pour celui qui reçoit... Odon Vallet a fait un choix, celui d'aider des jeunes qui ont des difficultés économiques et financières, et seulement ceux-là, car dit-il, évoquant Michel Rocard : *« On ne peut pas secourir toutes les misères du monde[4]. »* Il n'ignore évidemment pas qu'il existe d'autres freins pour étudier : les handicaps physiques[5], sociaux ou psychologiques. Mais il est convaincu qu'il ne faut ni se disperser ni se surestimer. *« Pas question de se prendre pour Jésus-Christ. Ce serait peut-être cela,* estime-t-il, *le péché contre l'esprit. »*

« Je ne crois pas qu'on donne durablement sans recevoir soi-même. »

La fondation cible différents types d'élèves et d'étudiants : ceux de l'académie de Paris, quelle que soit leur origine géographique, pour les écoles d'arts[6], mais aussi de jeunes Vietnamiens et Béninois. La raison de ces trois choix : pour les premiers, parce que les grandes écoles d'art sont situées à Paris où le logement est onéreux pour ces garçons et filles venant de province ou de l'étranger, et que le coût des fournitures est particulièrement élevé... Et puis, peut-être, parce que lui-même, confie-t-il, ne s'est jamais senti un talent artistique... Pour le Vietnam, Odon Vallet a toujours apprécié *« ce pays de tradition confucéenne où l'on a le culte des études et du diplôme »* ; le contact fut également facilité grâce à l'association Rencontres du Vietnam. Enfin, souhaitant aider un pays d'Afrique, il a porté son choix sur le Bénin qui est *« francophone, démocratique et stable »*.

Vingt-deux mille bourses ont été distribuées en dix ans pour ces jeunes, qu'il appelle, dans le livre qu'il leur a consacré, les *« enfants du miracle[7] »*. *« J'entends miracle au sens originel d'admirable (du latin* miraculum *et* mirari*, admirer), et non au sens de magique ! »* précise-t-il. Le processus de sélection est d'ailleurs très pragmatique : au Bénin, où la fondation intervient après le CM2, sont sélectionnés les six meilleurs élèves de chaque département. Et les filles, par exemple, entreront en sixième au lycée militaire de Natitingou. Tous réussissent, tant au brevet qu'au bac, à 100 %. En 2010-2011, 903 ont été sélectionnés. Parmi eux, huit sont en France (dont cinq en classe prépa à Louis-le-Grand avec un internat à l'institut Bossuet et trois en école d'ingénieurs).

Pour le Vietnam, la sélection se fait sur place. Il existe des jurys bénévoles dans chaque ville. En 2010-2011, 2 150 candidatures ont été retenues, et les 20 meilleurs viennent en France où actuellement six sont à Polytechnique. Quant à Paris, ce sont les établissements eux-mêmes qui font la présélection. *« Métier d'art, métier rare »*, une sélection forte est indispensable. À la fin, 93 % de succès aux examens, 300 élèves aidés chaque année.

Vraie réciprocité

Et la religion dans tout ça ? Pour Odon Vallet, si l'on met de côté la France, le Vietnam est un pays communiste où vivent des bouddhistes et des catholiques, et il se souvient même d'un étudiant caodaïste[8] ! *« Au Bénin,* continue-t-il, *ce sont des catholiques, des protestants, des musulmans, et nous avons eu un étudiant séminariste. »* De fait, la fondation Vallet est laïque sous l'égide de la Fondation de France[9], et c'est probablement en étant laïque qu'elle peut être plus « religieuse » que si elle l'avait été au départ !

La fondation Vallet, on l'aura compris, ce n'est ni charité ni philanthropie bien pensante. Elle prône la rigueur, et l'effort qui mène à la réussite. Ce que son initiateur résume simplement : *« Je leur donne des moyens, à eux de travailler ! »* L'homme est tout aussi lucide envers lui-même : *« Je ne crois pas qu'on donne durablement sans recevoir soi-même. »* Ainsi, à propos des ONG qui organisent des parrainages d'enfants, il estime qu'il ne s'agit pas tant de démarcher sur les trottoirs d'éventuels donateurs que de mettre en place une vraie réciprocité : *« Les gens doivent être heureux et se faire plaisir aussi. »* Et de conclure : *« Si cela ne me donnait pas satisfaction, j'aurais tout arrêté ! »*

1. Il ira ensuite à Bossuet, rue Guynemer, avant d'intégrer Montaigne en sixième et Louis-le-Grand ensuite.
2. Le nom seul de Vallet a été retenu, car Odon Vallet a souhaité que cette fondation existe en mémoire de tous les membres de sa famille, sans laquelle elle n'aurait pas pu voir le jour.
3. Odon Vallet aime citer *L'échange* et *Partage de midi* de Paul Claudel, même si ce dernier n'est pas son auteur préféré.
4. « *La France ne peut accueillir toute la misère du monde, mais elle doit savoir en prendre fidèlement sa part* » (Michel Rocard, 1990).
5. Au Bénin, si plusieurs boursiers étaient non voyants, et même pour l'un d'entre eux unijambiste, tous avaient été sélectionnés au vu de leurs résultats scolaires et non en raison de leur handicap.
6. Boulle, Duperré, ENSAAMA Olivier-de-Serres, Estienne, ENSAD, ENSCI, EPSAA, Gobelins-L'école de l'image, La Fémis, ainsi que certains lycées professionnels et technologiques.
7. *Les enfants du miracle - des milieux les plus défavorisés jusqu'aux bancs des grandes écoles,* Albin Michel, 2009, 160 p., 14 €.
8. Le caodaïsme est une religion fondée au Vietnam, dans les premières années 1920, par Ngô Van Chiêu.
9. Fondation de France, 40 avenue Hoche, 75008 Paris. Tél : 01 44 21 31 00. Internet : www.fondationdefrance.org

PLUS DE 3 000 BOURSES PAR AN !

La fondation Vallet a été créée en 1999. Elle est abritée par la Fondation de France. Elle a pu voir le jour grâce aux fonds apportés par Odon Vallet. Celui-ci a en effet souhaité redistribuer son patrimoine familial en faveur de l'éducation, domaine que lui-même et sa famille ont toujours voulu valoriser. Cette fondation attribue donc des bourses à des élèves et étudiants brillants dans leurs études, mais ne pouvant poursuivre leur scolarité faute de moyens. Chaque année sont distribuées 2 000 bourses au Vietnam, 900 au Bénin et 300 pour une entrée dans les écoles d'art de l'académie de Paris.
Pour prévenir tout risque d'arrêt brusque, Odon Vallet a prévu que des comités puissent prendre le relais pour poursuivre son action. Toutefois, il a voulu aussi que cette fondation ne soit pas pérenne, car dit-il, *« c'est une erreur de se croire éternel. Mieux vaut bien satisfaire les besoins du présent et du proche avenir ! »*. **DL**

Odon Vallet parle de sa fondation :
www.dailymotion.com/video/x5flv1_fondation-odon-vallet-fondation-de_school

UN CURSUS AVEC SUPPLÉMENT D'ÂME

À Sainte-Marthe - Chavagnes, à Angoulême, les 22 étudiants du tout récent BTS Services et prestations des secteurs sanitaire et social (SP3S) ont bénéficié d'un accompagnement spirituel et philosophique pour appréhender la dimension humaine de leurs futurs métiers. Mais qu'en ont-ils pensé ?

VIRGINIE LERAY


© V. Leray

Face aux étudiants : Michelle Halary, responsable de la pastorale de la santé (assise à gauche), Romain Houdusse, aumônier du lycée (debout), Fabienne Bourneix et Jean-Luc Noirault, enseignants.

L'été dernier, les étudiants de la première promotion de BTS SP3S[1] de Sainte-Marthe-Chavagnes[2] sont rentrés de leurs six semaines de stage, marqués et parfois bousculés. Au sein d'associations de médiation sociale, de service à domicile, de réinsertion, d'instituts médicaux éducatifs ou à la Caisse primaire d'assurance maladie, ils ont côtoyé un public défavorisé, malmené par la vie, refusant ou méprisant parfois l'aide apportée par les travailleurs sociaux…

« Certains ont découvert les marges extrêmes de la société et y ont rencontré une détresse humaine à laquelle ils ne s'attendaient pas. Face à ces réalités de terrain, ils ont réalisé toute l'importance de la relation à autrui dans leur travail. Pour les aider à asseoir cette composante humaine primordiale dans leur pratique professionnelle future, nous leur avons préparé, sur la suggestion de la directrice diocésaine, Véronique Rochefort, des pistes de réflexion, en lien avec la responsable de la pastorale de la santé[3], Michelle Halary, une infirmière retraitée », explique Jean-Luc Noirault, professeur-coordinateur des BTS.

Ainsi, à la rentrée, les étudiants ont suivi deux matinées de conférences et de débats traitant des besoins fondamentaux de l'homme listés par l'infirmière américaine Virginia Henderson ou par le psychologue, américain lui aussi, Abraham Maslow, et du concept d'humanitude, forgé par Freddy Klopfenstein[4]. Autre sujet abordé : comment pratiquer une communication efficace et une écoute active favorisant l'empathie.

Romain Houdusse, l'aumônier du lycée, s'est associé à la démarche, complétant le propos par des éclairages sur le mystère que constitue chaque être humain, sur la nécessité de pardonner *« le pécheur qui vaut plus que ses péchés »* ou sur la parole comme acte d'amour et de création : *« C'est une occasion formidable de rejoindre dans leurs préoccupations des jeunes souvent éloignés de l'Église. En les prenant ainsi en compte dans leur globalité et en apportant un supplément d'âme à leur formation, nous collons parfaitement au projet de l'enseignement catholique. J'ai pris soin de ne pas aborder ces questions sous l'angle théologique, mais de parler de l'homme dans son universalité, avec des références au Coran et à l'Ancien Testament, comme à la Bible »*, s'enthousiasme le jeune prêtre, heureux d'avoir suscité *« des demandes d'écoute »* chez les jeunes.

Retombées positives

Même satisfaction chez Michelle Halary qui voit dans cette première intervention en milieu scolaire *« l'opportunité d'aider des jeunes souvent en manque de repères, de soutenir leurs débuts dans le métier et de changer la culture professionnelle d'un secteur qui devrait n'être choisi que par vocation »*. Comme le père Houdusse, elle a su émailler ses exposés très vivants de références variées à Rabelais ou à Saint-Exupéry, en passant par des proverbes de la sagesse africaine et des conseils concrets pour auto-évaluer ses pratiques : les étudiants ont ainsi été invités *« à dresser chaque jour le bilan de leurs réussites, de ce qui a moins bien marché, à pointer leurs points d'amélioration et à se demander s'ils ont accueilli l'autre comme ils auraient aimé l'être »*.

Ces approches ont séduit les étudiants et balayé leurs appréhensions initiales d'avoir *« à subir un cours de caté »*. Au contraire, ils font leur miel des éléments semés par les intervenants, prolongeant les débats par des joutes enflammées pendant les intercours. Surtout, ils cernent mieux les enjeux de leurs futures professions et ont compris que tout engagement authentique dans cette voie participe d'un don de soi.

Pour Sylvie Bonnemaison et Fabienne Bourneix, deux autres enseignantes associées à la démarche, les retombées perceptibles sont très positives : *« Nous les faisions déjà réfléchir sur la finalité de leur orientation mais le contenu de ces séances est un plus certain : ils y font fréquemment référence. On sent que ça nourrit leur réflexion et leur pratique. »*

Une initiative originale et très fructueuse, donc. *« Qui contribuera à former des professionnels au diapason du charisme de la tutelle des Sœurs Sainte-Marthe, c'est-à-dire soucieux de l'écoute et du service aux plus pauvres »*, se félicite le directeur de Sainte-Marthe - Chavagnes, Claude Ruiz.

1. Diplôme créé en 2007 et ouvert en septembre 2009 à Sainte-Marthe - Chavagnes.
2. Adresse : 51 rue du Minage, 16022 Angoulême Cedex. Tél. : 05 45 37 02 50.
Internet : www.saintemarthe-chavagnes.com
3. Ce service diocésain est né en 1982, mais l'idée de sa création remonte à Vatican II. Il coordonne les aumôneries des établissements de santé, les services évangéliques des malades et les associations visitant les malades ou agissant auprès d'eux et de leurs familles.
4. Journaliste, directeur de l'hebdomadaire *La vie protestante* de 1974 à 1989. Auteur d'*Humanitude*, Labor et Fides, 1980.

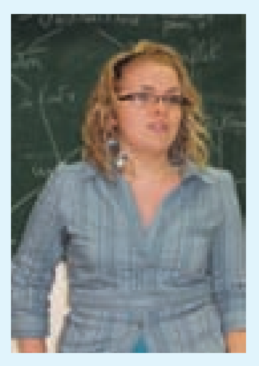
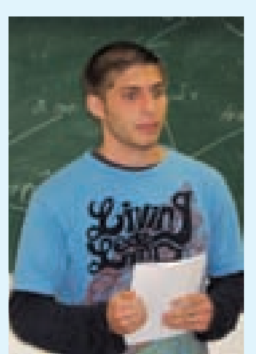
© V. Leray

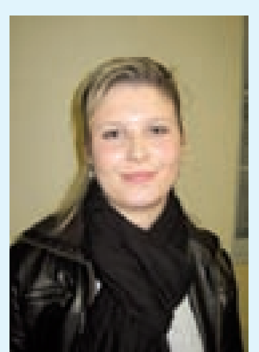
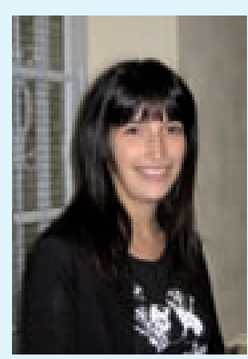
Marine : D'emblée, la proposition m'a paru intéressante, vu le secteur professionnel auquel on se destine… Mais je ne pensais pas que ce serait si impliquant. Grâce à ces séances, on a réussi à formuler des questions qu'on se posait un peu confusément. On n'en prenait jamais le temps mais, maintenant, ça me paraît essentiel de s'interroger sur des notions comme le pardon, le jugement, l'estime de soi.

Julie et Myriam.

Eugénie : Ce sont des questions philosophiques qui ne m'étaient pas venues à l'esprit quand je travaillais au sein d'un service de soins infirmiers à domicile… Et pourtant, ça peut aider au quotidien !
Myriam : Des questions existentielles, oui ! Dans notre groupe, « *amour* » est le mot qui est ressorti le plus souvent.
Alexi : L'enjeu, c'est de trouver une unité, un peu comme dans le mouvement rastafari*.

Anaïs : Ces réflexions nous ont apporté des réponses sur la manière d'entrer en relation avec l'autre, d'instaurer un climat de confiance. Ça nous porte vers l'empathie.
Julie : La principale difficulté, c'est que ce qu'on veut apporter aux autres nous manque déjà à nous-mêmes. Comme la confiance en soi, par exemple… Est-ce qu'on peut la transmettre à d'autres si elle nous fait défaut ? On a aussi besoin d'aide dans notre travail pour ne pas s'épuiser…
Myriam : C'est sûr que pour aider les autres, il faut soi-même être bien.
Marine : Oui… Il faut apprendre à s'accepter pour bien remplir nos missions. Déjà, ces débats nous ont permis de travailler notre capacité d'adaptation.
Gabriel : J'ai compris qu'il fallait apprendre à se satisfaire de ce que l'on est et de ce que l'on fait. Ça permet d'acquérir de l'estime de soi.


Photos : V. Leray

De gauche à droite : Adeline, Gabriel, Eugénie, Marine et Anaïs.

Adeline : Réfléchir sur soi et sur les autres nous a fait réaliser l'importance d'adopter une attitude humaine dans nos pratiques professionnelles, puisque notre rôle est de guider des personnes en détresse.
Marinette : Essayer de se mettre à la place des autres, de prendre en compte leurs difficultés, nous aide à mieux les comprendre et à ne pas être heurté par certaines réactions parfois choquantes, par exemple, quand ils rejettent l'aide qu'on veut leur apporter…
Adeline : Le tout en veillant à garder la bonne distance. Il faut répondre le plus humainement possible aux besoins mais s'efforcer de rester dans le cadre professionnel.
Marine : J'ai particulièrement apprécié ce que nous ont expliqué le père Romain et Mme Halary sur l'importance de la parole et de la gestuelle ou sur l'écoute active. Dans mon stage à la CPAM** j'ai en effet pu constater combien de petites erreurs d'interprétation, des quiproquos pouvaient générer de gros blocages de communication. S'assurer d'avoir bien compris les demandes en les reformulant me semble un conseil très utile. Il faut aussi faire attention à ne pas dévaloriser les usagers et se méfier de nos préjugés qui peuvent, même inconsciemment, biaiser notre attitude.
Gabriel : Lors de mon stage, j'avais des stéréotypes sur certaines populations qui ne vivent que d'allocs et d'assistance. Je réalise que je les jugeais sans connaître leur histoire, les épreuves qu'elles ont eu à traverser. J'ai appris à changer de regard sur les gens hors norme.

Alexi : On manque de temps pour travailler sur soi, pour relire son parcours, ses expériences, ses actes quotidiens.
Anaïs : Il nous faut gagner en sagesse, en maturité et en expérience. Et travailler, en effet, l'estime de soi : on fait trop attention au regard des autres. Ça nous bloque. Mais peut-être qu'on y projette aussi nos propres peurs ?
Florent : C'est une forme de développement personnel. Un travail très intime…
Eugénie : Oui, mais débattre entre nous fait aussi avancer : se confronter aux opinions des autres aide à se remettre en question. Par exemple, sur la question du pardon, je ne pouvais pas l'envisager pour des actes criminels comme des viols. Mais l'opinion de Gabriel m'a fait évoluer. Il dit qu'il ne faut pas abandonner le coupable. Qu'il faut s'efforcer de comprendre cette personne, ce qui l'a amenée à se conduire mal. Se mettre dans la peau de la famille de l'agresseur ou de l'agresseur lui-même.
Gabriel : D'un autre côté, sur ce débat-là, j'étais assez virulent et intolérant, car je voulais à tout prix convertir les autres à mon point de vue ! Heureusement qu'il y avait des adultes pour réguler les échanges !
Eugénie : Comme quoi communiquer aide toujours à progresser ! J'espère qu'on pourra continuer à débattre, entre nous ou à d'autres moments au cours de l'année !

Propos recueillis par Virginie Leray

* Spiritualité afro-américaine basée sur le retour en Afrique.
** Caisse primaire d'assurance maladie.

Des horizons pour la petite

Alors que « le désengagement de l'État » se confirme dans la prise en charge de l'accueil des moins de trois ans, et avec lui la suppression totale, à un horizon proche, des moyens en faveur de leur scolarisation[1], quelle spécificité peut faire valoir l'enseignement catholique dans la formulation de ses réponses à destination de la petite enfance ? Quels dispositifs, quels partenariats possibles, viables et pertinents, les établissements peuvent-ils envisager en matière d'accueil des enfants de deux ans ?


© Sgec/Département éducation

Aurélie Sobocinski

Trois ans après le lancement d'une réflexion nationale, la journée nationale des coordinateurs « petite enfance », le 23 novembre dernier, a été l'occasion de confirmer l'engagement et la réflexion de l'institution et des diocèses sur ce dossier stratégique, à la croisée des politiques éducative et sociale de l'enseignement catholique. Premier constat : de nombreux projets restent à concrétiser. Pour mieux accompagner les équipes dans leur passage *« au temps de l'action »,* la rencontre a proposé un bilan d'étape sur la multiplicité des dispositifs déjà initiés dans les territoires, leur intérêt et leurs limites. Elle a aussi outillé les référents diocésains sur le cadrage juridique précis dont ils relèvent (soit des normes Éducation nationale, soit des normes petite enfance) et leur a surtout permis de revenir sur le sens de leur projet.

« On ne peut se réduire à entrer dans ce dossier par la seule question du vivier de recrutement, a rappelé Claude Berruer, adjoint au secrétaire général de l'enseignement catholique, en préambule de la journée. *Nous sommes là pour faire de l'éducation avant de faire du chiffre, au nom d'un projet éducatif rendu aux enfants et à leurs familles. »* Et de s'interroger : *« A-t-on assez pris la mesure de ce qui doit être spécifique à cet accueil des 2-3 ans et à son articulation avec le seuil que constitue l'école ? »*

« On a trop tendance à réduire l'enseignement catholique au triptyque école-collège-lycée. Il faut se réinterroger : quels sont les besoins aujourd'hui avec des parents aux vies un peu folles, toujours dans l'inquiétude, parfois en manque de repères éducatifs ? Est-ce que l'enseignement catholique, dans son esprit de service, n'a pas quelque chose à remplir dans cet accueil des plus petits ? Être sensible aux préoccupations des familles de notre temps, n'est-ce pas là aussi la mission sociale de l'Église ? » analyse Maurice Girona, directeur diocésain du Val-d'Oise.

« Sans la participation des collectivités locales et une contractualisation de l'assiduité de la fréquentation, le projet n'est pas viable ! »

« Sur la forme de ce service, il n'y a aujourd'hui ni panacée ni solution universelle », souligne Claude Berruer. Avec au total 55 structures ou dispositifs reconnus et homologués par la protection maternelle et infantile (PMI), du jardin d'éveil au jardin d'enfants, en passant par les crèches et les microcrèches, l'enseignement catholique se trouve *« au milieu du gué ».* Alors que les municipalités et les communautés de communes se positionnent de plus en plus et multiplient les ouvertures de structures, il lui faut investir plus avant ce champ d'exploration où se rejoignent les deux archipels essentiels du Vivre-ensemble et de la Lutte contre les inégalités. *« L'enjeu est vital,* estime Claude Berruer, qui souhaite voir porter cette politique au niveau diocésain, voire académique. *Il ne peut être le seul fait d'acteurs isolés dans leurs établissements, les projets doivent être portés en réseau et articulés dans un développement concerté. »*

Dont acte. La prise de conscience collective est désormais bien réelle. *« Ici et là, des projets diocésains s'élaborent autour de la petite enfance, à partir d'études de besoins réalisées sur le terrain, tous sur des chemins différents, mais chacun visant une même cohérence »,* se réjouit Françoise Maine, en charge des actions éducatives au Sgec. De 1 % des enfants de moins de deux ans scolarisés dans les Alpes-Maritimes à plus de 35 % à Lille, ces projets doivent composer avec des réalités, traditions d'accueil et compositions démographiques extrêmement disparates.

Dans le Nord - Pas-de-Calais, une réflexion multistructurelle est engagée dans un territoire marqué par une scolarisation traditionnellement massive des deux ans et qui doit pallier aujourd'hui le manque criant de structures petite enfance... En Franche-Comté, c'est aussi *« le choix de la diversité qui a été fait dans l'approche régionale, eu égard à notre*

territoire très contrasté », explique Élisabeth Lhéritier, responsable du 1er degré de la direction interdiocésaine (DIEC). Les établissements sont allés à la rencontre des mairies, crèches, PMI, CAF[2], conseils généraux…, seuls ou en réseau pour identifier les besoins de leur secteur. Parallèlement, un groupe de pilotage a été mis en place à la DIEC afin de les accompagner dans cette étude de terrain et de les outiller pour mener à bien leurs projets *via* la mise au point d'un vade-mecum.

« La finalité de ce travail engagé depuis deux ans n'écarte bien sûr pas la question du recrutement par la base. Mais, sauf à considérer que la vie ne commence qu'à quatre ans, il y a là surtout le défi d'une formation tout au long de la vie à relever pour l'enseignement catholique et le souci pédagogique à l'égard des enfants de deux ans d'un accueil à l'école totalement insatisfaisant aujourd'hui, poursuit Élisabeth Lhéritier. *À cet âge, ils ont besoin d'une transition vers l'école, en aval du soin avec un rythme adapté prenant en compte leurs besoins physiologiques et éducatifs, et en amont d'un apprentissage de type scolaire avec des temps de socialisation, de vivre-ensemble, d'épanouissement du langage et du corps... »*

Dans cette optique, d'autres diocèses, comme Nantes, mettent l'accent sur les jardins d'éveil ou privilégient des voies plus « souples », à l'image des Côtes-d'Armor, avec la création de réseaux d'assistantes maternelles... À Saint-Étienne, à défaut de soutien des partenaires institutionnels, 17 structures passerelles hors contrat ont d'ores et déjà vu le jour...

Cette pluralité des réponses s'explique d'abord par le pâle succès des jardins d'éveil qui avaient été présentés au printemps 2009 par Nadine Morano, alors secrétaire d'État à la Famille, comme le mode d'accueil alternatif à la préscolarisation le *« plus adapté pour les enfants de deux ans qui ont besoin d'un accompagnement plus personnalisé ».* La formule, séduisante sur le papier, accueillant *« chacun à son rythme »* 12 à 24 enfants de deux ans ou plus et proposant une combinaison d'activités en vue de faciliter leur intégration dans l'enseignement du premier degré, est loin d'avoir pris son envol. Alors que la création de 8 000 places était annoncée d'ici à 2012, seules 11 structures ont vu le jour, dont une au sein de l'enseignement catholique sur le site de l'ensemble scolaire Saint-Étienne à Cahors. Une quarantaine d'autres projets – dont celui très abouti de l'ensemble scolaire Beaupeyrat à Limoges – attendent le feu vert des conseils généraux et/ou les financements CAF…

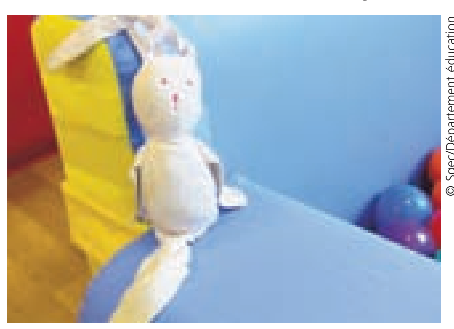
Dépasser l'obstacle financier

Les conditions d'ouverture sont les suivantes : 5 jours par semaine, 200 jours par an au minimum, avec une amplitude horaire moyenne de 11 heures, un minimum de 5 à 8 m² par enfant et un taux d'encadrement de deux personnes pour une unité de 12 enfants (un éducateur de jeunes enfants – EJE – ou un auxiliaire de puériculture, et un ASEM[3] ou un titulaire d'un CAP petite enfance). De quoi rendre l'entreprise difficile... *« Sans la participation des collectivités locales et une contractualisation de l'assiduité de la fréquentation, le projet n'est pas viable ! »* estime la DDEC de Nantes. Celle-ci évalue à 7 400 € le coût de financement annuel moyen par place, dont 1 340 € de participation des familles avec aide éventuelle de la CAF (86 € par enfant et par mois en moyenne à Cahors), 3 200 € d'aide au fonctionnement de la CAF, 2 860 € de subvention des collectivités ou autres. *« Si des travaux sont nécessaires, c'est effectivement impossible ! »* confirme Isabelle Vallois, chef d'établissement 1er degré à Beaupeyrat.

Pour dépasser l'obstacle financier sur lequel butent trop souvent les projets de création de structures – en général 40 % du budget de fonctionnement doit être investi, les 60 % restants relevant des aides CAF ou du conseil général –, la constitution de partenariats s'avère fructueuse. À Saint-Gildas-de-Rhuys par exemple, où, avec l'aide de la municipalité, un jardin d'enfants, indispensable à la survie de l'unique école de cette commune balnéaire du Sud-Morbihan, a été créé en 2008. Grâce à une mise à disposition conventionnée par l'établissement d'une salle aménagée, d'un espace sieste et d'un autre sanitaire, 16 enfants de 2 à 4 ans y sont aujourd'hui accueillis, par une EJE, une auxiliaire de puériculture et une équivalente Asem, employées par la mairie, dans un cadre très proche de celui du jardin d'éveil (à la différence près que l'accueil peut être élargi jusqu'à 6 ans et que moins d'aides sont disponibles) et sur une base très avantageuse de… 11 € par mois.

Une autre piste encore peu explorée est celle des crèches d'application en partenariat avec les lycées professionnels, bénéficiaires de la taxe d'apprentissage. Elle permet la mise en place de lieux de vie pour des enfants mais aussi de formation pour des élèves. Cette formule fondée sur une mutualisation génère des économies substantielles par rapport au coût occasionné par une crèche traditionnelle (15 000 à 16 000 € par jeune enfant accueilli)… Le lycée Bel-Orme, à Bordeaux, proposant des formations sanitaires et sociales, a ouvert la voie, en créant en septembre 2008 une structure qui accueille vingt tout-petits de trois mois à trois ans.

« Il y a sans doute dans ce domaine encore bien des alliances à inaugurer à



© Sgec/Département éducation

Avec les nourrices

« Je réfléchis depuis longtemps à l'intégration des enfants à l'école. En amont de la rentrée, je propose ainsi au moins trois temps conviviaux aux parents et à leur enfant pour qu'ils se sentent dans un cadre sécurisant. Face aux nombreux parents indisponibles en raison de leurs occupations professionnelles, l'idée d'un travail avec les nourrices a émergé. En l'absence de structures collectives dans notre territoire rural, une vingtaine d'entre elles ont été très réceptives à l'idée de bénéficier d'un espace aménagé à leur disposition au sein de l'école où elles puissent travailler sur la socialisation des tout petits. Ma classe est attenante et je favorise les passages entre les deux espaces. Un projet éducatif s'ébauche aujourd'hui, des règles de bon fonctionnement ont été fixées au préalable et il n'y a aucune pression pour une inscription ultérieure à l'école… Mais ce qui est sûr, pour les enfants qui nous rejoignent ensuite, c'est qu'il n'y a pas une larme le matin de la rentrée ! »

Blandine Fradet, directrice de l'école Saint-Joseph, à La Guyonnière (Vendée)

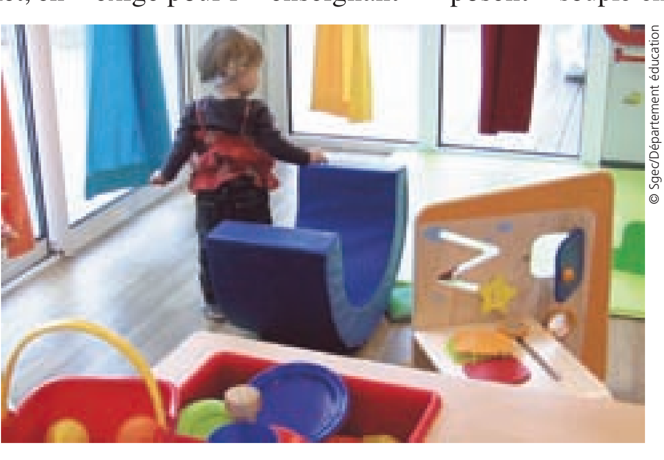
l'heure de la réforme de ces filières, y compris dans le secteur services à la personne de l'enseignement agricole ! » observe Claude Berruer. Un nouvel horizon pourrait aussi se dessiner, *via* un rapprochement des établissements avec le tissu économique local, en vue d'initier des crèches d'entreprise…

Non loin de cet esprit puisqu'elle permet un système de réservation de places, la microcrèche, concept semi-collectif et innovant prévu pour des groupes de dix enfants, figure parmi les modèles d'accueil émergents les plus en vue. Depuis avril 2009, le *Refuge des Galopins*, niché dans un bâtiment modulaire au cœur d'une zone industrielle dans le Sud-Vendée à proximité de Cholet, en est un bel exemple. Monté en moins d'un an par une professeur de sciences économiques de l'enseignement catholique, le projet, qui offre aujourd'hui 30 places, a pu se concrétiser et bénéficier des aides publiques (CAF, PMI, conseil général et communauté de communes) grâce à la complémentarité qu'il a offerte avec le réseau local d'assistantes maternelles, en manque de professionnelles. Avec des exigences réglementaires plus souples que les autres structures petite enfance, un fonctionnement possible sans directeur avec un minimum de trois professionnels – une assistante maternelle-coordinatrice et deux certifiés de niveau V –, le coût annuel pour les familles se chiffre entre 1 800 et 2 400 €, explique Fabrice Frénéa, du Snec-CFTC[4].

Solidarité interne

Deux points appellent une vigilance particulière pour toutes ces structures sortant du champ de l'Éducation nationale. En l'absence de caractère propre, leurs projets ne relèvent pas strictement de l'enseignement catholique. Une articulation avec le projet des écoles du secteur doit donc être réfléchie. Concernant le choix de leur support juridique, deux options sont possibles, selon les sensibilités des partenaires financeurs : l'Ogec – dont l'objet social peut s'étendre à la petite enfance – ou une nouvelle association dissociée de l'école privée... Dans les deux cas, *« attention aux champs de responsabilité et de référence !* insiste Sophie Pouverreau, de la Fnogec[5]. *La séparation absolue des comptes financiers de l'école et de la structure périscolaire est indispensable. »*

Un autre type de montage, celui des structures hors contrat, *a priori* très facile et très peu contraignant, recèle en réalité bien des pièges… *« Ne relevant ni d'une classe* stricto sensu *ni des structures petite enfance, une classe hors contrat ne peut prétendre aux subventions habituelles de l'école, il faut donc être vigilant sur le coût pratiqué en direction des familles »*, explique Sophie Pouverreau. La pérennité du financement – pour une école de moins de 6 classes – et la qualité de l'encadrement – seul un bac est exigé pour l'« enseignant » – posent


© Sgec/Département éducation

effectivement question, reconnaît Jean-Pierre Lemeur, adjoint 1er degré à la DDEC de Saint-Étienne. Le diocèse compte aujourd'hui 17 « structures »-passerelles sur 49 écoles. Adoptée localement après la réduction éclair de la scolarisation des deux ans, « *à défaut* » d'un agrément départemental pour initier d'autres structures, la formule offre toutefois de *« réelles passerelles éducatives »*, selon l'adjoint diocésain. En outre, la solidarité interne permet de « tenir » le budget annuellement déficitaire et de proposer un montant de participation familiale assez compétitif : estimé à 300 € par mois, il est réduit sur place à 80 €, voire à 15 € pour certaines écoles. En Franche-Comté, Élisabeth Lhéritier privilégie la solution moins risquée d'un panachage, en intégrant cinq ou six enfants de moins de trois ans au sein des classes sous contrat …

À défaut de pouvoir *« ouvrir partout des structures »*, un autre horizon, celui des dispositifs petite enfance, apparaît très prometteur. L'idée est simple : se rapprocher des parents en congé parental ou des assistantes maternelle du secteur, en leur ouvrant les portes de l'école. Dans les Côtes-d'Armor, la piste d'une mise à disposition ponctuelle de locaux – *via* une convention – aux regroupements d'assistantes maternelles qui permettent à quatre professionnelles de travailler ensemble sur un même lieu et d'obtenir l'agrément pour quatre enfants chacune, est très sérieusement étudiée. *« Non seulement elle est sans coût pour les établissements qui n'ont pas non plus à en gérer le fonctionnement, mais l'enjeu est fondamental car c'est avec ces professionnelles que les parents préparent la future scolarisation de leur enfant »*, souligne Armelle Le Guerroué, formatrice à l'Isfec[6] de Bretagne. En Vendée, une option plus souple encore, qui consiste à travailler avec des associations d'assistantes maternelles dont la constitution ne dépend pas des partenaires institutionnels, a été concrétisée notamment par l'école de La Guyonnière (*cf.* encadré p. 51) dans le nord du département.

Réactifs

« Il y a tout à gagner de ces partenariats qui mettent en avant la proposition éducative de notre projet, des savoir-faire et -être de notre école, et permettent aux petits de la rejoindre en douceur, doigt de pied après doigt de pied… À condition de rester en éveil et prêts à décoller. De nouveaux besoins peuvent émerger d'une année sur l'autre en raison de la crise économique ou des mouvements de population, affirme Marie-Hélène Gavrel, chargée du dossier de la petite enfance à la DDEC de Vendée… *Il nous faut être réactifs, garder un contact régulier avec les partenaires institutionnels, pour qu'il n'y ait pas une seule famille qui ne puisse trouver un accueil chez nous ! »*

1. Seuls seront maintenus les crédits alloués aux établissements labellisés « Ambition réussite » (à l'heure actuelle, l'enseignement catholique en compte 15).
2. Caisse d'allocations familiales.
3. Assistant d'école maternelle.
4. Syndicat national de l'enseignement catholique-Confédération française des travailleurs chrétiens.
5. Fédération nationale des organismes de gestion des établissements de l'enseignement catholique.
6. Institut supérieur de formation de l'enseignement catholique.

Un outil : le CD-Rom « Ressources pour le développement de structures d'accueil de la petite enfance » (dont sont extraites les images qui illustrent notre article). On en trouvera les éléments sur http://departement-education.enseignement-catholique.fr ("Mission actions éducatives"/"Dossier petite enfance").

Prendre un « mutant » par la main…

Et si nos repères éducatifs, thérapeutiques et politiques étaient tous, ou presque, obsolètes aux yeux d'une jeunesse « mutante » ? Pour être dérangeant, le propos de Jean-Paul Gaillard n'en est pas moins utile aux adultes chargés de faire grandir les personnes.

CHRISTIANE DURAND,
AURÉLIE SOBOCINSKI

Comment vivre et travailler avec les jeunes aujourd'hui ? La perte de repères, les comportements incivils, l'individualisme grandissant ressentis par de plus en plus d'adultes, parents et enseignants, inquiets sinon déstabilisés par les manières d'être et de penser des nouvelles générations, s'expliquent-ils uniquement par une entrée dans la vie active, à la fois plus tardive et plus difficile ? Jean-Paul Gaillard soutient que cette situation n'a rien de commun avec la « crise d'adolescence » à laquelle nous étions habitués. Dans son livre, *Enfants et adolescents en mutation*[1], il explique qu'il s'agit de mutations irréductibles vers de nouveaux modes d'être qui rendent obsolètes la quasi-totalité de nos repères éducatifs, thérapeutiques et politiques. Dans ce livre dérangeant, il propose aux adultes des voies pour comprendre ce qui advient, sans entretenir une nostalgie peu propice à l'éducation des jeunes. Il plaide pour que *« le monde finissant »* dans lequel vivent les adultes accepte d'abord d'écouter vraiment ceux qu'il nomme *« les mutants »*, en parlant des jeunes.

En effet, lorsque des comportements ou des paroles nous dérangent, la première réaction, bien compréhensible, est d'interpréter la situation à partir de nos repères habituels, et d'envisager ces *« anomalies comme des sortes d'ondes non codées, des bruits gênants que nous tentons généralement de faire taire en les forçant à entrer dans la boîte de nos modèles standards »*. De telles attitudes génèrent souvent incompréhension, découragement, et parfois, affrontement avec les jeunes.

Pour changer de regard, il faut d'abord réellement écouter. Jean-Paul Gaillard apporte ici un outillage précieux, ouvre un *« espace d'intelligibilité »* en recensant les domaines dans lesquels les mutations sont les plus profondes. L'une des différences, peut-être la plus problématique sur le plan anthropologique avec les générations antérieures, concerne les processus psychiques et sociaux qui permettent la construction de l'identité. Celle-ci n'est plus reçue, ce qui peut être une avancée, mais se construit peu à peu, de manière souvent très paradoxale : la demande étant dans le même temps d'une autonomie revendiquée de plus en plus tôt et d'une dépendance prolongée tant sur le plan matériel que psychique. La construction de l'identité, c'est aussi la solitude. *« Le rapport entre soi et l'autre est remplacé par un rapport de soi à soi »*, ce qui donne parfois le vertige et peut entraîner le doute sur sa propre existence. Le besoin de reconnaissance de l'autre et le regard, à la fois confiant et patient, prennent dans ce contexte un rôle déterminant.

Le rapport à l'autorité, la place et le rôle de l'interdit, le rapport à la loi ont considérablement évolué, mais ce n'est pas parce que la parité relationnelle est le mode de relation naturel des *« mutants »* qu'ils n'ont pas besoin d'adultes sereins, authentiques, exigeants, qui assurent la sécurité et protègent de l'arbitraire et de la loi du plus fort. Le sentiment de culpabilité est, lui aussi, en profonde mutation, ainsi que la capacité réflexive : *« Quand ils cherchent à m'expliquer leurs fonctionnements, ils le font sur un mode très externe, à partir de la notion de besoin »*, observe le thérapeute. Ce qui, là encore, ne signifie pas qu'ils soient incapables de revenir sur leurs comportements, mais qu'il est urgent que nous acceptions ces interpellations si nous voulons que nos rappels à la loi et nos sanctions soient entendus et fassent grandir les personnes.



Étapes provisoires

L'inscription des jeunes dans le temps apparaît, elle aussi, éminemment problématique : *« Le simple écoulement du temps entre passé et futur est vécu par les mutants comme un irreprésentable angoissant. Ils semblent vivre un présent compact qui doit se montrer porteur d'une satisfaction immédiate. »* Si cette analyse ne peut être que partagée, elle est sans doute à nuancer ou plutôt à complexifier : les jeunes sont aussi préoccupés par l'avenir et pensent sans doute les choses en termes d'étapes provisoires, davantage que les générations antérieures.

On le voit, Jean-Paul Gaillard nous convie à une réflexion courageuse et porteuse de perspectives positives pour tous les adultes. Si l'on veut tenter de réduire le fossé générationnel, permettre la transmission indispensable à toute éducation, il nous faut d'abord accepter et comprendre qu'un comportement ou une parole ne sont pas à décoder dans *« un jeu de miroirs »*, comme si, dans le face-à-face, ce n'était qu'un autre soi-même, plus jeune, qui pense ou agit. Au-delà de l'attitude et des postures à faire évoluer, il reste encore à traduire cette prise de conscience en pratiques éducatives renouvelées.

1. ESF Éditeur, 2009, 170 p., 23 €. Jean-Paul Gaillard est thérapeute systémicien de la famille et du couple.

Des tout-petits philosophes

Après avoir vu Ce n'est qu'un début, *ce documentaire qui présente un atelier philo en maternelle, on lira avec profit le livre écrit par trois des protagonistes. Bien plus qu'un* vade-mecum *pour monter son propre atelier, il expose avec finesse comment favoriser la réflexion chez l'enfant.*

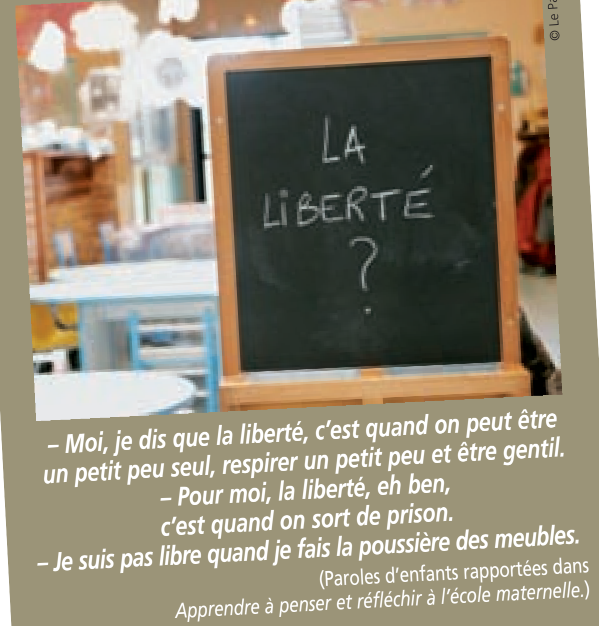
NICOLE PRIOU

La mi-novembre a été faste pour la philosophie. Les 17 et 18, l'Unesco rassemblait 600 personnes pour les 10es Rencontres autour des nouvelles pratiques philosophiques. Le 17 sortait en salles *Ce n'est qu'un début* de Jean-Pierre Pozzi et Pierre Barougier, documentaire sur deux années d'atelier à visée philosophique dans une maternelle de Zep en Seine-et-Marne. Enfin, et toujours le 17, Luc Chatel annonçait la mise en place d'un enseignement de la philosophie dès la seconde à la rentrée 2011 *(lire p. 17)*.

C'est dans ce contexte que vient de sortir, dans la série « Un projet pour », *Apprendre à penser et réfléchir à l'école maternelle*[1]. Les auteurs ? L'équipe mobilisée pour *Ce n'est qu'un début* : Pascaline Dogliani, l'enseignante de maternelle, Isabelle Duflocq, la directrice de l'école, et Jean-Charles Pettier, professeur d'IUFM[2].

L'objet premier de l'ouvrage, c'est la pratique d'ateliers à visée philosophique en maternelle. Un développement très didactique permet de s'intéresser aux obstacles et aux conditions de réussite, aux points d'appui pour la mise en place du projet, à la préparation des séances, aux supports utilisés, au rituel et au protocole mis en place, au rôle de l'enseignant. Une occasion de découvrir qu'on ne peut pas nommer « atelier philo » n'importe quel temps de libre expression des élèves, que cela suppose un travail considérable de préparation, la mise en place d'un cadre maîtrisé par l'enseignant et une attention de tous les instants à chaque élève.

Les premiers lecteurs seront donc tout naturellement les enseignants de maternelle intéressés par la création d'« ateliers philo ». Mais l'intérêt du livre va bien au-delà. Il est question, comme le titre l'indique, de mieux cerner les conditions qui favorisent l'apprentissage et le développement de la pensée chez l'enfant. Même si on n'enseigne pas en maternelle, même si on ne compte pas créer un « atelier philo », penser et réfléchir sont deux activités mentales essentielles qui méritent qu'on s'y arrête. La découverte de la vie, de l'environnement, les événements qui surviennent, mettent le jeune enfant face à des questions existentielles telles que la séparation, la mort, la différence, la liberté… Que ces questions soient posées dans le cadre de l'école, accompagnées par l'enseignant, confrontées à d'autres paroles et aux émotions qu'elles suscitent, participe de l'élaboration de la pensée réflexive et de la conscience citoyenne. Et on touche là à ce qui fait l'intérêt majeur du livre : comment naissent et se développent la pensée et le langage chez l'enfant ? Comment se construisent son rapport aux autres et son rapport au monde ? Comment en vient-il à exercer progressivement sa raison ?



© Le Pacte

– Moi, je dis que la liberté, c'est quand on peut être un petit peu seul, respirer un petit peu et être gentil.
– Pour moi, la liberté, eh ben, c'est quand on sort de prison.
– Je suis pas libre quand je fais la poussière des meubles.
(Paroles d'enfants rapportées dans *Apprendre à penser et réfléchir à l'école maternelle*.)

Indices essentiels

On découvre que le cadre de fonctionnement mis en place favorise un vrai travail d'élaboration, de construction, de rencontre de l'autre, de confrontation avec une pensée, un point de vue, des réactions qui diffèrent des siennes et lui ouvrent une voie pour se questionner, se dégager d'évidences, entrer parfois dans la perplexité. L'enfant s'inscrit dans une *« communauté de recherche »* où il expérimente *« quelque chose de fondateur : le désaccord dans la paix civile*[3] *»*.

On appréciera aussi la manière dont l'équipe a associé de très près au projet les parents, et les effets positifs qui découlent de ces échanges.

Enfin, l'ouvrage se termine sur un court (trop court ?) passage intitulé *« Un geste professionnel retrouvé : l'observation »*. La présence d'une équipe de tournage pendant deux ans dans cette école a très certainement rendu plus aiguë l'observation des élèves avec, notamment, le souci constant des « petits parleurs ». Mais il est essentiel de rappeler que toute situation ordinaire de classe nécessite une observation fine pour ne pas passer à côté d'indices essentiels livrés tout autant par le non-verbal et par les silences, que par les mots prononcés.

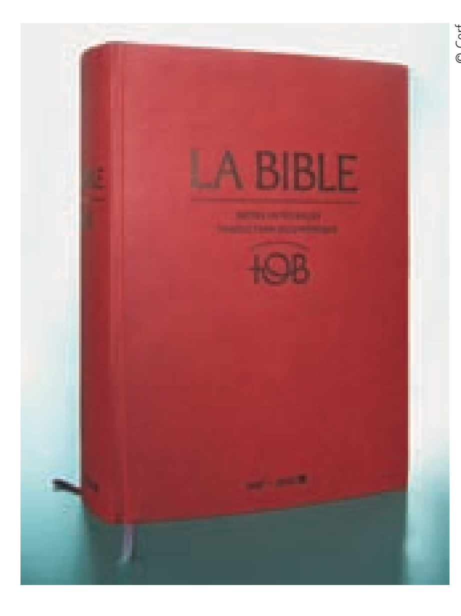
Le lecteur pourra, s'il n'a pas vu le film, consulter le site qui lui est dédié[4] en complément de la lecture de cet ouvrage.

1. Éditions Delagrave, coll. « Guides de poche de l'enseignant », 2010, 120 p., 8 €.
2. Et collaborateur de la revue *Pomme d'Api* pour les fiches pédagogiques de la rubrique « Les p'tits philosophes ».
3. Interview de Michel Tozzi, supplément au n° 2400 (4 novembre 2010) du *Nouvel Observateur*.
4. À l'adresse : www.cenestquundebut-lefilm.com

La Bible avec cinq livres en plus

La sortie, le 18 novembre dernier, de la TOB 2010 constitue un événement éditorial et théologique. Cette bible œcuménique intègre cinq nouveaux livres en usage dans la liturgie orthodoxe[1]. Une avancée majeure pour l'unité de l'Église.

Sylvie Horguelin



© Cerf

Les bibles des Églises orthodoxes grecque et russe comprennent cinq livres supplémentaires que l'on ne retrouve pas dans les autres bibles chrétiennes. Les voilà enfin intégrés dans la Traduction œcuménique de la Bible (TOB) qui portera d'autant mieux son nom ! Ces textes ont été rédigés entre le IIe siècle avant J.-C. et le IIe siècle après J.-C. Ils ont été transmis en grec et font partie de la littérature intertestamentaire, c'est-à-dire qu'ils se situent entre les écrits de l'Ancien Testament et ceux du Nouveau Testament. C'est pourquoi, dans la TOB 2010, ils ont été insérés entre les deux. On les retrouve dans un chapitre intitulé « Autres livres deutérocanoniques admis par les orthodoxes »[2].

Le plus original d'entre eux est pour Valérie Duval-Poujol, l'une des universitaires qui ont travaillé sur ces « ajouts », le *Troisième livre d'Esdras*. *« Un cinquième de l'ouvrage décrit une joute oratoire disputée devant le roi perse Darius,* explique la jeune femme avec enthousiasme. *Trois pages s'affrontent pour savoir qui est le plus fort : le roi, le vin, les femmes ou la vérité ? Le passage sur les femmes est d'une incroyable fraîcheur. Et la morale est sauve puisque le texte se conclut sur l'affirmation que la vérité est la plus forte ! »* (*cf.* encadré).

Outre l'intérêt littéraire et historique de ces textes[3], leur introduction dans la TOB marque une grande avancée pour l'œcuménisme puisque pour la première fois, une bible rassemble tous les livres communs aux trois confessions. *« Les protestants ont gardé la Bible hébraïque, les orthodoxes la Bible grecque,* explique le bibliste Hugues Cousin. *Quant aux catholiques, ils sont écartelés entre ces deux canons des Écritures car ils ajoutent à la Bible hébraïque des livres grecs. »*

La belle aventure de la TOB, démarrée il y a 50 ans, comme le relate le petit livre qui accompagne la sortie de cette nouvelle édition[4], se poursuit donc. Il aura fallu dix ans de traduction et d'annotations, plus de cent cinquante traducteurs, deux éditeurs – l'un catholique, l'autre protestant – pour qu'une première édition complète sorte en 1975, et des révisions en 1988 et 2004.

Prophétique

La traduction de l'édition 2010 comporte elle aussi de nombreuses corrections et un appareil critique enrichi. Autant de raisons d'adopter cette nouvelle TOB, Bible de référence des enseignants qui utilisent sa traduction dans les manuels scolaires. Notons enfin qu'à ce jour, seuls les chrétiens francophones sont arrivés à se mettre d'accord sur une traduction commune. Rien de comparable donc dans d'autres langues, les tentatives de traduction œcuménique ayant échoué. De là à considérer la TOB comme une Bible prophétique qui prépare l'unité de l'Église, il n'y a qu'un pas.

1. TOB notes intégrales, 17 x 24 cm, 2 784 p., reliure rigide sous étui, 65 €. TOB notes essentielles, 12 x 18 cm, 2 100 p., version brochée, 16,50 €. Coédition Cerf/Bibli'O.
2. Il comprend : *3 Esdras, 4 Esdras, 3 Maccabées, 4 Maccabées, Prière de Manassé* (+ le *Psaume 151* qui figurait déjà dans la précédente édition, mais traduit de l'hébreu et non du grec).
3. Ils sont considérés comme deutérocanoniques par les orthodoxes et apocryphes par les catholiques et les protestants qui conservent donc leur canon des Écritures, considérant toutefois que ces textes sont « *bons à lire* ».
4. *L'aventure de la TOB – 50 ans de traduction œcuménique de la Bible*, Cerf-Bibli'O, 156 p., 8 €.

Une ode à la femme du IIe siècle av. J.-C. !

Parmi les nouveaux textes qui figurent dans la TOB, saluons le Troisième livre d'Esdras *qui daterait du IIe siècle avant J.-C. Une question y est posée : qu'est-ce qui est le plus puissant ? Le juif Zorobabel défend avec vigueur l'idée que ce sont les femmes. Jubilatoire !*

« Messires, le roi n'est-il pas grand, les hommes ne sont-ils pas nombreux, et le vin n'est-il pas fort ? Eh bien ! qui est leur maître et qui est leur seigneur ? Ne sont-ce pas les femmes ? Ce sont les femmes qui ont enfanté le roi et tout le peuple qui est seigneur de la mer et de la terre ; c'est d'elles qu'ils sont nés ; ce sont elles qui ont élevé ceux qui plantent les vignes d'où provient le vin ; ce sont elles qui font les vêtements des hommes, elles qui font la gloire des hommes : les hommes ne peuvent exister sans les femmes. Ont-ils amassé de l'or, de l'argent, ou tout autre objet plaisant ? S'ils aperçoivent une seule femme qui soit belle par son physique et par sa beauté, ils laissent tout et restent bouche bée devant elle, ils la regardent la bouche ouverte. Tous la préfèrent à l'or, à l'argent ou à tout autre objet plaisant. L'homme abandonne son père qui l'a élevé et son pays, et il s'attache à sa femme. Auprès de sa femme, il s'abandonne et en oublie son père, sa mère et son pays. Par là vous devez reconnaître que les femmes vous dominent. » *(3 Esdras 4,14-22)*

Un vigoureux appel pour la justice sociale

Pour mettre le cap sur l'exploration éducative, des points d'ancrage ont été listés le 21 mai 2010[1]. En explicitant le troisième, « Se rendre créatif pour plus de justice », Jean Baptiste de Foucauld a plaidé pour « quatre projets éducatifs : l'apprentissage de la sobriété, l'apprentissage de la justice, l'apprentissage du sens et l'apprentissage de la créativité bien orientée ». Cet extrait de la lettre de Jacques fait écho à la situation sociale que nous connaissons aujourd'hui.

CLAUDE BERRUER

Épître de saint Jacques (4,13 – 5,5)

« 13 Écoutez-moi ! Vous dites : « Aujourd'hui ou demain nous
irons dans telle ou telle ville, nous y passerons l'année, nous
ferons du commerce et nous gagnerons de l'argent », 14 alors que
vous ne savez même pas ce que sera votre vie demain ! Vous n'êtes
qu'un peu de fumée, qui paraît un instant puis disparaît. 15 Vous
devriez dire au contraire : « Si le Seigneur le veut bien, nous serons
en vie pour faire ceci ou cela. » 16 Et voilà que vous mettez votre
orgueil dans des projets prétentieux. Tout cet orgueil est mauvais !
17 Être en mesure de faire le bien, et ne pas le faire, c'est un péché.
5 1 Écoutez-moi, vous, les gens riches ! Pleurez, lamentez-vous, car des
malheurs vous attendent. 2 Vos richesses sont pourries, vos vêtements
sont mangés des mites, 3 votre or et votre argent sont rouillés.
Cette rouille vous accusera, elle dévorera vos chairs comme un feu.
Vous avez amassé de l'argent, alors que nous sommes dans les derniers
temps ! 4 Des travailleurs ont moissonné vos terres, et vous ne les avez
pas payés ; leur salaire crie vengeance, et les revendications des
moissonneurs sont arrivées aux oreilles du Seigneur de l'univers.
5 Vous avez recherché sur terre le plaisir et le luxe, et vous avez
fait bombance pendant qu'on massacrait des gens. »

La lettre de Jacques ne fut que tardivement rattachée au canon des Écritures, vers le IVe siècle. Le vocabulaire employé amène les spécialistes à la considérer comme postérieure aux épîtres de Paul, mais le style rappelle plutôt les prophètes de l'Ancien Testament, et le nom de Jésus n'y est mentionné que deux fois. Ce texte donna lieu à de fortes polémiques avec la Réforme protestante, en raison de la subordination de la foi aux œuvres. La singularité de son écriture fit dire à Luther qu'il s'agissait d'une *« épître de paille »*. Il est certain que Jacques invite vigoureusement à œuvrer pour la justice dans un contexte qui n'est pas sans analogie avec notre époque.

Si la possession foncière assure toujours les situations sociales les plus reconnues, le commerce se développe beaucoup à partir du Ier siècle, surtout par voie fluviale et maritime. Les propriétaires terriens deviennent armateurs, de nombreuses villes portuaires se créent, avec un besoin croissant d'ouvriers et de dockers. Exode rural et mobilité sociale s'amplifient, avec leur habituel cortège de précarité, de pauvreté et de problèmes sanitaires. Ce qu'on appellerait aujourd'hui la fracture sociale génère de multiples révoltes, durement réprimées : « [...] *vous avez fait bombance pendant qu'on massacrait des gens.* »

L'auteur vise deux catégories sociales qu'il interpelle successivement. D'abord ceux qui rêvent de devenir pionniers d'une nouvelle réussite : *« Écoutez-moi ! Vous dites : "Aujourd'hui ou demain nous irons dans telle ou telle ville, nous y passerons l'année, nous ferons du commerce et nous gagnerons de l'argent". »* Puis les riches déjà nantis : *« Écoutez-moi, vous, les gens riches ! »* Aux uns et aux autres, il dénonce la futilité de leurs projets et de leurs attachements, la vanité de leur vie. « [V]*ous ne savez même pas ce que sera votre vie demain ! Vous n'êtes qu'un peu de fumée, qui paraît un instant puis disparaît.* » Jacques reprend ici une thématique privilégiée des Écrits de Sagesse : *« Vanité des vanités, dit Qohélet ; vanités des vanités, tout est vanité.* [...]. *Le vent part au midi, tourne au nord, il tourne, tourne et va, et sur son parcours retourne le vent*[2]. »

Jacques retrouve aussi les accents des malédictions prophétiques pour dénoncer la corruptibilité de ce que l'homme peut thésauriser : *« Pleurez, lamentez-vous, car des malheurs vous attendent. Vos richesses sont pourries, vos vêtements sont mangés des mites, votre or et votre argent sont rouillés. Cette rouille vous accusera, elle dévorera vos chairs comme un feu. »*

Jésus, dans le discours sur la montagne, recourt aux mêmes images pour mettre en garde contre la richesse : *« Ne vous amassez point de trésors sur la terre, où la mite et le ver consument*[3] [...]. »

Cette rapide plongée dans les Écritures, à travers des genres littéraires différents et des époques diverses, ne peut que nous remettre humblement devant cette tentation constante de notre vie en humanité, le goût immodéré de l'avoir, signe de la puissance mortifère de l'orgueil et de l'égoïsme.

« Et voilà que vous mettez votre orgueil dans des projets prétentieux. » Les termes grecs sont plus précis. Le verbe employé dit *« se glorifier »*, c'est-à-dire donner du poids, de la gravité comme on parle de la gloire de Dieu. L'orgueil est bien cet enfermement de l'homme sur lui-même, qui conduit à considérer qu'il est sa propre origine, que son action ne doit qu'à ses seuls mérites et ne prend que le sens qu'il veut bien lui donner.



D. R.

Maître François, Le festin de l'homme riche et Lazare *(1475). Museum Meermanno Westreenianum, La Haye.*

Le Dieu créateur, origine de la vie, ne peut qu'être sensible à la détresse humaine.

À ce mode de faire démiurgique, *« nous ferons du commerce, et nous gagnerons de l'argent »,* Jacques oppose une façon de faire référée qui se fonde sur la reconnaissance de ce que l'homme reçoit d'ailleurs, d'un autre, du Tout-Autre. *« Si le Seigneur le veut bien, nous serons en vie pour faire ceci ou cela. »* Il s'agit de rendre gloire à Dieu plutôt que de célébrer ses propres actions par pure gloriole. La grandeur de l'homme se situe dans la sollicitation de sa responsabilité : *« Être en mesure de faire le bien, et ne pas le faire, c'est un péché. »*

L'orgueil enfermant dans l'*ego* entraîne mécaniquement l'égoïsme, la fermeture à l'autre, l'indifférence, le mépris cynique jusqu'à l'homicide. Jacques dénonce d'abord l'injustice : *« Des travailleurs ont moissonné vos terres, et vous ne les avez pas payés »,* renouant avec des mises en garde qui traversent tout l'Ancien Testament : *« Tu n'exploiteras pas le salarié humble et pauvre* [...]. *Chaque jour tu lui donneras son salaire, sans laisser le soleil se coucher sur cette dette* [...]. *Ainsi n'en appellera-t-il pas à Yahvé contre toi. Autrement tu serais en faute*[4]. »

Jérémie s'insurge pareillement : *« Malheur à qui bâtit sa maison sans la justice et ses chambres hautes sans le droit, qui fait travailler son prochain pour rien et ne lui verse pas de salaire*[5]. » Et l'injustice fait le lit de la violence : « [...] *vous avez fait bombance pendant qu'on massacrait des gens. »*

Le Dieu créateur, origine de la vie, ne peut qu'être sensible à la détresse humaine. « [L]*es revendications des moissonneurs sont arrivées aux oreilles du Seigneur de l'univers. »* Le texte originel fait mention de *« Yahvé Sabaoth »*, le Dieu des armées, celui qui défend son peuple contre le mal : *« J'ai vu, j'ai vu la misère de mon peuple qui est en Égypte. J'ai entendu son cri devant ses oppresseurs ; oui, je connais ses angoisses*[6]. »

Nécessaire vigilance

Ce texte vigoureux est à entendre pour notre temps et doit interpeller notre société de consommation, trop souvent tournée vers la production de biens éphémères, et obsédée par sa possibilité de croissance infinie. Sans doute la crainte de Dieu ne permet-elle plus aujourd'hui, dans un monde sécularisé, d'appeler chacun à ses devoirs. En même temps, on ne peut pas tout espérer d'une évolution des systèmes économiques et politiques qui nous gouvernent, comme si tout échappait à l'individu.

Jean-Paul II a souvent articulé les notions de péché et de *« structure de péché »,* pour décrire la dimension sociale du mal. Il reste que l'on ne peut jamais parler de *« structure de péché »* en évacuant la responsabilité individuelle, la *« structure de péché »* supposant la participation personnelle à un système qui dévoie les valeurs humaines, et, pour le croyant, l'amour de Dieu.

L'appel de Jacques à sortir de l'orgueil et de l'égoïsme ne peut que stimuler la nécessaire vigilance sur les déviances de l'individualisme contemporain. Les croyants ne peuvent qu'être sensibles à la modernité du texte, mais les non-croyants peuvent aussi y entendre un appel : *« Il est souhaitable aussi que les hommes et les femmes privés d'une foi explicite soient convaincus que les obstacles opposés au développement intégral ne sont pas seulement d'ordre économique, mais qu'ils dépendent* d'attitudes plus profondes *s'exprimant, pour l'être humain, en valeurs de nature absolue. C'est pourquoi il faut espérer que ceux qui sont responsables envers leurs semblables, d'une manière ou d'une autre, d'une "vie plus humaine", inspirés ou non par une foi religieuse, se rendent pleinement compte de l'urgente nécessité d'un* changement des attitudes spirituelles *qui caractérisent les rapports de tout homme avec lui-même, avec son prochain, avec les communautés humaines même les plus éloignées et avec la nature*[7] [...]. »

1. Lors de la rencontre nationale de l'enseignement catholique à Rungis.
2. L'Ecclésiaste 1,2 et 6.
3. Évangile selon saint Matthieu 6,19.
4. Le Deutéronome 24,14-15.
5. Jérémie 22,13.
6. L'Exode 3,7.
7. Jean-Paul II, Encyclique *Sollicitudo rei socialis*, 1987, § 38.



Un jeu d'équipe pour articuler toutes les aides à l'école primaire

La boîte aux aides : 12 € l'exemplaire (port compris).

Nom / Établissement : ....

Adresse : ....

Code postal : .... Ville : ....

Souhaite recevoir : .... ex. de « La boîte aux aides ». Ci-joint la somme de : .... € à l'ordre de *SGEC.*

SGEC, Service publications, 277 rue Saint-Jacques - 75240 Paris Cedex 05. Tél. : 01 53 73 73 71. Fax : 01 46 34 72 79.

Découvrir et comprendre la situation de l'Enseignement catholique en Europe



L'école catholique en Europe : 10 € l'exemplaire (hors frais de port).

Nom / Établissement : ....

Adresse : ....

Code postal : .... Ville : ....

Souhaite recevoir : .... ex. de « L'école catholique en Europe ». Ci-joint la somme de : .... € à l'ordre de *SGEC.*

SGEC, Service publications, 277 rue Saint-Jacques - 75240 Paris Cedex 05. Tél. : 01 53 73 73 71. Fax : 01 46 34 72 79.



Ces ados qui aiment avoir peur !

Claire, Jean et Guillaume ont 12 ans et sont en 5e. Comme beaucoup dans leur classe, ils se passionnent pour la littérature fantastique. Après Harry Potter, ils ont découvert Thomas Ward, jeune garçon de 13 ans, confié à un maître pour apprendre un périlleux métier : celui d'épouvanteur.

Danielle Lacroix

U*n épouvanteur, c'est quelqu'un qui effraie les méchants, comme les sorcières »,* nous dévoile Claire. Jean précise que *« c'est quelqu'un qui combat les forces du mal, c'est-à-dire l'Obscur ». « Ces forces du mal,* ajoute Guillaume, lui aussi fan de la saga de L'Épouvanteur[1], *ce sont les sorcières, mais aussi différents types de gobelins[2] et d'autres monstres encore. »* Ces ados ont un point commun : ils dévorent les livres de Joseph Delaney dès leur parution. Enfin... sauf Claire qui se désole : *« Ma mère les offre à mon frère et je dois attendre pour les lire ! Elle doit penser que c'est pour les garçons. »*

Les aventures invraisemblables leur paraissent réelles : *« Quand on est dedans, on y croit,* dit Jean, *on ne se pose plus la question si c'est comme ça dans la vie ou non... »* Les objets magiques les fascinent : chaînes en argent dont les sorcières ne supportent pas le contact, bâton en bois de sorbier, muni d'un couteau, qui provoque des décharges... Sont-ils terrifiés ? Évidemment, mais c'est ce qu'ils aiment ! Et pas question de sauter des passages, *« car après, je ne pourrai pas comprendre la suite »,* explique Jean. Pour apaiser son angoisse, il suffit de *« laisser reposer le livre quelque temps »,* confie Guillaume. Il se souvient s'être arrêté à un moment où *« Thomas est poursuivi par les sorcières et où leurs mains peuvent sortir de terre, lui prendre les chevilles et l'attirer sous terre pour sucer son sang ».* Quant à Jean, il a une solution : *« Ne pas lire ces livres la nuit, enfin pas après 22 heures ».*


D. Lacroix

De gauche à droite : Claire, Guillaume et Jean.

Avoir le cœur qui palpite et l'estomac noué n'est pas le privilège de ces trois enfants. *L'Épouvanteur* a un fervent lecteur en Jean-Pierre Magnine, dominicain, 75 ans, qui avoue avec naïveté que, lui aussi, parfois a peur, et qu'il adore cela ! Dès qu'il a achevé un tome, il attend la suite. D'où vient cette peur ? *« Le suspense, l'action »,* déclarent unanimes Guillaume, Claire et Jean. Pour Jean-Pierre Magnine, *« cet univers complexe reste familier et quotidien »,* et c'est ce qui fonctionne. L'auteur a réussi *« le contrepoint entre un certain réalisme et un vrai surnaturel »,* auquel s'ajoute *« une poétique des lieux ».*

En tant qu'adulte, pourtant, on peut s'interroger : *« Est-il opportun de mettre dans la tête de jeunes ce monde diabolique peuplé d'êtres qui se nourrissent des humains, qui joue sur des fantasmes, tels le vampirisme ou la torture ? »* Marie-Hélène Delval, directrice littéraire et traductrice du livre chez Bayard, reconnaît que *« cet univers gothique est noir, mais qu'il reste humain, cohérent et même moral ».* Le rôle d'un épouvanteur, n'est-il pas de *« chasser du pays les créatures maléfiques venues de l'Obscur »* ? Les épisodes s'inscrivent dans l'éternelle lutte du Bien contre le Mal. Cela en évitant le manichéisme. Nombre de personnages sont ambigus[3], et discerner le Bien et le Mal n'est pas si simple... Parfois, Thomas doit pactiser avec les forces ennemies pour mieux les combattre. Et Marie-Hélène de se référer au théologien Xavier Thévenot : *« Un choix moral se fait toujours sur la lame du couteau. »* Et puis, pour que le Bien triomphe, il faut se montrer brave, faire preuve d'entraide, affronter des épreuves qui paraissent insurmontables... et accepter d'en payer le prix. La mère de Thomas, pour se racheter et sauver les humains, meurt en combattant une entité mauvaise ! Enfin, *« il faut apprécier l'émotion qui se dégage dans certaines scènes,* s'émerveille Marie-Hélène, qui se réfère à un passage au début de l'histoire, *où l'on voit le maître apprendre à l'adolescent à passer de la terreur à la compassion ».*

Début de réponse

Si le lecteur s'identifie aussitôt avec le narrateur, c'est grâce au contexte biographique : Thomas doit quitter sa ferme, ses parents et partir avec un maître bourru et exigeant pour s'initier à un métier. Cela symbolise le passage de l'enfance à l'âge adulte, temps où il faut abandonner ses repères et construire sa propre identité... Ne serait-ce pas ce parcours-là qui fascine les ados ? N'y retrouvent-ils pas là inconsciemment leurs questionnements, transposés dans un monde fantastique ? Peut-être Claire, qui ne peut s'identifier à un garçon, nous donne-t-elle un début de réponse : *« Ce n'est pas Thomas qui est intéressant. Il n'a même pas le sens de l'humour. C'est surtout son aventure ! »*

1. Six tomes ont à ce jour été traduits de l'anglais chez Bayard Jeunesse. Le tome 7 devrait paraître en janvier 2011, et trois autres pourraient encore voir le jour... ainsi qu'un bestiaire illustré et un livre sur les sorcières.
2. Monstres à l'allure spectrale : les éventreurs, les frappeurs, les lance-cailloux, les velus...
3. Certains personnages proches de Thomas sont des sorcières qui ont choisi le parti des humains.

La ménagerimaginaire

En mettant leurs jeux de mots en images, des collégiens de Feurs (Loire) ont réalisé un livre en forme de bestiaire poétique. Une aventure pédagogique et éditoriale qui a tout du conte de fées.

VIRGINIE LERAY

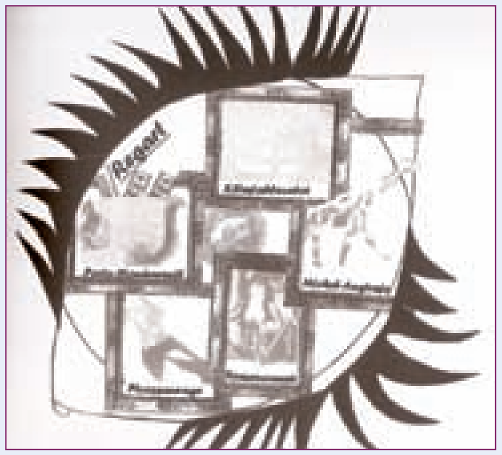
Connaissez-vous la *girafourmille-pattes* ? La *sourhibou* ? Le *challumétoiles* ? Autant d'espèces en voie d'apparition, nées dans la ménagerie imaginaire de collégiens de Marcellin-Champagnat[1], à Feurs (Loire). Et précieusement sauvegardées depuis dans *Le Bestiaire de Mademoiselle Jolibelluciole*[2], leur livre, publié pendant l'été.

Fruit d'un atelier « Fabrique de textes et d'images », mené conjointement par deux enseignantes d'arts plastiques et de lettres, ce bel objet repose sur le principe des mots-valises, qui s'emboîtent l'un dans l'autre par une syllabe commune. Et cette animalerie d'hybrides poétiques a généré un univers graphique développé au fil des pages par les élèves. *« Cette entreprise résulte d'une succession de rencontres. Rencontre, d'abord, entre deux collègues et deux disciplines. Rencontre, ensuite, avec les élèves qui nous ont emmenées là où nous ne nous y attendions pas. Et qui se sont rencontrés entre eux, expérimentant la complémentarité de leurs talents et l'entraide. Rencontre, enfin, avec Mme Iacovella, une mère d'élève, éditrice, qui nous a donné l'opportunité d'une publication… »*, commence Laurence Aulagne, professeur de lettres. Marie-Christine Robert, sa collègue d'arts plastiques, complète : *« Et les échanges se poursuivent puisque les élèves ont présenté leur ouvrage au Salon du livre de Saint-Étienne et qu'une séance de dédicaces est aussi prévue dans une librairie de Feurs. »*

Un tonnerre de *bravorage*, donc, pour ce travail collégial qui a bénéficié d'un soutien sans faille de la part de Gilles Chable, le chef d'établissement, convaincu de la valeur du projet : *« Cette aventure participe à donner du sens aux apprentissages, tout en stimulant l'imagination des élèves. Grâce à la traçabilité de l'objet livre, elle restera gravée dans leur mémoire. »*


D. R.
Les jeunes auteurs ont signé leur album au Salon du livre de Saint-Étienne. Ci-dessous : la souribis et un amusant musée.





La douzaine de volontaires de 6e et 5e ayant participé à l'aventure, sont en effet entrés dans l'écriture, en s'appropriant la poésie de la langue, à raison d'une heure hebdomadaire, de novembre à mars. *« Ils ont pu jouer avec les mots, leur donner de la texture, de la matière, les concrétiser, alors qu'avant, la langue restait trop souvent abstraite pour eux, ne suscitait pas d'images dans leur esprit »*, explique Laurence Aulagne qui se félicite aussi de retombées plus inattendues, en termes de responsabilisation des élèves. Ainsi, l'une des jeunes auteurs, invitée à participer à un jury de critiques de livres, organisé par le *Journal de Mickey*, a pris l'initiative de présenter le *Bestiaire* à la rédaction. Une audace récompensée par une promesse d'article !

Fouilles

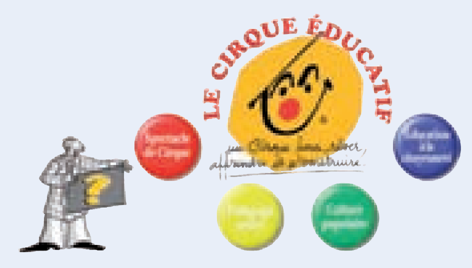
Cette année, les expériences créatives se poursuivent dans ce collège qui aime à cultiver la transversalité. Un autre atelier, toujours mené dans le cadre de l'accompagnement éducatif, est conduit en trinôme, avec le renfort d'un enseignant d'histoire. Ouvert à tous les niveaux de classe, il s'appuie cette fois sur les récentes fouilles effectuées dans un terrain proche de l'établissement, où des vestiges de l'époque gallo-romaine ont été mis au jour. Au menu, donc : la Rome antique, du modelage et de la sculpture avec le concours d'une plasticienne, des notions d'archéologie… et toute autre piste que la curiosité des élèves les conduira à explorer !

1. Adresse : 1 rue Jules-Ferry, BP 86 - 42110 Feurs. Internet : www.groupe-scolaire-champagnat.fr
2. Album réalisé par l'Atelier de La Rumeur libre Éditions, 18 p., 13 € (+ 2,22 € de frais de port). Commande par courrier à l'adresse du collège. Commande en ligne sur : www.larumeurlibre.fr (l'intégralité du montant de la commande sera reversée au collège).

UN PRÉCÉDENT POUR UNE JEUNE MAISON D'ÉDITION

Parmi les premiers ouvrages édités par la maison d'édition La Rumeur Libre, en 2007, figure déjà le résultat d'un atelier d'écriture conduit de septembre à décembre 2006 avec des pensionnaires de la maison d'enfants à caractère social de Vaugneray (Rhône), âgés de 6 à 12 ans. Une entreprise accompagnée pas à pas pendant trois mois par l'écrivain Patrick Laupin et le peintre Olivier Saint-Pierre. Et une autre promenade sensible sur les chemins de la poésie de l'enfance. **VL**

Patrick Laupin et Olivier Saint-Pierre (dir.), *Qui voudrait m'écouter ?*, 2007, La Rumeur libre 128 p., 19 €.



Chapiteau pédago

Faire rimer culture et plaisir. C'est le pari réussi depuis 35 ans par l'association Cirque éducatif fondée dans le Nord, à Douai, à l'origine pour sauver de la démolition le cirque stable de la ville. Aujourd'hui, ses spectacles réunissent chaque hiver près de 80 000 personnes, sous un chapiteau basé à Sin-le-Noble, toujours dans le Nord, mais aussi à Reims (Marne), où un autre bâtiment dédié au cirque a été sauvé grâce à l'association. Ces représentations, accessibles à des tarifs défiant toute concurrence, prennent chaque année pour fil rouge une thématique nouvelle, comme la musique pour l'édition 2011. Des animations, expositions, lectures et concerts rehaussent les performances des artistes par la mise en scène d'un dialogue entre le cirque et d'autres arts et par la présentation d'éléments historiques sur la culture circassienne. Agréée par l'académie de Lille depuis 1993, l'association fournit aussi de nombreux prolongements pédagogiques à ses spectacles. En plus d'outils tels que des livrets, ou un DVD, elle propose des initiations aux disciplines du cirque et son partenariat pour des projets de classe. Une mission que le Cirque éducatif décline aussi auprès d'adolescents en difficulté, de personnes handicapées et dans des quartiers sensibles. **VL**

▶ Spectacles 2011 : du 7 au 30 janvier, à Reims. Du 8 février au 3 mars à Sin-le-Noble. Prix : 7,60 € pour les adultes, 4,60 € pour les enfants (avec réduction pour les groupes). Le livret pédagogique du spectacle est à la disposition des enseignants sur simple demande à : anne-marie.perron@laposte.net - Pour une visite virtuelle du Cirque éducatif : www.cirque-educatif.com

Gamberger sur l'actualité

Le professeur Gamberge, le Géo Trouvetou qui opère sur France 3[1], part à la conquête des librairies. Les douze premiers titres d'une collection éditée par Gallimard Jeunesse permettent de retrouver, dans de courts albums colorés, le savant à la crinière blanche qui décrypte l'actualité à la demande de ses trois jeunes compagnons, Charlotte, Rita et Léo. Des sujets aussi variés que l'effet de serre, le tsunami, les clandestins, la crise économique, et jusqu'au conflit israélo-palestinien, se trouvent ainsi expliqués aux enfants, à partir de 7 ans. Une BD met d'abord en scène le dialogue pédagogique, toujours fourmillant de questions, du professeur Gamberge avec ses petits amis. Une double page résume et complète ces informations, avant un *quiz* final qui permet de vérifier que les lecteurs ont bien compris le propos. Anecdotes, cartes, photographies et schémas viennent appuyer une démonstration simple, claire et efficace, agrémentée de touches humoristiques. En évitant tout parti pris, ces albums sérieux mais ludiques, écrits par le journaliste Jean Schalit, auteur et réalisateur de la série d'animation, permettront ainsi de fixer les idées de ses jeunes téléspectateurs sur les enjeux de notre monde contemporain. À lire et à commenter en famille. **VL**



1. Les lundis, mardis, jeudis et vendredis, à 8 h 20. Épisodes disponibles en *streaming* sur www.mon-ludo.fr

▶ Jean Schalit (textes), Karim Friha (illustrations), *Professeur Gamberge - Pourquoi Israéliens et Palestiniens se font-ils la guerre ?* (+ 11 autres titres disponibles), Gallimard Jeunesse/Giboulées, 2010, 24 p., 3,50 €.

Le XVIIIe siècle en jeu vidéo

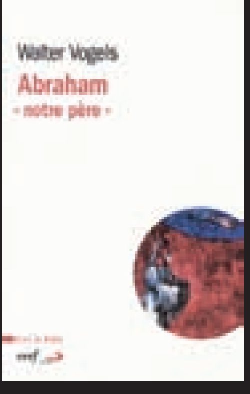
Embarquer sur *l'Hermione* pour traverser l'Atlantique et se retrouver en pleine révolution, aux côtés de La Fayette, George Washington, Benjamin Franklin ou Fersen... *Marie-Antoinette et la guerre d'indépendance américaine,* la nouvelle aventure proposée par Némopolis, concepteur de jeux vidéo éducatifs, immerge ses joueurs en plein programme d'histoire de 4e. L'enquête palpitante, pour déjouer les manigances ourdies par une mystérieuse société secrète, conduit ainsi du château de Versailles jusqu'à l'*Independance Hall* de Philadelphie, à la rencontre d'une cinquantaine de personnages historiques. Au total, la dizaine d'heures de jeu, dans des décors d'époque variés et sur fond de musique du XVIIIe siècle, est agrémentée de devinettes historiques, d'énigmes logiques ou de jeux d'adresse. Une épopée accompagnée pas à pas par l'encyclopédie interactive mise en ligne sur le site de Némopolis et qui, comme le jeu, bénéficie de la caution historique de la Société des Cincinnati de France et de l'American Club of Paris. De quoi s'approprier de manière ludique une nouvelle page d'histoire, après les péripéties médiévales *(L'Émerillon)*, les campagnes napoléonienne *(L'Oricou)* et les intrigues de la cour du Roi Soleil *(L'Athanor* et *Avec Vauban)*, précédemment mises en jeux par Némopolis. Avec, en prime, la possibilité d'améliorer son niveau de langue vivante, le jeu pouvant se dérouler également en anglais, en allemand, en espagnol ou en italien. **VL**



▶ Un jeu pour Nintendo DS, conçu par Némopolis. Prix : 34,99 €.
Sur internet : www.nemopolis.net



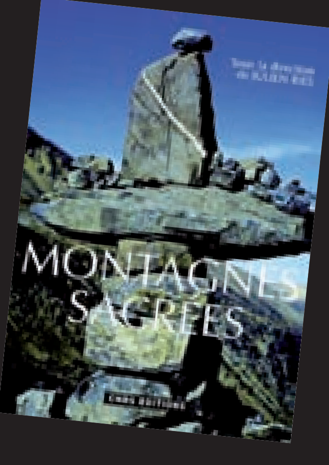
1



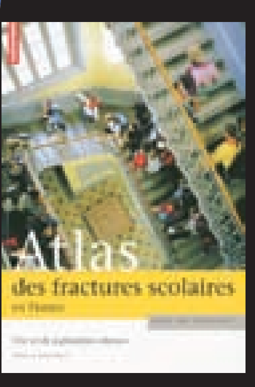
2



3



4



5

SPORT ET RELIGION

1 Le rapport de la religion au corps reste un sujet « tendu », voire à l'origine de nombreux contentieux. Et de fait, rares sont les livres qui abordent l'éducation corporelle, physique et sportive du point de vue de la pédagogie chrétienne. Voilà un ouvrage qui rassemble les travaux de quatorze spécialistes dans trois grandes directions : présentation de plusieurs acteurs essentiels (le père Timon-David, les Salésiens de Don Bosco, le père Didon, Mgr René Barbier de La Serre) ; évocation d'institutions passées et présentes (particulièrement les patronages, mais aussi les organismes de formation des maîtres) ; enfin, diverses contributions et approches reliant sport et éducation chrétienne (à propos du scoutisme, du stoïcisme et de l'olympisme, de la rencontre de l'« Autre que soi »). Ce livre à plusieurs voix poursuit le chemin de la réconciliation entre temps libre et religion : les loisirs pourraient alors être considérés non comme un domaine porteur d'un danger d'exploitation, de déviance ou de profit, mais comme « *lieu de sens* », à charge de « *se convertir aux valeurs de gratuité évangélique, de partage et* [de] *s'interroger sur la place faite à l'intériorité* [...] ». **Danielle Lacroix**

Guy Avanzini et François Hochepied (dir.)
Les cultures du corps et les pédagogies chrétiennes – XIXe-XXe
Don Bosco
350 p., 24 €.

À LA CROISÉE DES MONOTHÉISMES

2 Abraham fait partie du patrimoine du judaïsme, du christianisme et de l'islam. Ainsi, il peut être un point de rencontre de ces trois « religions ». Partant des données bibliques, l'auteur aborde les questions critiques que le cycle d'Abraham pose. La question historique revient souvent. Au niveau scientifique, on est loin d'un consensus sur les multiples problèmes du dossier. Walter Vogels adopte une position ouverte et classique. Une bonne connaissance des figures d'Abraham aidera les adeptes des trois monothéismes dans leur foi et dans la recherche d'un terrain de dialogue entre eux. Ce livre peut favoriser cette tâche. **Jesùs Asurmendi**

Walter Vogels
Abraham « notre père »
Cerf
Coll. « Lire la Bible », 170 p., 16 €.

TEXTES BIBLIQUES VIOLENTS

3 Jan Assmann est un égyptologue de haut vol. Il a depuis longtemps élargi le champ de ses investigations au monde des religions du Proche-Orient. Le sujet qu'il traite ici est d'une actualité brûlante. Les diatribes contre la religion comme source de la violence sont fréquentes. Ce petit livre dense permet de comprendre l'horreur du lecteur face à certains textes bibliques, de situer les racines et l'usage de la sémantique culturelle de la violence dans la Bible et de percevoir comment le paradigme fictif de la violence a été détourné de son horizon véritable. **JA**

Jan Assmann
Violence et monothéisme
Bayard
170 p., 15 €.

DES SOMMETS ET DES DIEUX

4 Ce beau livre, somptueusement illustré, nous fait voyager dans le temps et dans l'espace à la recherche des montagnes sacrées et des symboles qui les représentent. Ziggurat, stûpa, sanctuaires sur les hauteurs sont autant de constructions qui reflètent la quête de l'au-delà. De la France au Tibet, en passant par l'Inde et la Syrie, des spécialistes des religions anciennes nous exposent comment l'homme, depuis ses origines, a considéré la montagne comme le lieu où la divinité se manifeste. La montagne comme signe symbolique du rapport à la transcendance, dans sa double dimension de montée de la part de l'homme et de descente de la part de Dieu, persiste dans le christianisme et exprime un fait qui reste un mystère : l'Incarnation. **Sylvie Horguelin**

Julien Ries (dir.)
Montagnes sacrées
CNRS
253 p., 60 €.

UNE INÉGALITÉ TRÈS PRÉSENTE À L'ÉCOLE

5 Le sous-titre de l'ouvrage – « *Une école à plusieurs vitesses* » – résume les conclusions de ce panorama du système éducatif en France. Et de fait, tous les chiffres et courtes études reprises ici confirment les importantes disparités et écarts en matière de « réussite scolaire », et cela, quel que soit l'angle de comparaison choisi : outre-mer/métropole, enfants de classes aisées/populaires, milieux rural/urbain, centre-ville/périphérie, régions entre elles, etc. En fin de compte, la mission de service public d'éducation semble ne plus parvenir à respecter ses principes initiaux d'équité sociale et territoriale, avec le risque d'une nouvelle ère d'« *offre à la carte* ». Indispensable pour débattre aujourd'hui de l'avenir de notre école. **DL**

Patrice Caro, Rémi Rouault
Atlas des fractures scolaires en France - une école à plusieurs vitesses
Autrement
Coll. « Atlas/Monde », 80 p., 17 €.



6 7 8 9 10

À travers champs, étables et bois

6 Blanche Guillam n'a pas pu être institutrice. Sa fille, Mimi, le sera pour elle ! Mimi, qui rêvait durant ses études d'« *une petite école nichée dans une verdure odorante* », est un peu déçue d'être affectée à sa propre école de Dives-sur-Mer (Calvados). Rien n'y a changé depuis son enfance. Et notre maîtresse de déplacer les tables, de construire des jeux d'encastrement, d'inciter les écoliers à apporter la nature en classe... Les remarques de sa hiérarchie et de ses collègues deviennent « *cinglantes* ». Qu'importe ! Elle comprend que son « *combat allait être celui de toute une génération d'enseignants* ». Quels que soient les événements, ses choix pédagogiques se renforcent. Ainsi, amenée en 1943 à prendre en charge 34 enfants, elle fera cours... à travers champs, étables et bois durant quinze mois. Et, après-guerre, elle poursuivra ses engagements au côté de son mari, lui aussi instit'. Cette lecture joyeusement militante et enthousiaste est à recommander à tous ceux qui, parfois, auraient envie de baisser les bras. **DL**

Catherine École-Boivin
Mimi Guillam - cahier de vie d'une institutrice
Presses de la Renaissance
316 p. (+ 1 cahier photos de 12 p.), 18 €.

Des livres, pas des bombes

7 La démarche de *Central Asia Institute* est de bâtir des écoles en Afghanistan et au Pakistan. Après *Trois tasses de thé* (cf. *ECA* 334, p. 63), Greg Mortenson livre l'épopée de la construction de l'école de Bozaï Gumbaz dans le Grand Pamir. Outre les obstacles rencontrés au fur et à mesure, on s'attachera à tous les partenaires locaux de Greg Mortenson. Recommandables ou non, il les recrute au « *feeling* », sans préjugé. Ici, dix années s'écouleront entre le moment de la promesse faite à Abdoul Rashid Khan et l'appel téléphonique annonçant la fin des travaux ! Naïveté ? Opiniâtreté ? Pour cet humanitaire, une conviction, « *les livres, les cahiers et les crayons* » lutteront plus efficacement contre le fanatisme que les bombes. **DL**

Greg Mortenson
Sur ces pierres, tu bâtiras des écoles
Glénat
384 p. (+ cahier photos de 16 p.), 22 €.

Si tous les gauchers...

8 Ce petit ouvrage écrit par une gauchère « *de la main, du pied et de l'œil* », devrait plaire aux intéressé(e)s comme aux autres. Il répond à toutes les curiosités. Aux scientifiques, il confirme que tout est question « *d'hémisphères* ». Pour les amateurs d'histoire, sont évoquées les tribulations des gauchers et les croyances populaires à leur égard. Une « *petite galerie de célébrités* » (peintres, sportifs, musiciens...) confortera ceux qui seraient encore anxieux d'utiliser leur main gauche. Qu'ils ne se sentent pas seuls, ils sont estimés à plus de 650 millions de par le monde ! **DL**

Caroline Larroche (texte), Bruno Gibert (ill.)
Le livre de tous les gauchers (petits et grands)
Le Baron perché
160 p., 17,50 €.

Thuy dans la guerre

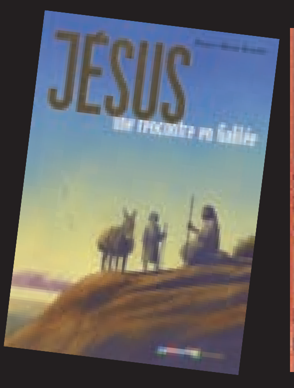
9 Lire un journal intime donne toujours l'impression d'entrer par effraction chez quelqu'un et de voir le monde avec ses yeux. Celui de Thuy, Vietnamienne de 25 ans, est un monde en guerre. Durant l'occupation américaine, engagée en tant que médecin-chirurgien, elle soigne sans relâche civils et militaires avec courage et humanité. Militante et patriote, c'est aussi une femme idéaliste et sentimentale. Je suis, confie-t-elle, « *une jeune fille dont le cœur déborde d'émotion, mais dont l'esprit n'hésite jamais devant une situation compliquée et dangereuse* » ! Ses notes s'arrêteront le 20 juin 1970 quand « *Grande sœur Lanh et Xang* » partent chercher de l'aide et qu'elle reste seule dans son antenne chirurgicale des monts Nai Sang. Son corps sera retrouvé dans la montagne et ses carnets, récupérés par les Américains, publiés en 2005. Aujourd'hui, le souvenir de celle qui écrivait « *Sois modeste. Ta réputation viendra de ceux qui t'aiment et t'admirent* » demeure grâce à un hôpital, à Duc Phô, qui porte son nom. **DL**

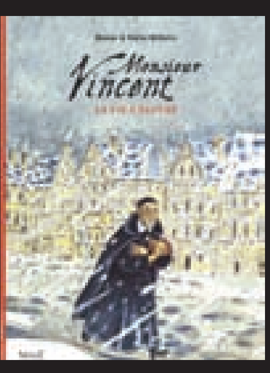
Dang Thuy Trâm
Les carnets retrouvés (1968-1970)
Philippe Picquier
280 p., 19 €.

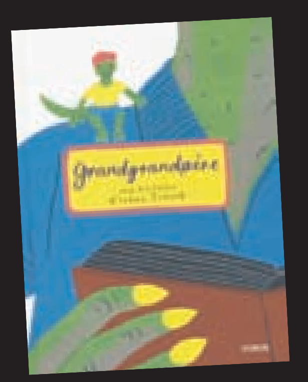
Colette en quête

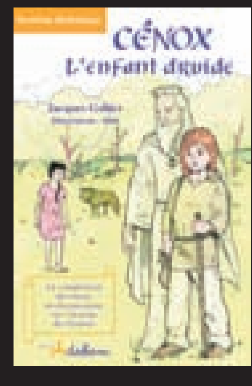
10 Sidonie Gabrielle Colette, née en Puisaye, région située aux confins de l'Orléanais et de la Bourgogne, « monte » à Paris à vingt ans, après son mariage avec Willy. Elle y fera son entrée dans le monde des arts, de la littérature et des salons… et l'apprentissage de la souffrance. Car ce mari, critique de renom, est avant tout un coureur impénitent et un profiteur qui décèle les dons de la jeune fille. C'est parce qu'il les aura révélés, que le talent de Colette saura s'affirmer. Et c'est bien son nom à elle seule qu'on retient aujourd'hui. Elle gardera toujours par la suite une vie mouvementée. Sa quête d'amour restera inassouvie et ses jalousies se répéteront d'une histoire à l'autre. Était-elle vraiment libre celle qui devint le symbole de la femme « moderne » ? Ce récit se lit d'une traite et ne peut qu'inciter à découvrir son œuvre ou à en approfondir sa connaissance. Pour lycéens, étudiants et amoureux de Colette. **DL**

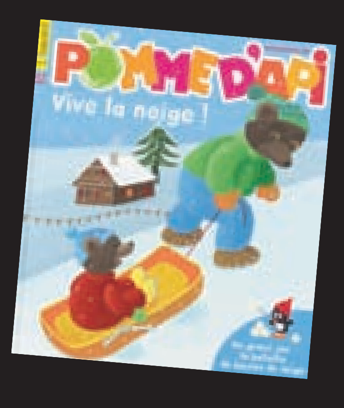
Marie-Céline Lachaud
Colette - une apprentie pas sage
Au Diable Vauvert
Coll. « à 20 ans », 154 p., 12 €.











1 2 3 4 5

SUR LA ROUTE AVEC JÉSUS

1 Mika est un jeune garçon de dix-sept ans qui parcourt la Galilée avec ses deux ânes, Agava et Qatan, pour livrer l'huile et le vin produits par ses parents. Sa route va croiser celle de Barabbas, de Marie de Magdala la prostituée, des pêcheurs Pierre et André… Mika entend aussi parler de Jésus, un mystérieux personnage suivi par de plus en plus de disciples. Intrigué, il le retrouve près du lac de Tibériade. Fasciné et troublé, Mika sera témoin de façon intermittente de certaines péripéties de la vie de Jésus. Tout en s'appuyant sur des données historiques et des textes bibliques, l'auteur souhaitait que l'on découvre Jésus comme « *il apparaissait aux gens qui le rencontraient* ». Il a en cela parfaitement atteint son but. Un dossier documentaire à la fin du volume complète ce roman passionnant. À partir de 9 ans. **Danielle Lacroix**

Pierre-Marie Beaude
Jésus, une rencontre en Galilée
Casterman
Coll. « Épopée », 238 p., 9 €.

UN APÔTRE DE LA CHARITÉ

2 Les bandes dessinées de la collection « À ciel ouvert » nous ont habitués à faire connaître de façon vivante et alerte l'histoire de témoins de la foi, tels Martin, Bernadette ou Jehanne d'Arc. Dans *Monsieur Vincent,* nous découvrons les principales actions sociales et caritatives du prêtre, de 1629 à 1640. Période trouble du « règne » de Richelieu, temps agités dans l'Église avec la naissance du jansénisme et les grands moments de l'abbaye de Port-Royal. Bertrand, jeune Normand débarqué à Paris, accompagne au fil des ans les protagonistes de l'histoire : Vincent de Paul, bien sûr, et les Lazaristes, mais aussi les Filles de la Charité dont il impulsa la création, l'abbé de Saint-Cyran… Sa naïveté et ses élans, sa quête de Dieu… et le talent des auteurs rendent l'aventure tout à fait captivante, voire moderne. À partir de 8 ans. **DL**

Brunor (scénario), Didier Millotte (dessin)
Monsieur Vincent - la vie à sauver
Mame/Édifa
Coll. « À ciel ouvert », 48 p., 11 €.

UN MOMENT AUTHENTIQUE

3 Il n'est pas évident d'aborder la grande vieillesse dans un livre pour enfants. Pourtant l'auteur parvient à rendre compte des relations qui peuvent exister entre un arrière-grand-père (ici un « *ancêtrosaure* »), et son arrière-petit-fils de lézard, Louis. Au cours d'une visite à la maison de retraite « Peau Sèche », ceux-ci vont échanger des mots simples qui permettent à l'un d'évoquer sa jeunesse, son mariage, son veuvage, et à l'autre de conter sa vie de tous les jours : à son école, avec son copain et ses frère et sœur. Peu de choses en fait, mais un moment authentique partagé entre les deux. Autre intérêt de l'album : un aperçu très juste de ces maisons où beaucoup de nos aïeux achèvent leur existence. Dès 6 ans. **DL**

Irène Schoch (texte et ill.)
Grandgrandpère
Syros
64 p., 14,95 €.

ITINÉRAIRE D'UN JEUNE GAULOIS

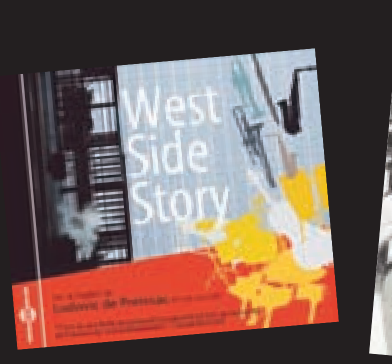
4 Les aventures de Gaulois – si on excepte le fameux Astérix – ne sont pas si fréquentes. La vie de ce peuple est donc plutôt méconnue, notamment des enfants. Cénox, fils d'archidruide, découvre, au retour d'une cueillette de plantes médicinales, ses parents massacrés lors de la destruction de son petit village par les Romains. Accompagné du barde Cassanorix, son oncle, il devra alors rejoindre Robix, surnommé « l'enchanteur », druide lui aussi. À son tour d'entreprendre des études de grand-prêtre au fond d'une forêt sacrée, d'apprendre les nombreux rites des cérémonies, de déchiffrer les oracles et le langage des songes, d'apprivoiser le monde des dieux… Tout ce cocktail devrait séduire les jeunes lecteurs, qu'on sait fascinés par les atmosphères magiques et surnaturelles. En plus du roman, une trentaine de pages donnent de nombreuses informations sur l'histoire des Gaulois jusqu'à la domination romaine. À partir de 10 ans. **DL**

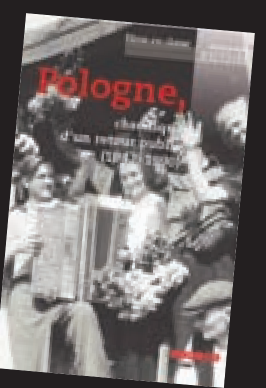
Jacques Gohier (texte), Dub (ill.)
Cénox, l'enfant druide
Adabam
208 p., 9,50 €.

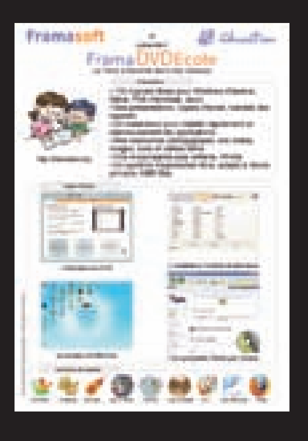
VAINCRE LA TIMIDITÉ

5 Il se réfugie derrière la jupe de sa maman en présence de nouvelles têtes… Elle devient toute rouge quand on lui adresse la parole… Certains enfants sont des grands timides. D'où leur vient ce comportement ? En souffrent-ils ? Comment les aider ? Dans le cahier pour les parents de *Pomme d'Api,* on trouvera les réponses de Lyliane Nemet-Pier, psychologue et psychanalyste. Et pour passer de bons moments en famille pendant les vacances scolaires, *Pomme d'Api* a thématisé ce numéro de février autour de la neige : jeux, histoires, comptines et batailles de boules de neige !
Dorothée Tardif

Pomme d'Api, n° 540 (février 2011), 5,20 €.
www.pommedapi.com









6 7 8 9 10

CD

West Side Septet

6 Ce n'est un secret pour personne, Arthur Laurents, le librettiste de *West Side Story*, s'est largement inspiré du *Roméo et Juliette* de Shakespeare. Juste continuation des choses, la partition de Leonard Bernstein a, à son tour, fait le bonheur de nombreux jazzmen. Stan Kenton, Dave Grusin, Dave Brubeck, pour ne citer que des pianistes, ont consacré un album entier à la musique du film aux dix Oscars. Ajoutons… Oscar Peterson dont les versions en trio de *Somewhere, Jet Song* et autres *Maria* ont déclenché chez Ludovic de Preissac l'envie d'arranger un *West Side Story* pour septet (soit son piano, deux saxophones, une trompette, un trombone, une contrebasse, une batterie) augmenté de quelques invités à l'aise dans l'art du solo. Mention spéciale (et subjective !) au vibraphoniste Florian Bellecourt… *Maria* est là, *Jet Song* aussi, et puis *Somewhere…* C'est bien la même *Story*, mais… pas tout à fait. D'où le plaisir tout neuf qu'on prend à l'écouter. **René Troin**

Ludovic de Preissac
West Side Story
Frémeaux & Associés
1 CD, 19,99 €.

DVD

Retour en Pologne

7 C'est l'histoire d'une famille qui se confond avec près d'un demi-siècle de l'histoire d'un pays, que raconte Allan Wisniewski dans ce documentaire où des documents d'archives alternent avec des images d'aujourd'hui. Tout commence en 1947, à Raismes, dans le nord de la France, chez les mineurs polonais émigrés. Joseph et Jurek, deux frères, répondent à l'appel de la patrie. La guerre froide vient de commencer. La Pologne, désormais dans le bloc de l'Est, est en ruine. Elle a besoin de bras. Ils seront 80 000 à rentrer au pays. Certains dans l'enthousiasme, comme Joseph, communiste idéaliste. D'autres, comme Marie son épouse, parce qu'il leur était impossible de faire autrement. Joseph (qui mourra en 1979), confronté à des événements qui trahissent l'échec de la démocratie populaire (le « printemps » de 1956, la contestation de 1968), se réfugiera dans le silence. Mais pas son fils, Edward, tiraillé entre la fidélité au père et le regret d'avoir, en tant que militaire, participé à la répression des grèves des chantiers navals de Gdansk en 1970. Mais pas sa nièce Monika, ex-militante de *Solidarnośź*, qui affiche sa foi catholique. Mais pas ses petits-neveux, Andrzej et Gutek, qui voudraient bien comprendre ces années 1947-1990 qu'on ne leur a pas expliquées à l'école où *« l'histoire finit en 1945 »*. **RT**

Allan Wisniewski (réalisation)
Pologne, chronique d'un retour oublié (1947-1990)
Scérén-CNDP
1 DVD (75 min) + 1 livret d'accompagnement pédagogique (24 p.), 14 €.

WEB

Culture libre

8 Le *FramaDVD École* est une contribution de la communauté Framasoft. Ce DVD offre aux élèves et aux enseignants des écoles maternelles et élémentaires tous les outils pour utiliser régulièrement les TIC dans leurs apprentissages. Publié sous licence libre, il peut donc légalement être copié, distribué ou modifié à volonté et utilisé aussi bien en classe qu'à la maison. Il contient plus de 130 logiciels pour *Windows* avec textes explicatifs, captures d'écran, vidéos et tutoriels ; un installateur automatique pour installer tous ces logiciels facilement ; l'encyclopédie pour enfant *Vikidia* ; des ressources pédagogiques libres ; une distribution Linux conçue pour les écoles, qui peut être essayée sans rien modifier sur son ordinateur. Et aussi : des images, vidéos, textes et musiques que vous pourrez utiliser librement et gratuitement. **José Guillemain**

www.framadvd.org

TV

Le père, la mer et l'écrivain

9 Yann Queffélec, romancier breton, est le fils de l'écrivain Henri Queffélec et le frère de la pianiste Anne Queffélec. Il commence à écrire à l'âge de sept ans avec l'espoir de surprendre ce père tant admiré. Ce ne sera pas le cas. Alors il choisit la mer, navigue avec Éric Tabarly et rencontre Françoise Verny qui aura cette phrase choc : *« Tu as une tête d'écrivain, toi ! Tu vas écrire un livre. »* On connaît la suite. En 1985, avec *Les noces barbares*, il reçoit le prix Goncourt. Depuis, il ne cesse d'écrire. *Adieu Bugaled Breizh, La puissance des corps, Le piano de ma mère* sont ses trois derniers livres. Retrouvez Yann Queffélec dans l'émission *VIP* le samedi 15 janvier à 20 h 40 sur KTO. **Christelle Aussandon**

www.ktotv.com

Avec les Haïtiens

10 Haïti, 12 janvier 2010. Un tremblement de terre dévaste Port-au-Prince. 250 000 morts, 300 000 blessés, plus de 1 million de sans-abri. On se souvient des écoles détruites *(notre photo)*. Un an a passé. Ce 9 janvier 2011, *Le Jour du Seigneur* consacre une matinée spéciale à Haïti. Les téléspectateurs partageront les préoccupations des Haïtiens éprouvés et tiraillés entre désespoir et espérance. Avant de suivre, à partir de 10 h 45, la célébration avec la communauté haïtienne de Paris. Une manière de vivre par la prière notre solidarité avec nos frères meurtris. **Marie Laumont**

www.lejourduseigneur.com

SALON STUDYRAMA DES FORMATIONS ARTISTIQUES ET CULTURELLES

14 et 15 janvier 2011

Espace Champerret, Paris (75017)

Multimédia, architecture d'intérieur, marché de l'art, cinéma, médiation culturelle… Des formations supérieures débouchent sur ces métiers qui font rêver. Les élèves de terminale et les étudiants de bac à bac + 5 pourront les découvrir durant un jour et demi. En effet, vu le succès de l'édition 2010, cette année le Salon ouvrira ses portes dès le vendredi à 14 heures.

Entrée gratuite. Invitations sur internet : www.studyrama.com



CONFÉRENCES-DÉBATS DE L'ISP

De janvier à mars 2011

3 rue de l'Abbaye, Paris (75006)

Les trois dernières conférences-débats du cycle 2010-2011 :

– 20 janvier 2011 : « Accompagner le travail des élèves : de quelques malentendus sur l'autonomie », par Patrick Rayou, professeur en sciences de l'éducation, Paris-8.

– 10 février 2011 : « Les métiers de l'enseignement à l'heure de la déontologie », par Eirick Prairat, professeur en sciences de l'éducation, Nancy-2.

– 24 mars 2011 : « Éduquer, est-ce encore possible aujourd'hui ? – vers une Cité de l'éducation », par Jean-Pierre Pourtois, professeur et chercheur à la faculté de psychologie et de sciences de l'éducation de Mons (Belgique).

Renseignements : 01 44 39 60 05. Horaire : de 18 heures à 20 heures. Programme détaillé sur : www.icp.fr (rubrique « Culture »/ « Cycles et conférences ».

« CHOISIS TES ÉTUDES »

28 et 29 janvier 2011

Espace Champerret, Paris (75017)

Ce rendez-vous annuel, dont la longévité (il fête ses 35 ans cette année) témoigne de la satisfaction des visiteurs comme des exposants, est proposé par l'Adrep (Animation et développement des relations école-profession). S'il donne la vedette à l'enseignement supérieur avec pas moins de 300 exposants (lycées, IUT, classes préparatoires, écoles et universités), il propose aussi un « Pôle orientation-conseil » pour les collégiens et les lycéens, et un « Carrefour des métiers » où des professionnels témoignent de leur expérience et de leur parcours.



Programme détaillé et informations pratiques : www.adrep-infos.com

« L'AUTORITÉ, POUR RELEVER OU ENFERMER ? »

Du 25 au 27 février 2011

La Ferme de Trosly, Trosly-Breuil (60)

Jean Vanier, fondateur de l'Arche, animera ce week-end spirituel.

Renseignements : 03 44 85 34 70. Inscriptions sur : www.lafermedetrosly.com

« VIVRE LA PAROLE DE DIEU EN CLOWN »

Du 27 février au 5 mars 2011

Le Châtelard, Francheville (69)



Une session *Clown par Foi*, c'est une expérience artistique et spirituelle à la fois. Celle-ci sera animée par le clown Philippe Rousseaux avec, dans le rôle de l'accompagnateur spirituel, le père Hervé Le Houérou sj.

Inscriptions : www.chatelard-sj.org ou 04 72 16 22 33. Programme des sessions 2010-2011 : http://clownparfoi.cabanova.fr



« AU FIL DES ARAIGNÉES »

Jusqu'au 27 février 2011

Cap Sciences, Hangar 20, quai de Bacalan, Bordeaux (33)

Une araignée multicolore qui mesure à peine plus d'un centimètre, ça n'existe pas ? Eh bien, si ! Et vous la verrez dans cette exposition d'où l'on sort avec une image moins noire de créatures parmi « *les plus incroyables du monde animal* ».

Tarifs et autres renseignements pratiques : www.cap-sciences.net

FESTIVAL ART PASSION

Du 2 au 10 avril 2011

Cathédrale d'Antibes (06)



La Passion, toujours interprétée par une troupe de quelque 70 comédiens amateurs, sera comme chaque année au cœur de ce festival. Également au programme de l'édition 2011 : le clarinettiste Jean-Christian Michel, qui, depuis quarante ans, explore une musique sacrée qui n'appartient qu'à lui ; le duo jazz François Arnaud (violon) et Jean-Yves Candela (piano) ; et, côté théâtre, *L'Évangile selon Pilate* d'Éric-Emmanuel Schmitt.

Rappelons que lors des représentations de *La Passion*, qui connaissent toujours une forte affluence, les enfants sont accueillis dans des conditions privilégiées.

Programme détaillé, réservations en ligne : www.antibes-art-passion.com

« TRANSMETTRE LA MÉMOIRE DE LA SHOAH »

Du 10 au 16 avril 2011

Yad Vashem, Jérusalem

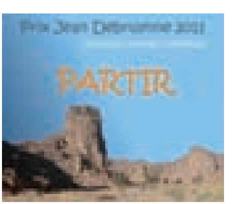
Yad Vashem, à Jérusalem, est connu comme mémorial et musée de la Shoah. Depuis 1993, l'École pour l'enseignement de la Shoah y développe une pédagogie originale et interdisciplinaire qui met en avant les êtres humains et fait de la mémoire de la Shoah une éducation à la responsabilité et à la paix. Pour la première fois, l'École propose un séminaire en français pour les enseignants et éducateurs de l'enseignement catholique.

Pré-séminaire ouvert à tous, le mercredi 26 janvier 2011, de 14 h 30 à 18 heures, 76 rue des Saints-Pères, 75007 Paris.

Coûts pédagogiques et hébergement pris en charge par Yad Vashem. Programme et inscriptions : www.reseaubarnabe.org/yadvashem Tél. : 01 45 49 61 10.

CONCOURS

PRIX JEAN DEBRUYNNE 2011



Prêtre de la Mission de France, Jean Debruynne (1925-2006) a été cheminot, ouvrier, sociologue. Mais c'est avant tout le poète et auteur de chants et chansons (pour Raymond Fau, Mannick, Jo Akepsimas…) qui est mis à l'honneur avec ce concours proposé par l'association « En blanc dans le texte ». Fondée en 2000, celle-ci s'attache, entre autres buts, à « *promouvoir et sauvegarder l'œuvre de Jean Debruynne* » et « *à soutenir les jeunes créateurs dans tous les domaines des arts* ». Avec le Prix Jean Debruynne, c'est aux jeunes créateurs de 16 à 30 ans qu'elle s'adresse. Après s'être imprégnés d'un poème de Jean Debruynne, intitulé *Partir*, ils devront écrire un texte ou une chanson sur le même thème. Le lauréat recevra un prix de 1 000 euros, mais toutes les créations seront mises en valeur.

Inscription au concours avant le 31 janvier 2011. Envoi des productions avant le 31 mars. Bulletin imprimable sur : www.ebdt.fr

EN LIGNE

LES NOUVEAUX ÉCRANS DE BAYARDEDUCATION.COM

« *Plus de contenus pédagogiques pour aider les enseignants* » ; « *Plus d'interactivité* » ; « *Plus de services* ». Pour découvrir des interviews de spécialistes, des vidéos de séquences en classe, le blog *vosquestionsdeprofs.fr*, les spécimens de fiches pédagogiques à télécharger et les autres nouveautés qui se cachent derrière ces trois « *plus* », visitez la nouvelle version du site Bayard Éducation destiné aux enseignants.

www.bayardeducation.com

Le journal de référence de l'enseignement catholique

